



CRÉER DES MARCHÉS AU BURKINA FASO

DÉVELOPPER ET MOBILISER LE SECTEUR PRIVÉ POUR RENFORCER LA
RÉSILIENCE ÉCONOMIQUE DU BURKINA FASO

Diagnostic Secteur Privé Pays

JUILLET 2019



WORLD BANK GROUP

THE WORLD BANK
IBRD • IDA

IFC | International
Finance Corporation



IFC—a sister organization of the World Bank and member of the World Bank Group—is the largest global development institution focused on the private sector in emerging markets. We work with more than 2,000 businesses worldwide, using our capital, expertise, and influence to create markets and opportunities in the toughest areas of the world. In fiscal year 2018, we delivered more than \$23 billion in long-term financing for developing countries, leveraging the power of the private sector to end extreme poverty and boost shared prosperity. For more information, visit www.ifc.org

© International Finance Corporation 2019. All rights reserved.

2121 Pennsylvania Avenue, N.W.
Washington, D.C. 20433

www.ifc.org

The material in this work is copyrighted. Copying and/or transmitting portions or all of this work without permission may be a violation of applicable law. IFC does not guarantee the accuracy, reliability or completeness of the content included in this work, or for the conclusions or judgments described herein, and accepts no responsibility or liability for any omissions or errors (including, without limitation, typographical errors and technical errors) in the content whatsoever or for reliance thereon.

The findings, interpretations, views, and conclusions expressed herein are those of the authors and do not necessarily reflect the views of the Executive Directors of the International Finance Corporation or of the International Bank for Reconstruction and Development (the World Bank) or the governments they represent.

Photo credits: David Pace.

CRÉER DES MARCHÉS AU BURKINA FASO

DÉVELOPPER ET MOBILISER LE SECTEUR PRIVÉ POUR
RENFORCER LA RÉSILIENCE ÉCONOMIQUE DU BURKINA FASO

Diagnostic Secteur Privé Pays



REMERCIEMENTS

Le Diagnostic secteur privé pays (DSPP) a été codirigé par Martin Norman (Spécialiste senior du secteur privé, GFCAW), Volker Treichel (Économiste pays principal, SFI) et Vincent Arthur Floreani (Économiste, SFI).

L'équipe a travaillé sous la supervision générale de Mona Haddad (Directrice, CCEDR), Cheikh Oumar Seydi (Directeur, CAFDR), Aliou Maiga (Directeur, CAFWO) et Pierre Laporte (Directeur pays, AFCF2), assistés des Responsables sectoriels Alejandro Alvarez de la Campa (Responsable sectoriel, GFCAW) et Consolata Rusagara (Responsable sectoriel, GFCAW), du Responsable des opérations de la SFI au Burkina Faso Ronke Amoni Ogunsulire (CAFOW2, SFI) et du Responsable des opérations de la Banque mondiale au Burkina Faso Cheick Fantamady Kanté (AFMBF). L'équipe a collaboré étroitement avec Frank Armand Douamba (Chef de programme, CAFSC) et les Responsables de programme AFCF2 Sunil Mathrani, Jacques Morisset et Michel Welmond.

L'équipe de base comprenait Inoussa Ouedraogo (Spécialiste senior du secteur privé, GFCA2), Abdoul Ganiou Mijiyawa (Économiste senior, GMTA2), Maria Eileen Pagura (Spécialiste senior du secteur financier, GFCAW), Rachita Daga (Analyste stratégie, CECCE), Anouk Pechevy (Analyste GBM, CECCE), Kirstin Roster (Analyste stratégie, CECCE), Aleksandra Liaplina (Consultante, GIPPA) et Bienvenue Tien (Consultant, GED07). Yolande Bougouma (Assistante de programme, AFMBF), Nadege Mertus (intérimaire, CECCE), Sonia Uwera (contractuelle, CAFW2) et Lydia Waribo (Assistante exécutive, CCEDR) ont fourni un excellent soutien administratif.

Jeremy Strauss (Spécialiste senior du secteur privé, GFCAC) a été chargé de l'étude approfondie sur l'agriculture et l'agro-industrie, Mavis Ampah (Consultante, GFCA2) de l'étude approfondie sur les technologies de l'information et de la communication (TIC) et Charles Doukouré, ainsi que Nathanel Zabé, de l'étude sur l'intégration régionale. L'équipe remercie Shoghik Hovhannisyan (Chargée de recherches, CSEIM) pour sa note sur les multiplicateurs, ainsi que Masud Cader (Chargé de portefeuille senior, CGRDR) pour sa note sur les perspectives du pays.

Emiliano Duch (Spécialiste principal du secteur privé, GFCIS), Maiko Miyake (Spécialiste principale du secteur privé, GFCMT), Jérémie Dumon (Chargé d'investissement senior, CBFNP) et David Ivanovic (Spécialiste senior du secteur privé, CFCA2) ont assuré l'évaluation par les pairs du DSPP du Burkina Faso.

L'équipe tient à remercier pour leurs contributions tous les membres du personnel du Groupe de la Banque mondiale dont le nom figure à l'annexe 1.

Peter Milne a été chargé de la rédaction et Vi Nguyen de la composition du rapport.

Crédit Photo pour la page de couverture David Pace.

TABLE DES MATIÈRES

2 AREMERCIEMENTS

4 ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES

7 RÉSUMÉ ANALYTIQUE

13 I. ENVIRONNEMENT DU SECTEUR PRIVÉ

13 A. CONTEXTE PAYS

15 B. STRUCTURE DE L'ÉCONOMIE

18 C. TAILLE DU SECTEUR PUBLIC ET DU SECTEUR PRIVÉ

19 D. TYPOLOGIE DES ENTREPRISES

23 II. CONTRAINTES TRANSVERSALES AU DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR PRIVÉ

23 A. GESTION MACROÉCONOMIQUE

24 B. GOUVERNANCE ET CLIMAT DES AFFAIRES

28 C. ACCÈS AU FINANCEMENT

31 III. GOULETS D'ÉTRANGLEMENT DES SECTEURS INFRASTRUCTURELS FREINANT LE SECTEUR PRIVÉ

31 A. ÉNERGIE

33 B. TRANSPORT ET LOGISTIQUE

37 C. COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

39 IV. OPPORTUNITÉS POUR LE SECTEUR PRIVÉ

39 A. DIVERSIFIER L'AGRICULTURE AU-DELÀ DU COTON

45 B. TIRER PROFIT DES SECTEURS CATALYSEURS

45 1. APPLICATIONS TIC

49 2. CHAÎNES DE VALEUR DU SECTEUR MINIER

53 C. SAISIR LES OPPORTUNITÉS RÉGIONALES

57 V. RECOMMANDATIONS PRIORITAIRES PORTÉES SUR LE DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR PRIVÉ

64 ANNEXES

65 1. PARTIES PRENANTES DU GBM

67 2. LISTE DES ORGANISMES RENCONTRÉS LORS DES CONSULTATIONS NATIONALES

68 3. APERÇU DE LA STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR PRIVÉ DU GOUVERNEMENT ET DU GBM

70 4. MÉTHODOLOGIE DE L'ANALYSE SECTORIELLE

71 5. RÉSULTATS DÉTAILLÉS DE L'ANALYSE SECTORIELLE

77 6. NOTE TECHNIQUE : MULTIPLICATEURS SECTORIELS DU PIB ET DE L'EMPLOI AU BURKINA FASO

82 7. SCORES DÉTAILLÉS DE L'ANALYSE SECTORIELLE (TABLEAUX A2 ET A3)

83 8. CARTE DU BURKINA FASO

84 BIBLIOGRAPHIE

87 RÉFÉRENCES

ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES

AIE	Agence Internationale de l'énergie	IFI	Institutions financières internationales
APD	Aide publique au développement	IGM	Indicateurs de gouvernance dans le monde
BCEAO	Banque centrale des états de l'Afrique de l'Ouest	IMF	Institutions de microfinance
BRVM	Bourse régionale des valeurs obilières	IPL	Indice de performance de la logistique
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest	ITES	Services fondés sur la technologie de l'information (<i>Information Technology Enabled Services</i>)
CNSS	Caisse nationale de sécurité sociale	LBA/FT	Lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme
CPIA	Évaluation de la politique et des institutions nationales (<i>Country Policy and Institutional Assessment</i>)	MFD	Maximiser les financements pour le développement
CPP	Cadre de partenariat pays	MT	Million de tonnes
CREPMF	Conseil régional de l'épargne publique et des marchés financiers	MW	Mégawatt
DSPP	Diagnostic secteur privé pays	NEPAD	New economic partnership for africa's development
E&M	Exploitation & maintenance	OACI	Organisation de l'aviation civile internationale
EBA	Améliorer le climat des affaires dans l'agriculture (<i>Enabling the Business of Agriculture</i>)	OCDE	Organisation de coopération et de développement économique
EIGS	Etat islamique dans le grand sahara	ONEA	Office national de l'eau et de l'assainissement
EIU	Economist intelligence unit	ONG	Organisation non gouvernementale
EP	Entreprise publique	OPD	Opération de politique de développement
FAO	Organisation des nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (<i>Food and Agriculture Organization</i>)	PCM	Plans conjoints de mise en œuvre
FCFA	Franc de la communauté financière africaine	PIE	Producteur indépendant d'énergie
FEC	Facilité élargie de crédit	PIB	Produit intérieur brut
FEM	Forum économique mondial	PTF	Productivité totale des facteurs
FMI	Fonds monétaire international	PME	Petites et moyennes entreprises
FOL	Fioul lourd	PNP	Prêts non performants
GBM	Groupe de la banque mondiale	PPAAO	Projet de soutien à la productivité agricole en afrique de l'ouest
GEDI	Global Entrepreneurship Development Institute	PPP	Partenariat public-privé
GSIM	Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (<i>Jama'a Nusrat ul-Islam wa al-Muslimin</i>)	PTF	Productivité totale des facteurs
GSMA	Groupe Spéciale Mobile Association	RNB	Revenu national brut
ICH	Indice de capital humain (<i>Human Capital Index</i>)	R&D	Recherche & développement
IDA	Association internationale de développement (<i>International Development Association</i>)	SFI	Société financière internationale
IDE	Investissement direct étranger	SFN	Services financiers numériques
		SITARAIL	Société internationale de transport africain par rail
		SOFITEX	Société burkinabé des fibres textiles

SONABEL	Société nationale d'électricité du Burkina Faso
SONABHY	Société nationale burkinabé d'hydrocarbures
SONAPOST	Société nationale des postes du Burkina Faso
SOPAFER-B	Société de gestion du patrimoine ferroviaire du Burkina
TCAC	Taux de croissance annuel composé
TI	Technologie de l'information
TIC	Technologies de l'information et de la communication
UEMOA	Union économique et monétaire ouest-africaine
UIT	Union internationale des télécommunications
ZES	Zone économique spéciale
PNDES	<i>Plan national de développement Economique et social</i> (National Economic and Social Development Plan)
PPP	Public-Private Partnership
PSIA	Poverty and Social Impact Assessment
Q3	Quarter Three
R&D	Research and Development
RCPB	Réseau des Caisse Populaires du Burkina
SAM	Social Accounting Matrix
SCADD	<i>Priorités pour la Reduction de la Pauvreté et la Prospérité Partagée</i>
SCD	Systematic Country Diagnostic
SEZ	Special Economic Zone

SME	Small and Medium Enterprises
SOE	State-Owned Enterprise
SOFITEX	<i>Société Burkinabè des Fibres Textiles</i> (Fiber and Textile Company of Burkinabè)
SONABEL	<i>Société Nationale d'Electricité du Burkina Faso</i> (National Electricity Company of Burkina Faso)
SONABHY	<i>Société Nationale Burkinabè d'Hydrocarbure</i> (National Hydrocarbon Company of Burkinabè)
SONAPOST	<i>Société Nationale des Postes du Burkina Faso</i> (National Postal Company of Burkina Faso)
SOPAFER-B	<i>Société de Gestion du Patrimoine Ferroviaire du Burkina</i> (National Railway Management Company of Burkina)
SSA	Sub-Saharan Africa
TFP	Total Factor Productivity
UCOBAM	Cooperatives Marachères et Agricole du Burkina
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UN	United Nations
VAT	Value-added tax
WAAPP	West Africa Agricultural Productivity Program
WAEMU	West African Economic and Monetary Union
WBC	World Bank Group
WEF	World Economic Forum
WGI	Worldwide Governance Indicators

Résumé analytique

Petite économie enclavée au cœur du Sahel ouest-africain francophone, le Burkina Faso se caractérise par la taille modeste de son économie, avec un produit intérieur brut (PIB) total d'environ 13 milliards USD, une croissance démographique rapide, et un taux de fécondité parmi les plus élevés du monde (5,3 naissances par femme). C'est également l'un des pays les plus pauvres du monde, avec un taux de pauvreté extrême de 40 % et un PIB annuel par habitant atteignant à peine 650 USD. Le pays est confronté à des défis de développement considérables, résultant à la fois de l'héritage d'une histoire politique tourmentée, d'un environnement difficile et de l'enclavement du pays par rapport aux principaux corridors commerciaux. Moins de 20 % de la population burkinabè ont accès à l'électricité (moins de 1 % dans les zones rurales), moins du tiers des adultes est alphabétisé et 75 % de la population rurale vivent à plus de deux kilomètres d'une route en état acceptable ou satisfaisant.

Le Burkina Faso doit créer 300 000 emplois par an pour répondre à sa croissance démographique¹, alors que 90 % de ses travailleurs sont employés dans le secteur informel. La population burkinabè augmente de près de 3 % par an, mais le pays ne crée pas suffisamment d'emplois pour absorber sa population supplémentaire dans la population active. Malgré un taux de chômage faible, inférieur à 7 %, l'inactivité est généralisée et concerne plus du tiers de la population en âge de travailler. En outre, l'emploi ne permet pas toujours de sortir de la pauvreté, car le secteur informel est prédominant, représentant près de 85 % des emplois non agricoles.

Les investissements privés restent faibles et représentent à peine 1,5 milliard USD par an. Malgré une croissance économique robuste et soutenue au cours des vingt dernières années – avec un taux de croissance annuel moyen de 6 % – tirée par l'exportation du coton et de l'or, les investissements privés restent faibles et ne représentent que 13 % du PIB. Par le passé, cette situation résultait du rôle prépondérant

du secteur public, mais ce n'est désormais plus le cas. Le Burkina Faso a ouvert la plupart de ses secteurs et le gouvernement ne se substitue généralement pas aux activités privées. La faiblesse des investissements privés semble donc provenir d'un manque de possibilités d'investissement, inhérent au sous-développement du secteur privé du Burkina Faso. En dehors de l'or et du coton, l'activité économique reste en effet très centralisée, à petite échelle et peu productive. Par ailleurs, les investisseurs privés sont sérieusement freinés par un climat des affaires peu favorable ainsi que par l'insuffisance des capacités gouvernementales qui se cumule à des procédures inefficaces, lourdes et complexes. Plus important encore, les goulets d'étranglement des secteurs infrastructurels essentiels – l'énergie, le transport et la logistique, et les compétences professionnelles – sapent tout avantage concurrentiel que le Burkina Faso pourrait détenir. Dans ces trois domaines, le Burkina Faso est l'un des pays les moins performants au monde et les coûts supplémentaires induits érodent le retour sur investissement escompté. Plus précisément, au Burkina Faso, les décisions d'investissement doivent tenir compte de coûts d'énergie et de transport parmi les plus élevés de l'Afrique de l'Ouest, associés à un manque de fiabilité généralisé de ces infrastructures et à une grave pénurie de certaines compétences professionnelles.

Outre les défis de développement considérables auxquels il doit faire face, le Burkina Faso est confronté à une situation sécuritaire en forte dégradation, ainsi qu'à des risques climatiques et budgétaires accrus. Sur le plan de la sécurité, la situation s'est considérablement détériorée depuis 2015, avec l'extension de la crise politique sahélienne du Mali au Burkina Faso. Depuis 2016, le terrorisme a fait environ de nombreux morts au cours de trois attentats dans la capitale, Ouagadougou, parallèlement à des attaques de moindre envergure, mais répétées, dans le nord, l'est et l'ouest du pays. Par ailleurs, les aléas naturels induits par le changement climatique – qui menacent les moyens de subsistance et exacerbent

les vulnérabilités existantes – deviennent de plus en plus fréquents et coûteux. Au cours des dix dernières années, le pays a connu deux grandes périodes de sécheresse qui ont touché plus de cinq millions de personnes. Selon les estimations, 34 % de la superficie du pays se sont déjà dégradés sous l'effet du changement climatique et de la désertification. Ce pourcentage risque d'augmenter au cours des vingt prochaines années, puisque la température moyenne devrait augmenter de 2,3 °C. D'autre part, les risques budgétaires sont en hausse en raison de dépenses de fonctionnement non-maîtrisées, de l'augmentation des dépenses militaires et des difficultés d'élargissement de l'assiette fiscale. La consolidation budgétaire subséquente qui est maintenant prévue – de l'ordre de 3 % du PIB – risque de peser encore davantage sur l'activité économique et d'éroder les progrès enregistrés en matière de développement.

Dans ce contexte, une augmentation des investissements du secteur privé est essentielle pour soutenir la croissance. Il est cependant nécessaire de stimuler d'autres sources de croissance au-delà de l'exploitation aurifère et cotonnière. Premièrement, l'or et le coton, moteurs de l'activité économique au cours des dix dernières années, sont vulnérables à la fois du fait des fluctuations des prix mondiaux des matières premières et aux chocs climatiques. Deuxièmement, les investissements sont appelés à diminuer, notamment

par le biais de l'incidence négative de la consolidation budgétaire sur les investissements publics, qui représentent actuellement près de 50 % du total des investissements. Troisièmement, l'effet conjugué des risques sécuritaires, climatiques et budgétaires pourrait, à terme, saper la confiance des investisseurs et entraver les perspectives de croissance à moyen terme. Stimuler les investissements du secteur privé sera donc primordial pour pouvoir offrir plus d'emplois décents à une population croissante confrontée à la dégradation de ses moyens de subsistance. Cela nécessite des approches structurantes – tant au niveau national qu'au niveau régional – pour soutenir le secteur privé et développer de manière proactive les secteurs les plus susceptibles de créer des emplois, tout en offrant également un ratio risque-rendement acceptable pour les investisseurs privés.

Ce Diagnostic Secteur Privé Pays (DSPP) examine donc s'il existe pour le secteur privé des possibilités de contribuer plus substantiellement au développement du Burkina Faso. Dans cette optique, le DSPP vise à déterminer : (i) les possibilités d'atteindre les objectifs de développement grâce à une augmentation des investissements privés ; (ii) les obstacles et les risques à surmonter pour parvenir à cette augmentation ; (iii) les mesures nécessaires pour éliminer ces contraintes et concrétiser ces possibilités. Plus précisément, dans le cas du Burkina Faso, le DSPP est conçu comme

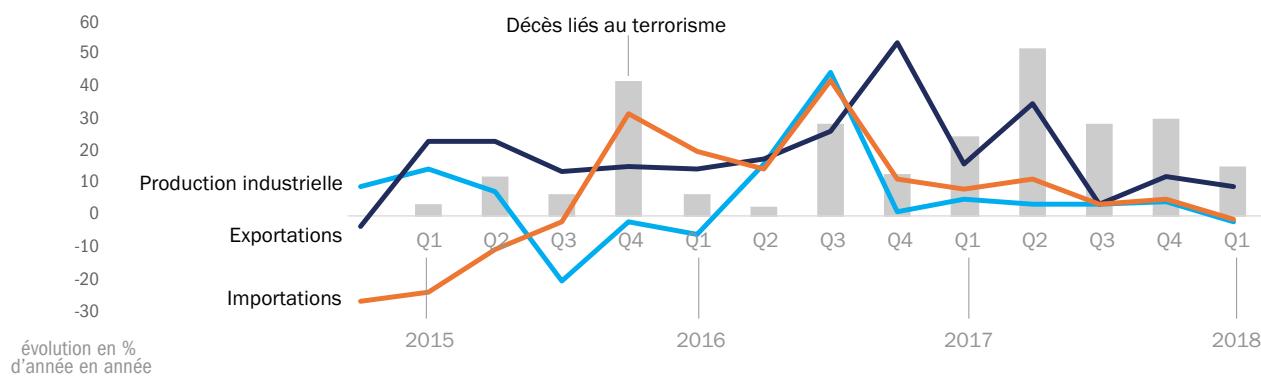


FIGURE 1: Les risques sécuritaires accrus n'ont eu jusqu'à présent qu'une incidence limitée sur l'activité économique

Sources : ACLED, BCEAO et Direction des statistiques du commerce (DOTS) du Fonds monétaire international (FMI).

une plateforme d'action analytique permettant de définir les modalités de mise en œuvre de la stratégie gouvernementale de développement du secteur privé, du Cadre de partenariat pays (CPP) du Groupe de la Banque mondiale (GBM) et la démarche stratégique de la SFI (Société financière internationale), grâce à des recommandations concrètes visant à : (i) promouvoir une augmentation des investissements du secteur privé en l'espace de cinq ans dans les secteurs susceptibles de stimuler le développement de l'économie Burkinabè ; et (ii) réduire les obstacles transversaux et sectoriels à la réalisation de cet objectif. Le DSPP conclut qu'il existe effectivement de grandes possibilités pour le secteur privé de contribuer au développement du Burkina Faso, mais que ces possibilités devront être soigneusement exploitées, de façon structurée et synergétique.

Malgré les risques sécuritaires, l'économie burkinabè montre des signes de résilience et l'investissement persiste. En effet, malgré les risques sécuritaires, climatiques et budgétaires, les perspectives de croissance restent positives, avec un taux de croissance annuel moyen du PIB réel qui devrait avoisiner 6 % à moyen terme. En outre, malgré un environnement économique peu favorable, le Burkina Faso dispose de l'un des meilleurs cadres de gouvernance de l'Afrique. Plus précisément, des indicateurs internationaux convergents montrent que la corruption est beaucoup moins répandue au Burkina Faso que chez ses voisins côtiers. Par ailleurs, le Burkina Faso dispose de

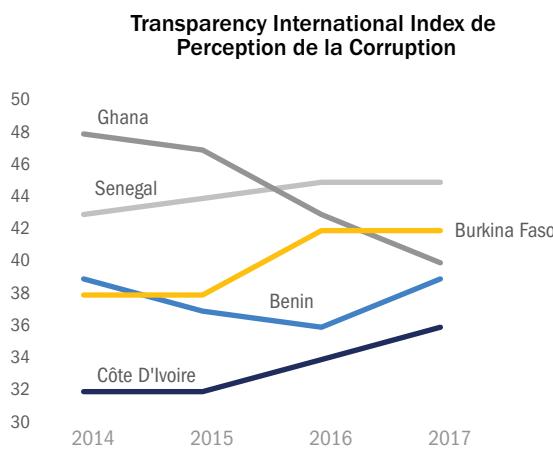


FIGURE 2 : La corruption est moins répandue au Burkina Faso que dans les pays voisins

Source : Transparency International.

possibilités considérables pour diversifier ses chaînes de valeur agricoles au-delà du coton, grâce à des conditions naturelles favorables et des avantages comparatifs dans le domaine de certaines céréales, les fruits et noix, les oléagineux ainsi que l'élevage. De plus, le Burkina Faso figure parmi les dix premiers pays au monde à bénéficier de budgets d'exploration aurifère de sociétés minières internationales. Cela indique que les risques sécuritaires n'ont pas dissuadé les investissements dans l'exploitation minière et que l'expansion spectaculaire de ce secteur depuis 2008 pourrait se poursuivre. Enfin, le Burkina Faso pourrait récolter les fruits de ses récentes démarches pour rejoindre l'initiative Pacte avec l'Afrique (« Compact with Africa ») du G20 et de l'ouverture de relations diplomatiques avec la République populaire de Chine.

Dans les cinq années à venir, il sera essentiel pour le Burkina Faso de s'attaquer en priorité à un certain nombre de goulets d'étranglement s'il veut développer et mobiliser son secteur privé pour renforcer sa résilience économique, notamment dans l'agriculture où le pays dispose d'un avantage comparatif.

Parallèlement, le potentiel catalyseur des chaînes de valeur minières et des applications des TIC devra également être mobilisé, car ces deux secteurs sont en mesure de réduire certains des goulets d'étranglement des secteurs infrastructurels, tout en contribuant à améliorer les performances des chaînes de valeur agricoles à fort potentiel.

Pour saisir ces opportunités, il convient d'entreprendre des démarches structurées et synergétiques, accompagnées de réformes politiques appropriées.

Plus précisément, le Burkina Faso pourra profiter de ce potentiel en : (i) comblant les lacunes infrastructurelles, y compris grâce aux solutions portées par le secteur privé ; (ii) diversifiant l'agriculture au-delà du coton, à partir des chaînes de valeur présentant un avantage comparatif ; (iii) exploitant les secteurs catalyseurs –des applications TIC et des chaînes de valeur minières- pour stimuler l'agriculture et développer les infrastructures ; (iv) saisissant les opportunités régionales pour tirer profit de l'intégration régionale.

- Combler les lacunes infrastructurelles, y compris grâce aux solutions portées par le secteur privé. Les goulets d'étranglement dans les secteurs

infrastructurels de l'énergie, du transport et de la logistique ainsi que des compétences professionnelles constituent les principaux obstacles à l'investissement privé au Burkina Faso. Le pays figure actuellement parmi les pays les moins performants au monde dans ces trois domaines, faute de ressources budgétaires suffisantes, de politiques sectorielles cohérentes et de capacités gouvernementales suffisantes en matière de planification et d'exécution. La réduction de ces goulets d'étranglement est une condition préalable à la stimulation de l'investissement privé, car cela améliorera considérablement l'avantage comparatif du Burkina Faso en diminuant les coûts des facteurs pour les opérateurs privés. Bien que le secteur privé ait des possibilités de s'attaquer

à ces obstacles majeurs, il faudra également des interventions publiques complémentaires pour améliorer la performance de ces secteurs. Dans ces trois domaines, la priorité devra être donnée au renforcement de l'environnement institutionnel et à l'amélioration des capacités gouvernementales –notamment celles liées au secteur privé-, afin d'étendre la participation du secteur privé.

ii. Diversifier l'agriculture au-delà du coton à partir des chaînes de valeur présentant un avantage comparatif. Le Burkina Faso détient un avantage comparatif qui n'est pas pleinement exploité dans les céréales, notamment le riz et le maïs ; dans les fruits et noix, mangues, noix de cajou, arachides et noix de karité ; dans les cultures de graines oléagineuses et de sésame ; et dans l'élevage. Si le pays est l'un

Contexte national défavorable	— Pays enclavé À 1 000 km des côtes	— Base économique réduite PIB = 13 milliards USD	— Croissance démographique rapide 300 000 emplois requis chaque année
Faible investissement privé	— Opportunités limitées en dehors de l'or et du coton	— Secteur privé principalement informel et non-productif	— Environnement défavorable et capacités faibles institutionnelles
Ménaces emergentes	— Riques sécuritaires latents	— Augmentation des aléas climatiques	— Ressources budgétaires réduites

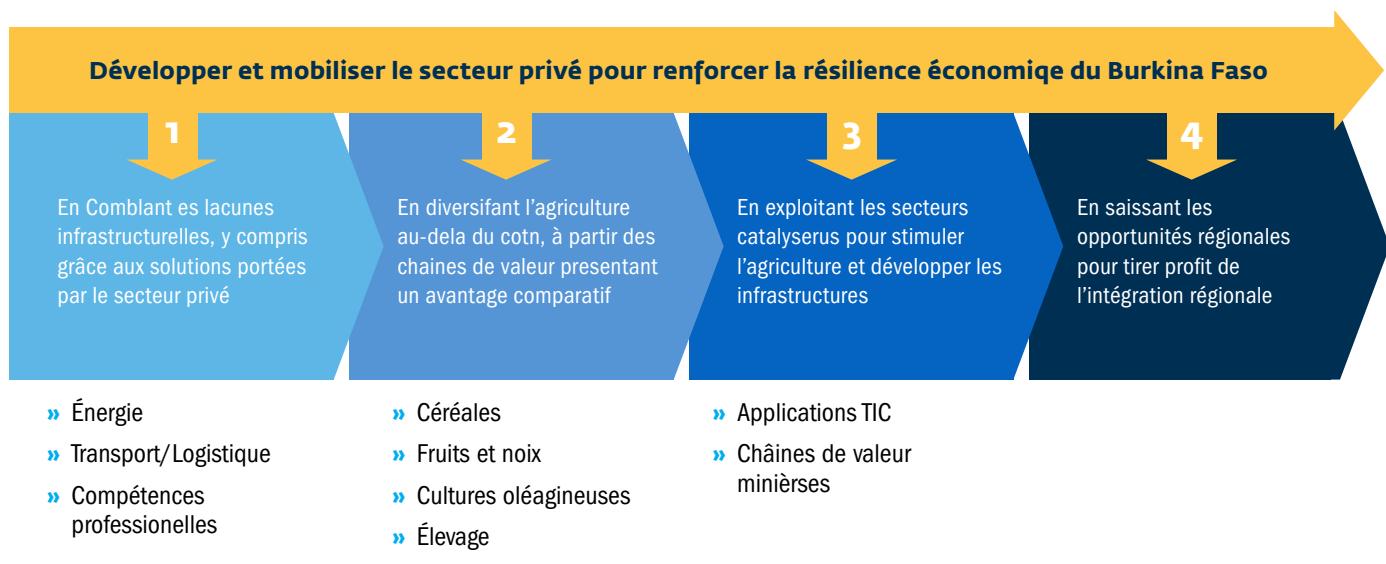


FIGURE 3 : Cadre analytique pour le DSPP du Burkina Faso

Source : Équipe du DSPP

des principaux producteurs de coton en Afrique, ces opportunités importantes permettront de diversifier la production agricole et les exportations dans l'objectif d'améliorer la soutenabilité, de promouvoir une transformation structurelle et, en définitive, de créer davantage de valeur ajoutée. Pour ce faire, le Burkina Faso pourra s'appuyer sur les conditions éco climatiques favorables dans l'Ouest du pays, sur des organisations de producteurs structurées dans les chaînes de valeur sélectionnées et sur son emplacement stratégique au cœur de la région du Sahel ouest-africain, qui lui permet d'exporter ce type de produits vers les pays voisins, enclavés ou non. Parallèlement, pour tirer parti de ces possibilités encore sous-exploitées, il lui faudra améliorer le climat des investissements ruraux, développer les infrastructures rurales, définir des normes et des certifications, renforcer les chaînes de valeur, gérer les risques climatiques et travailler à structurer les autres chaînes de valeurs (mangue, beurre de karité, sésame, anacarde, aviculture etc.) à l'image du coton.. Cela pourrait se faire dans une approche cluster, déjà expérimentée au Burkina Faso.

iii. Exploiter les secteurs catalyseurs pour stimuler l'agriculture et développer les infrastructures. Les applications des TIC et les chaînes de valeur minières – qui ont respectivement connu une expansion considérable au cours des dix dernières années – peuvent jouer un rôle important de catalyseur pour réduire certains goulets d'étranglement des secteurs infrastructurels, tout en contribuant en même temps à améliorer la performance des chaînes de valeur agricoles à fort potentiel. Dans le domaine des TIC, bien que les coûts et la fiabilité restent un sujet de préoccupation, le Burkina Faso est l'un des pays africains à avoir adopté le plus rapidement l'argent mobile. À l'avenir, un développement plus poussé des infrastructures sous-jacentes pourrait permettre de libérer les effets d'entraînement des TIC. Par ailleurs, le Burkina Faso figure parmi les dix premiers pays au monde pour l'exploration aurifère. À l'avenir, des chaînes de valeur minières plus solides pourraient contribuer au développement des infrastructures énergétiques – car les mines en exploitation ont une

capacité énergétique installée équivalente à celle de la compagnie nationale³ – tout en soutenant le développement de sous-secteurs agricoles à fort potentiel. Mobiliser ce potentiel exige des démarches proactives pour établir des alliances stratégiques et pour élaborer des solutions sur mesure sous la forme d'infrastructures partagées, de mécanismes de financement entre acheteurs et fournisseurs et de mécanismes de financement de soutien.

iv. En saisissant les opportunités régionales pour tirer profit de l'intégration régionale. Le Burkina Faso est membre fondateur de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) et de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Par conséquent, les possibilités d'investissement au Burkina Faso doivent être considérées dans le cadre d'un vaste marché régional de près de 400 millions de personnes, y compris une zone monétaire commune de 120 millions de personnes. Les échanges et investissements intra régionaux offrent des possibilités intéressantes aux opérateurs du secteur privé en leur permettant de réaliser d'importantes économies d'échelle et de diversifier leurs marchés. En outre, l'intégration régionale devrait contribuer à améliorer le climat des affaires, tout en favorisant la formation de chaînes de valeur solides aux niveaux régional et infrarégional. Bien que l'intégration régionale offre un débouché aux chaînes de valeur agricoles à fort potentiel du Burkina Faso, la concurrence régionale rend encore plus cruciale l'amélioration des infrastructures d'appui et du climat d'investissement.

Ce Diagnostic secteur privé pays (DSPP) propose une plateforme d'action visant à stimuler le développement du Burkina Faso par le biais d'une augmentation des investissements du secteur privé. La suite du rapport fournit une vue d'ensemble sur les points suivants : (i) environnement du secteur privé ; (ii) contraintes transversales au développement du secteur privé ; (iii) goulets d'étranglement des secteurs infrastructurels freinant le secteur privé ; (iv) opportunités pour le secteur privé ; (v) série de recommandations prioritaires portées sur le développement du secteur privé. ■



I. Environnement du secteur privé

La section suivante fournit une vue d'ensemble détaillée de l'environnement du secteur privé au Burkina Faso – en tenant compte du contexte pays, de la structure de l'économie et des tailles respectives du secteur public et du secteur privé – et propose une typologie des entreprises burkinabè.

A. CONTEXTE PAYS

Pays enclavé situé à plus de 1 000 km des côtes, au cœur du Sahel ouest-africain francophone, le Burkina Faso connaît une histoire politique récente unique. Anciennement baptisé Haute-Volta, le Burkina Faso a acquis son indépendance de la France le 5 août 1960. Malgré une cohabitation ethnique et religieuse relativement pacifique, il a connu quatre coups d'État et quatre tentatives de coup d'État au cours de ses cinquante-huit années d'existence. Entre le premier coup d'État de 1966 et l'année 2015, le pays fut gouverné par des dirigeants issus des forces armées, notamment pendant le régime révolutionnaire du capitaine Thomas Sankara, qui adopta le nom de Burkina Faso (un mélange de plusieurs langues signifiant « le pays des Hommes intègres »), entre

1983 et 1987. Le long règne de Blaise Compaoré, au lendemain de l'assassinat de Sankara, a duré vingt-sept ans, jusqu'à ce qu'un soulèvement populaire le renverse en seulement deux jours. Ce qui en fait un « cas rare où la mobilisation populaire est parvenue à renverser un président en exercice » (Harsch, 2017). Ce réveil citoyen et le retour à un régime démocratique après les élections de 2015 ont nourri des espoirs considérables, mais le pays continue de faire face à d'énormes problèmes de développement.

Avec un revenu annuel moyen par habitant inférieur à 700 USD⁴ et un taux de pauvreté extrême d'environ 40 %, estimé en 2014, le Burkina Faso compte parmi les pays les plus pauvres au monde. Petite économie comptant une population d'environ 20 millions d'habitants et un PIB total d'environ 13 milliards

Croissance annuelle médiane du PIB en termes réels, 2000-2017 (%)

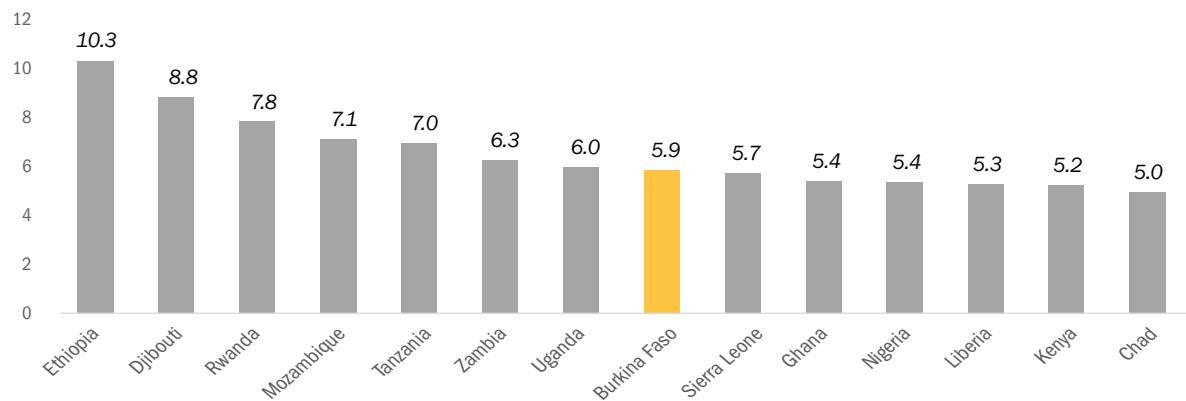


FIGURE 4 : Le Burkina Faso affiche le plus fort taux de croissance médian du PIB en Afrique de l'Ouest

Source : Indicateurs du Développement dans le monde, Banque mondiale.

USD, le pays est confronté à d'importants défis de développement. Il occupe la 183^e place sur 189 pays dans l'Indice de développement humain 2018, et la 144^e place sur 157 dans l'Indice de capital humain de la Banque mondiale. Environ 90 % de la population n'a pas d'emploi salarié et 80 % de la population n'a pas accès à l'électricité. Parallèlement, le Burkina Faso affiche l'un des taux de fécondité les plus élevés au monde (5,3 naissances par femme en moyenne). De fait, il faudrait créer 300 000 emplois supplémentaires chaque année pour absorber la population croissante de jeunes. En outre, le réchauffement climatique accroît l'instabilité du climat et le risque de catastrophes naturelles, tout en aggravant les vulnérabilités existantes. Selon les estimations, le changement climatique et la désertification ont déjà dégradé 34 % de la superficie du pays, et la température moyenne devrait augmenter de plus de 2°C au cours des vingt prochaines années.⁵

Plus récemment, les attaques terroristes et les menaces accrues que représentent les extrémistes pour la sécurité ont contribué à augmenter les risques perçus par les investisseurs, qui jusqu'à maintenant ont montré des signes de résilience. Depuis la fin 2016, la situation sécuritaire dans le nord, à la frontière avec le Mali touché par le conflit, s'est détériorée et reste extrêmement instable. Les interventions militaires, les

attaques terroristes, le détournement de véhicules ainsi que les assassinats et enlèvements ciblés constituent en effet une menace constante. Les actions combinées des groupes terroristes régionaux tels que le Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (GSIM), l'État islamique dans le Grand Sahara (EIGS) et l'insurrection locale burkinabè Ansaroul Islam ont donné lieu à de nombreuses attaques terroristes.

Malgré ces problèmes, le Burkina Faso a réalisé des progrès significatifs en matière de croissance et de réduction de la pauvreté au cours des quinze dernières années. Entre 2000 et 2017, le Burkina Faso a régulièrement enregistré des taux de croissance élevés, avec une moyenne de 6,2 % et une médiane de 5,9 % – la médiane la plus élevée de l'Afrique de l'Ouest et l'un des 10 pays les plus performants d'Afrique subsaharienne. Le Burkina Faso est l'un des plus grands producteurs de coton d'Afrique et compte parmi les cinq principaux producteurs d'or africains. Cette croissance récente a été tirée par des secteurs favorisant la réduction de la pauvreté tels que l'agriculture, l'exploitation minière (artisanale) et la construction. Ainsi, les 40 % les plus pauvres de la population ont signalé une augmentation de leur consommation deux fois plus importante que celle des 60 % les plus riches, et le taux de pauvreté extrême est descendu de 53 % en 2003 à 40 % en 2014.⁶

Valeur ajoutée brute par secteur (pourcentage de la VAB en prix courants)

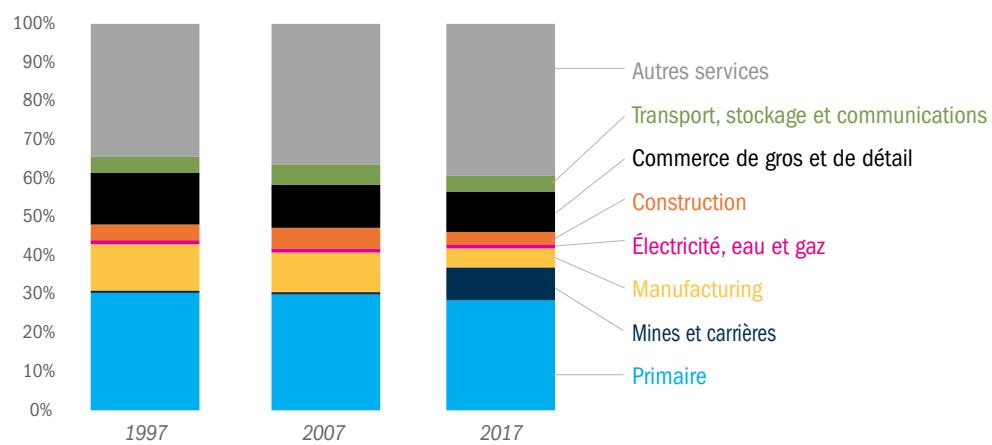


FIGURE 5 : Outre l'expansion spectaculaire de l'industrie minière depuis 2008, la composition sectorielle de l'économie burkinabè est restée pratiquement inchangée.

Source : *Calculs du personnel de la SFI avec les données de la BCEAO.*

Le Burkina Faso se trouve à un stade critique : pour maintenir les taux de croissance élevés nécessaires à la création d'emplois, à l'amélioration des moyens de subsistance et au renforcement de la résilience, il sera essentiel d'accroître les investissements du secteur privé. La soutenabilité de la croissance est en jeu, car l'économie doit créer 300 000 emplois par an, alors que les contraintes budgétaires actuelles, marquées par la faible contribution des micro, petites et moyennes entreprises, entravent le financement des dépenses sociales et de développement. En outre, malgré une croissance résiliente, les effets combinés de l'augmentation des risques sécuritaires, climatiques et budgétaires pourraient saper la confiance des investisseurs et entraver les perspectives de croissance à moyen terme. Par conséquent, étant donné que les dépenses publiques devraient diminuer, il sera essentiel de relancer les moteurs de la croissance en exploitant les atouts du Burkina Faso à partir d'un développement accru du secteur privé, lequel impliquera d'avantage de fonds privés pour les infrastructures.

Les approches en matière de développement du secteur privé pour le Burkina Faso doivent être étudiées au niveau régional, car l'enclavement du pays constitue à la fois un défi et une opportunité. Si le Burkina Faso est dépendant des pays côtiers, il pourrait également faire office de plaque tournante régionale, car il partage plus de 3 000 km de frontières avec ses six voisins directs, dont cinq sont membres de l'UEMOA. Pour le Burkina Faso, un renforcement de l'intégration

européenne permettrait de faire des économies d'échelle et de rationaliser les processus de production entre les pays de la région, rendant les entreprises plus compétitives sur les marchés internationaux. Cela pourrait contribuer à créer un marché plus vaste, et un climat des affaires plus favorable, capable d'attirer et de stimuler des investissements privés plus importants dans la région. Plusieurs initiatives ont été lancées dans ce sens, telles que le Corridor Lomé-Ouagadougou-Niamey et la Zone économique spéciale commune (ZES) entre le Burkina Faso (Bobo-Dioulasso), la Côte d'Ivoire (Korhogo) et le Mali (Sikasso). Ces initiatives visent à encourager la création et le développement d'activités industrielles publiques et privées, notamment par le biais d'infrastructures communes.

B. STRUCTURE DE L'ÉCONOMIE

La base économique réduite du Burkina Faso entrave la transformation structurelle et la création d'emplois. L'agriculture représente environ 60 % des emplois et un peu plus du tiers du PIB. Elle est dominée par l'agriculture de subsistance et fonctionne en deçà de ses capacités, avec une productivité de 160 000 FCFA (290 USD) par hectare, contre environ 650 USD dans l'ensemble de l'Afrique subsaharienne.⁷⁸ Le Burkina Faso produit environ 450 000 tonnes de coton chaque année, ce qui en fait l'un des principaux producteurs de coton en Afrique et le treizième producteur dans le monde.⁹ Outre le coton, les autres cultures

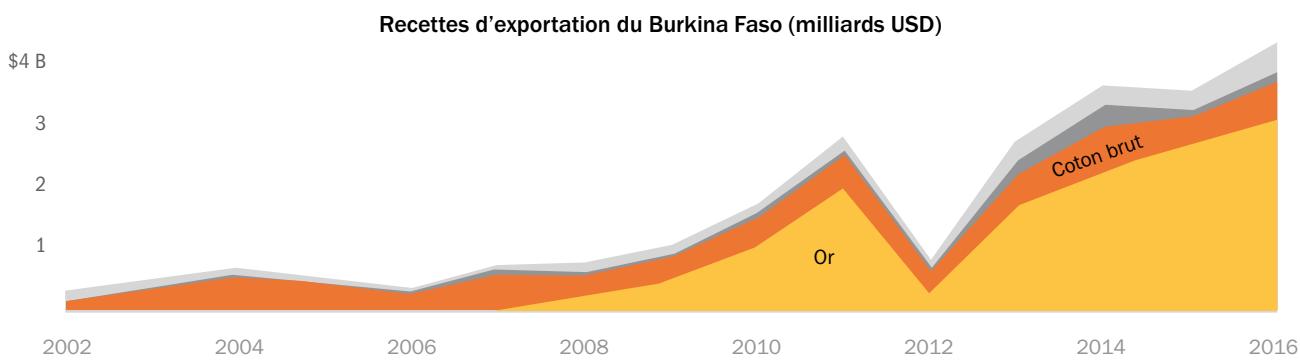


FIGURE 6 : L'or et le coton brut représentent la majeure partie des recettes d'exportation du Burkina Faso

Source : Observatoire de la complexité économique.

TABLEAU 1: Utilisation des envois de fonds au niveau des ménages au Burkina Faso

Raisons des envois de fonds reçus	Montants (millions FCFA)	Part en pourcentage
Soutien aux familles	50 663,3	88,8
Éducation	2 979,9	5,2
Santé	790,5	1,4
Baptême/mariage	126,8	0,2
Enterrements	165,7	0,3
Soutien à la production agricole	515,4	0,9
Soutien aux activités commerciales	62,7	0,1
Autres	1 761,3	3,1
Total	57 065,9	100,0

Source : *Enquête multisectorielle continue 2014 (EMC, 2014)*.

traditionnelles sont principalement le sorgho, le petit mil et le maïs, qui représentent 60 % de la production agricole. L'agriculture Burkinabé pourrait cependant faire à problème de spéculation foncière avec les promoteurs immobiliers qui s'accaparent des terres cultivables. La plupart des entreprises burkinabè (formelles et informelles) relèvent principales du commerce et des services, qui contribue pour environ la moitié du PIB.¹⁰ En raison d'un exode rural soutenu (la population urbaine augmente de 5 % par an et 29 % de la population burkinabè est déjà urbanisée), l'emploi dans le secteur tertiaire a fortement augmenté entre 2003 et 2014, passant de 23 % à 32 %.^{11,12} Le commerce de gros et de détail représente l'essentiel de ces activités, mais la plupart des entreprises relèvent du secteur informel, avec une valeur ajoutée moyenne annuelle de 550 000 FCFA (1 000 USD). En ce qui concerne le secteur des services formel, les « autres services » constituent l'activité principale.¹³ Le reste du tissu industriel national est composé d'entreprises manufacturières, de sociétés d'exploitation minière, d'électricité, de gaz, d'eau et de travaux publics, et ces dernières affichent des sous-performances et emploient moins de 10 % de la population.

Au cours de la dernière décennie, l'expansion économique du Burkina Faso s'est appuyée sur une base étroite, car le secteur public ainsi que les services non échangeables, le commerce, l'administration, la communication et les industries extractives ont contribué pour plus de 80 % à la croissance du PIB entre 2006 et 2013.¹⁴ Une partie de cette croissance a été tirée par les partenaires au développement. En effet, le Burkina Faso a reçu en moyenne 64 USD par habitant en aide publique au développement (APD) par an entre 2006 et 2016.¹⁵ Toutefois, ce chiffre est nettement inférieur à celui d'économies subsahariennes comparables, telles que le Liberia, le Soudan du Sud, le Rwanda, la Sierra Leone, le Mozambique, la Guinée-Bissau, le Sénégal, le Mali et la République centrafricaine.¹⁶ Les niveaux récents relativement faibles d'APD par habitant sont le résultat d'une stagnation en 2014-2016, marquée par une crise sociopolitique. Cependant, l'APD sur PIB courant a rebondi pour atteindre environ 9,2 % en 2017. En outre, plusieurs éléments indiquent que l'APD a été allouée à des secteurs axés sur la croissance. En effet, en 2017, l'agriculture (y compris la pêche et l'élevage), l'eau et l'assainissement, les infrastructures de transport et de communication, la santé et la gouvernance économique représentaient 68,8 % de l'APD totale au Burkina Faso.¹⁷ En même temps, la forte expansion de l'extraction aurifère depuis 2007 a eu un impact économique « sidérant » (Harsch, 2017), contribuant à une croissance de 300 % des exportations. En 2009, la valeur des exportations d'or a dépassé celle du coton et le Burkina Faso est devenu le quatrième producteur d'or d'Afrique en 2014, derrière l'Afrique du Sud, le Mali et la Tanzanie.¹⁸ En 2016, le Burkina Faso a exporté un total de 3 milliards USD d'or, représentant plus de 70 % de ses recettes d'exportation totales. Avec des exportations d'une valeur de 500 millions USD environ en 2016, le coton est la deuxième source de recettes d'exportation, soit 12 % du total des exportations. Ces deux secteurs sont toutefois extrêmement vulnérables face aux fluctuations des cours mondiaux, menaçant la stabilité du pays et de sa croissance.¹⁹

L'or et le coton sont les principales sources d'investissement direct étranger (IDE) au Burkina Faso. Fermement liés à l'expansion rapide de l'extraction d'or et à la croissance économique soutenue, les IDE ont

nettement augmenté, passant de 0,3 % du PIB en 2007 à plus de 3,5 % en 2017.²⁰ Selon les données *Financial Times* du marché des IDE, les investisseurs étrangers ont annoncé des investissements de 1,7 milliard USD au Burkina Faso entre 2010 et août 2018. L'extraction de l'or représente 35 % de ces investissements (et 10 % supplémentaires sont consacrés aux solutions d'extraction chimique associées), tandis que la production et la transformation du coton brut représentent 22 %. Les IDE dans les secteurs de la construction et des services aux entreprises sont également importants, principalement en raison de l'urbanisation rapide et des retombées des chaînes de valeur du secteur minier. Les 56 millions USD d'investissements dans les services financiers s'inscrivent dans la stratégie plus vaste d'expansion des institutions financières marocaines et sud-africaines en Afrique subsaharienne, tandis que les 50 millions USD d'investissements dans les énergies alternatives/renouvelables illustrent le développement récent du photovoltaïque au Burkina Faso.

Bien que le Burkina Faso compte une importante diaspora, l'effet des envois de fonds sur la croissance

IDE par secteur (millions USD), 2010-18



FIGURE 7 : L'or et le coton représentent la majeure partie de l'IDE du Burkina Faso

Source : *Financial Times*, Marchés des IDE.²¹

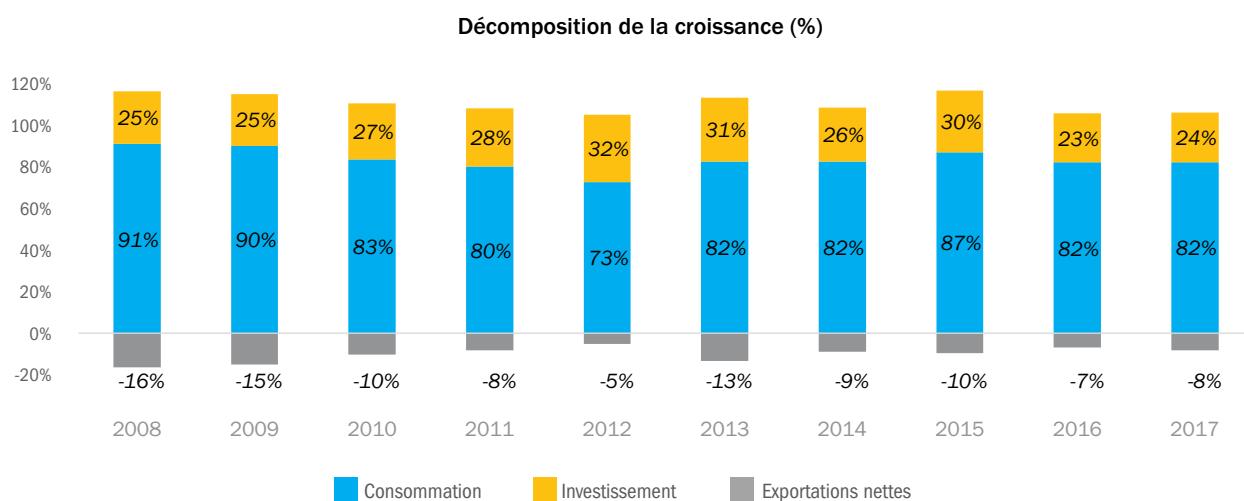


FIGURE 8 : La croissance économique est de plus en plus tirée par les investissements et les exportations

Source : BCEAO.

économique a été jusqu'à présent modéré, ces envois de fonds servant davantage à la consommation qu'à l'investissement. Selon les estimations des autorités burkinabè, la diaspora burkinabè compte 7,5 millions de personnes à travers le monde, dont environ 4 millions en Côte d'Ivoire. Ce taux de migration élevé signifie que les envois de fonds sont potentiellement une source de croissance économique. En 2018, les envois de fonds vers le Burkina Faso étaient estimés à 433 millions USD, soit 3 % du PIB. Cependant, plusieurs éléments indiquent que les envois de fonds de la diaspora sont davantage axés sur la consommation que sur l'investissement, limitant ainsi leur effet sur la croissance économique.²² En effet, selon une étude réalisée par l'OCDE en 2017,²³ le niveau de propriété d'entreprises ne diffère que de 1 % entre les ménages recevant des envois de fonds et ceux sans envois de fonds, ce qui met en évidence un faible taux d'utilisation des envois de fonds pour des investissements productifs. Dans le même ordre d'idées, au niveau micro-économique, les données de l'enquête auprès des ménages de 2014 révèlent qu'environ 89 % des envois de fonds étaient utilisés pour soutenir les familles, tandis que moins de 1 % étaient investis dans

Source : *Enquête multisectorielle continue 2014 (EMC, 2014)*.

Ainsi, alors que la composition sectorielle du PIB est restée globalement stable, les postes de dépenses évoluent lentement. Historiquement, la consommation

intérieure – qui compte une importante part importée – a été le principal moteur de la croissance au Burkina Faso. Cependant, avec l'augmentation de la production d'or, la contribution nette des exportations a considérablement augmenté et le déficit commercial s'est progressivement réduit. Dans un contexte volatile (les grands projets d'investissement n'étant pas entrepris chaque année), la contribution de la formation de capital augmente également.

Ainsi, la formation de capital est devenue le principal moteur de la croissance, tandis que la productivité totale des facteurs (PTF) est faible et en déclin, dans un contexte de lente transformation structurelle. Bien que l'investissement ait augmenté en raison de l'accroissement de l'extraction aurifère, le secteur fonctionne comme une enclave, avec des retombées limitées sur le reste de l'économie. Entre-temps, la faible performance des secteurs infrastructurels (principalement l'énergie, les transports/la logistique et les compétences professionnelles) freine la croissance de la productivité et la création d'emplois dans les activités agricoles et non agricoles autres que minières. Ceci est encore aggravé par le faible degré de sophistication et de formalisation de l'économie burkinabè. En effet, l'agriculture de subsistance et les services informels non échangeables dans les zones urbaines représentent à eux deux environ 85 % de l'emploi et de la production.²⁴

C. TAILLE DU SECTEUR PUBLIC ET DU SECTEUR PRIVÉ

Le secteur public a longtemps été un moteur majeur de la croissance économique au Burkina Faso. Avant la fin des années 1990, les plus grandes sociétés burkinabè étaient des entreprises publiques mal gérées,²⁵ fonctionnant sans grande cohérence et une absence de gestion axée sur les résultats ainsi qu'une efficacité et une redevabilité des dépenses publiques limitées.²⁶ Si le secteur public constituait la majeure partie du PIB, les propriétaires d'entreprises privées entretenaient souvent des liens étroits avec les responsables politiques.²⁷

Toutefois, dans les années 1990 et au début des années 2000, le Burkina Faso a lancé un programme de réformes économiques fondé sur le postulat que le secteur privé devait être le moteur d'une croissance économique soutenable. Cela a été inscrit dans une

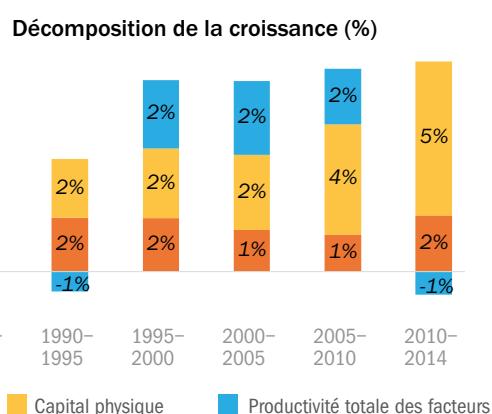


FIGURE 9 : La formation de capital est devenue le principal moteur de la croissance, tandis que la productivité diminue

Source : *Penn World Tables et calculs du personnel de la SFI*.

Lettre de politique de développement du secteur privé adoptée en 2002 et qui correspond toujours au point de vue du gouvernement. Depuis, le Plan national de développement économique et social 2016-2020 s'articule autour d'approches favorables à un secteur privé dynamique.^{28 29} Cela a déclenché une vague de privatisations en 1997, avec la vente ou la liquidation de 18 entreprises publiques. En 2010, après une troisième vague de privatisations, le programme était pratiquement achevé, et seules 13 sociétés – dans des secteurs stratégiques – appartenaient encore à l'État.^{30 31} Les principales entreprises publiques sont actives dans l'importation et la distribution d'hydrocarbures (SONABHY), l'eau (ONEA), la loterie nationale (LONAB), le service postal (SONAPOST), les chemins de fer (SOPAFER-B), l'électricité (SONABEL) et la sécurité sociale (CNSS).³² Bien qu'elle ait perdu son monopole sur la commercialisation, la SOFITEX (Société nationale des fibres textiles), société cotonnière phare du Burkina Faso, appartient toujours à l'État, le gouvernement l'ayant recapitalisée tout en cédant une partie de sa participation à l'association des producteurs de coton.³³

Alors que le secteur public représente toujours plus du tiers du PIB, cela ne semble pas évincer le secteur privé. Le secteur public reste un moteur important de la croissance : à la fin 2017, la consommation publique et les investissements représentent 25 % et 12 % du PIB, respectivement. En même temps, l'investissement public représente un peu moins de la moitié de l'investissement total. La propriété privée n'est par ailleurs soumise à aucune restriction, et les monopoles publics sont limités à l'importateur de carburant, aux services publics de distribution d'eau et d'électricité, et à la loterie nationale.³⁴ De plus, le poids relativement important du secteur public burkinabè est dû à la base économique étroite du Burkina Faso, et à ses immenses besoins sociaux et de développement. Les investissements publics s'élèvent au total à moins de 1,5 milliard USD, alors que la petite taille et la grande informalité des entreprises burkinabè limitent considérablement leur capacité à investir.

D. TYPOLOGIE DES ENTREPRISES

Le secteur privé burkinabè est principalement composé d'entreprises informelles peu productives. La plupart des adultes travaillent dans l'agriculture de

Contributions au PIB fin 2017 (% du PIB)

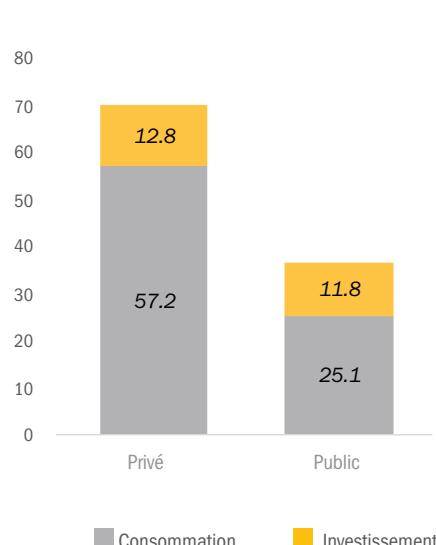


FIGURE 10 : Contributions publiques et privées au PIB

Source : Indicateurs de développement dans le monde de la Banque mondiale.

Total des investissements (% du PIB)

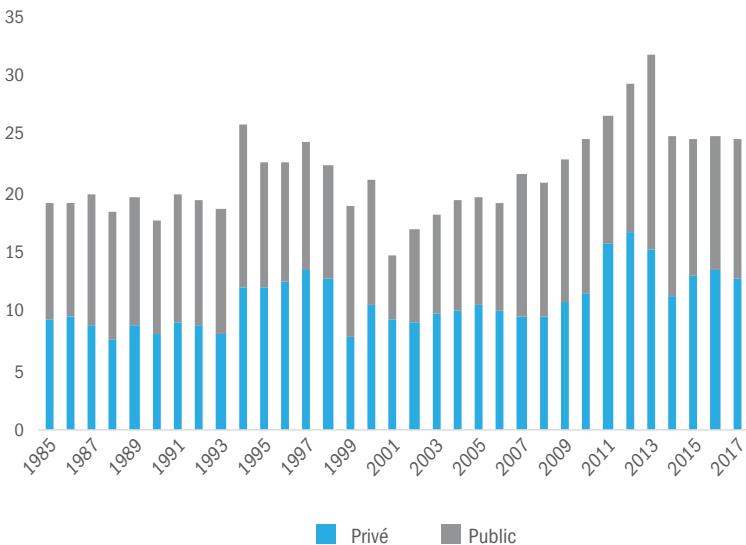


FIGURE 11 : Investissement public vs investissement privé

Source : Indicateurs de développement dans le monde de la Banque mondiale.

subsistance, et les entreprises informelles représentent 60 % des emplois non agricoles du secteur privé.³⁵ Selon les données du 7^{ème} recensement industriel et commercial de 2016, le Burkina Faso compte plus de 99.261 entreprises non agricoles, dont 90.9% sont informelles.³⁶ Ces entreprises ont tendance à être petites (96,5 % comptent moins de 10 employés et réalisent un chiffre d'affaires inférieur à 15 millions de FCFA) et ne génèrent que 11 % du total des ventes.³⁷ Dans tous les secteurs, les entreprises informelles sont quatre fois moins productives que les entreprises formelles.³⁸ Les entreprises non agricoles formelles et informelles sont principalement concentrées dans les secteurs non échangeables – commerce et autres services –, tandis que le secteur manufacturier ne représente que 16,9% des entreprises formelles et 20 % des entreprises informelles. L'échelle est globalement faible, car la valeur ajoutée moyenne annuelle se limite à 550 000 FCFA (950 USD). En outre, les entreprises sont principalement concentrées dans la capitale Ouagadougou (55,4%) et à Bobo-Dioulasso (17,3%), et majoritairement détenues par des Burkinabè (98,3%), 1,2 % seulement des entreprises étant étrangères, malgré l'absence de restrictions à la propriété étrangère.^{39,40}

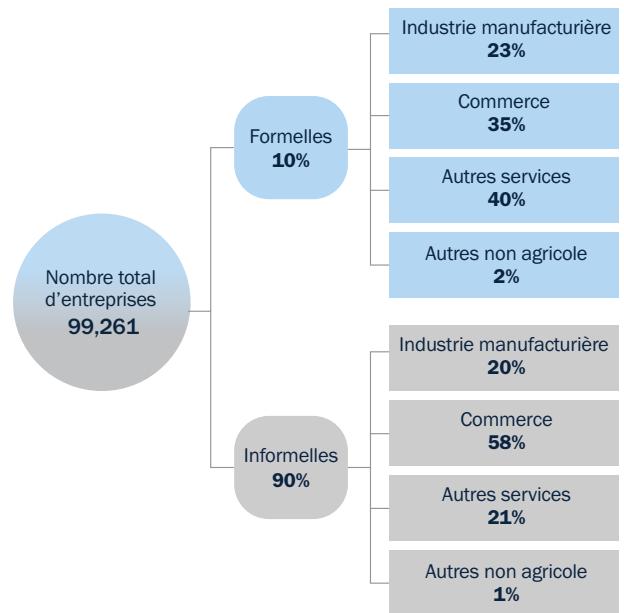
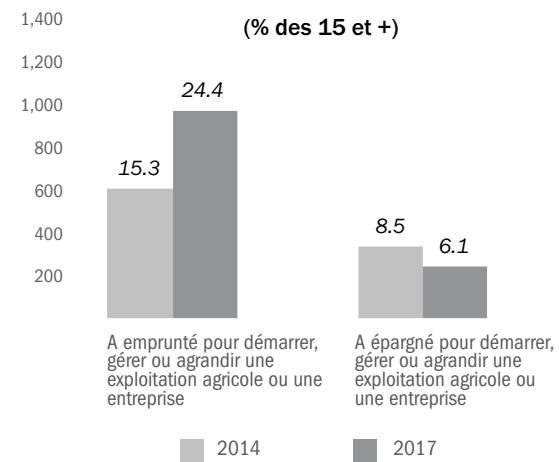
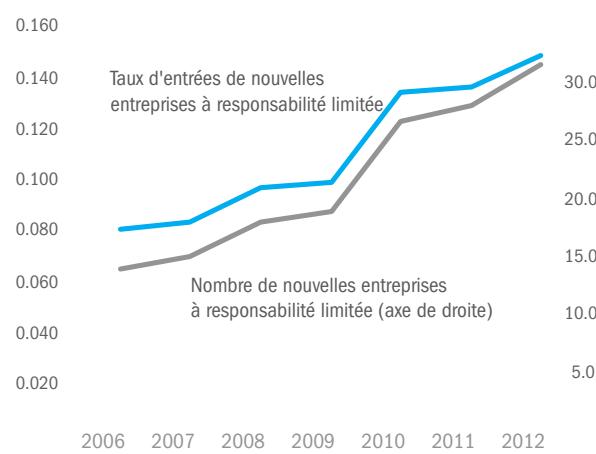


FIGURE 12 : Les entreprises informelles non productives prédominent au Burkina Faso

Source : Recensement des entreprises de 2008.

Note : Figure provenant du Diagnostic de l'emploi au Burkina Faso de la Banque mondiale, 2018.



FIGURES 13 et 14 : Mesures du dynamisme de l'entrepreneuriat

Source : Banque mondiale, base de données Doing Business et Global Findex.

Alors que l'entrepreneuriat est principalement composé d'entreprises familiales, la création d'entreprises croît à mesure que le pays s'urbanise. La population urbaine du Burkina Faso augmente en effet de 5 % par an. Le transfert de populations rurales travaillant dans l'agriculture vers les zones urbaines est à la base de l'essor de l'activité entrepreneuriale. La base de données Doing Business de la Banque mondiale montre que le nombre d'immatriculations d'entreprises a augmenté et que, selon le Global Findex de la Banque mondiale, le nombre d'adultes épargnant pour créer, gérer ou développer une exploitation agricole ou une entreprise a grimpé. Cependant, l'entrepreneuriat semble être plus souvent une nécessité qu'un choix. Les jeunes entreprises sont confrontées à de fortes contraintes de réglementation et d'investissement, tandis que le manque d'accès à l'énergie, aux financements et aux compétences professionnelles nuit gravement à leur compétitivité. En dépit des dispositifs gouvernementaux qui incitent les jeunes à entreprendre et les entreprises existantes à se formaliser, l'environnement est relativement peu favorable à l'entrepreneuriat. Le pays se classe 129^e sur 137 dans l'Indice mondial de l'entrepreneuriat de 2018, publié chaque année par le Global Entrepreneurship and Development Institute, et occupe le 23^e rang sur les 29 pays d'Afrique subsaharienne. Le Burkina Faso est sous-performant, en particulier dans les domaines de l'acceptation des risques, du capital humain, du capital-risque, des compétences en matière de nouvelles entreprises et de l'internationalisation.

Globalement, le secteur privé burkinabè est fortement concentré. Parmi les secteurs d'exportation et non échangeables, les quatre plus grandes entreprises représentent plus de 95 % des ventes, en raison de la concurrence limitée ainsi que des coûts de la conduite des affaires et des facteurs élevés.⁴¹ Cette concentration est encore plus forte pour les entreprises exportatrices, car seulement 3,6 % des entreprises exportent des produits ou services et les 25 % qui exportent le plus représentent 99,2 % des exportations totales. De même, le centile supérieur exportant le plus représente plus de 70 % du total des exportations.⁴²

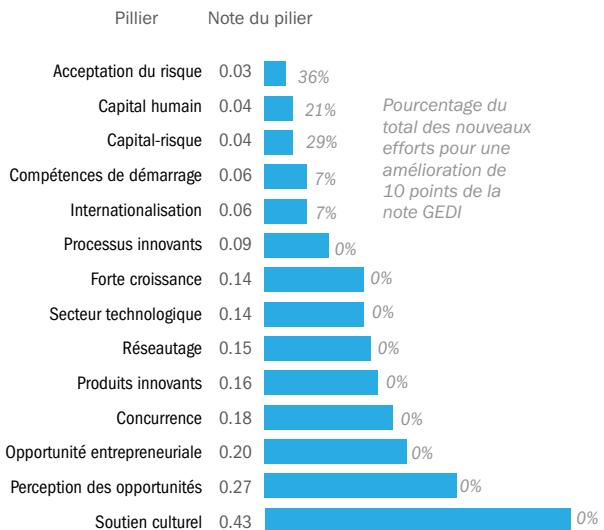


FIGURE 15 : Global Entrepreneurship Development Institute (GEDI), scores du Burkina Faso, 2018

Source : http://thegedi.org/countries/Burkina_Faso

L'emploi formel étant rare et confiné aux secteurs les plus compétitifs, les salaires ne sont pas proportionnels à la productivité du travail au Burkina Faso. Le salaire mensuel moyen dans le secteur formel est de 115 000 FCFA au Burkina Faso (environ 200 USD), un chiffre inférieur à celui de la Côte d'Ivoire, mais nettement supérieur à celui du Sénégal, ou encore du Mali et du Niger, deux pays eux aussi enclavés. Lorsque l'on prend en compte la productivité du travail, le salaire mensuel moyen semble moins compétitif au Burkina Faso que dans d'autres pays de l'UEMOA. La productivité du travail étant plus élevée au Sénégal et au Mali qu'au Burkina Faso. Cependant, cela pourrait aussi traduire une plus grande informalité du travail et une plus grande pénurie de compétences, puisque le salaire minimum mensuel est fixé à 34 664 FCFA au Burkina Faso (environ 60 USD), ce qui est nettement inférieur aux autres pays de l'UEMOA.⁴³

TABLEAU 2 : Degré de concentration par secteur : Le secteur privé burkinabè est fortement concentré

SECTEUR	ENTREPRISES		INDICE HERFINDAHL DES VENTES		
	#	% des ventes par les 4 entreprises principales	Formelles	Informelles	Total
Extraction de mineraux de métaux	9	100%	0.37	–	0.37
Production de longs métrages, vidéos et programmes télévisés, prise de son et musique	162	100%	0.71	0.02	0.68
Activités de services financiers	25	99%	0.17	–	0.17
Commerce de gros	470	99%	0.17	0.03	0.14
Conseils en programmation informatique et activités connexes	101	98%	0.72	0.33	0.72
Activités postales et de messagerie	1,332	98%	0.37	0.02	0.30
Activités de construction spécialisées	359	97%	0.04	0.03	0.03
Commerce de gros et de détail et réparation de véhicules à moteur et de motos	3,339	96%	0.21	0.01	0.20

Source : Recensement des entreprises de 2008.

Note : Tableau tiré du Diagnostic de l'emploi au Burkina Faso de la Banque mondiale, 2018

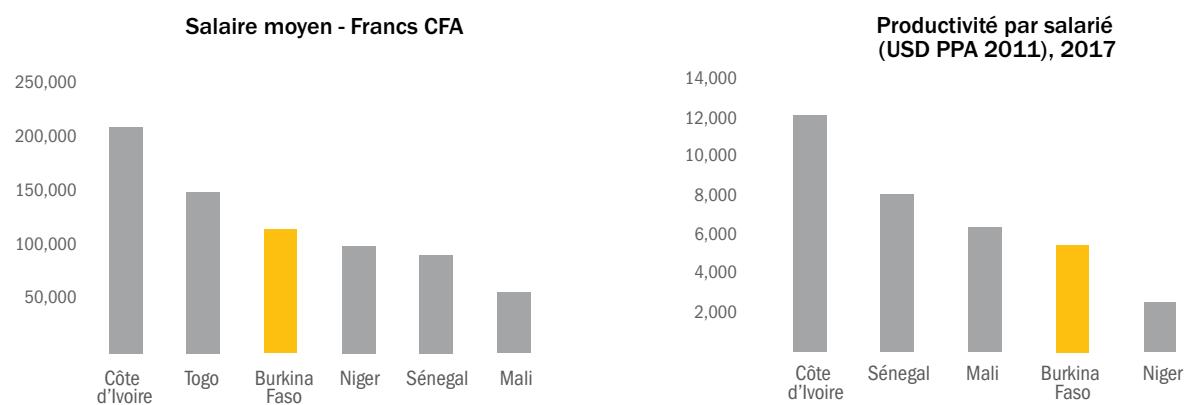


FIGURE 16 et 17 : Les salaires sont relativement élevés... mais cela n'a pas augmenté la productivité du travail

Source: Calculs des auteurs basés sur des sources nationales et sur la base de données Total Economy Database

II. Contraintes transversales au développement du secteur privé

La section suivante traite de l'état des principales contraintes transversales dans les domaines de la gestion macroéconomique, de la gouvernance et du climat des affaires, ainsi que de l'accès au financement.

A. GESTION MACROÉCONOMIQUE

Au cours des deux dernières décennies, le Burkina Faso a constamment affiché des performances macroéconomiques solides. Avec une croissance annuelle moyenne du PIB de 6,2 % entre 2000 et 2017, il a enregistré l'un des taux de croissance les plus élevés d'Afrique, principalement tiré par le développement de l'exploitation minière et des services, tandis que les exportations et les investissements ont augmenté de manière significative.

Malgré des risques substantiels, les perspectives restent positives. Le PIB a augmenté de 6,3 % en 2017, contre 5,9 % en 2016, soutenu par les secteurs croissants de l'extraction de l'or et de la construction, et une politique budgétaire expansionniste. Dans le

même temps, les performances de l'agriculture ont été décevantes suite aux crises climatiques. À l'avenir, les secteurs des services et de l'exploitation minière ainsi que les exportations devraient soutenir la croissance économique à moyen terme. Ces perspectives positives sont néanmoins orientées à la baisse, sous l'effet de risques de détérioration importants comme les fluctuations internationales des prix de l'or et du coton, les difficultés financières et les risques sociaux et sécuritaires importants.

La position extérieure est sous contrôle.

L'augmentation du déficit du compte courant, passé de 7,6 % du PIB en 2016 à 9,7 % en 2017, s'explique principalement par les importations de capitaux destinés aux investissements publics et aux projets miniers, des importations entièrement financées par les entrées d'IDE et les emprunts publics extérieurs. À moyen terme, la croissance des exportations des mines d'or devrait contribuer à soutenir la position du compte courant. L'inflation a augmenté à 2,0 % en 2017, mais l'indexation à l'euro et la politique restrictive de la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) devraient contribuer à renforcer la stabilité des prix à court terme.

Le Burkina Faso a eu tendance à mener des politiques budgétaires solides, le déficit budgétaire s'est cependant nettement creusé en 2017. Avec des recettes publiques totales équivalentes à 21 % du PIB, le Burkina Faso se classe au premier rang des huit pays de l'UEMOA⁴⁴. Les recettes fiscales ont représenté 17,3 % du PIB, tandis que les paiements d'intérêts étaient globalement limités à 1,0 % du PIB⁴⁵. En outre, malgré une fiscalité légère et des défaillances dans le recouvrement de

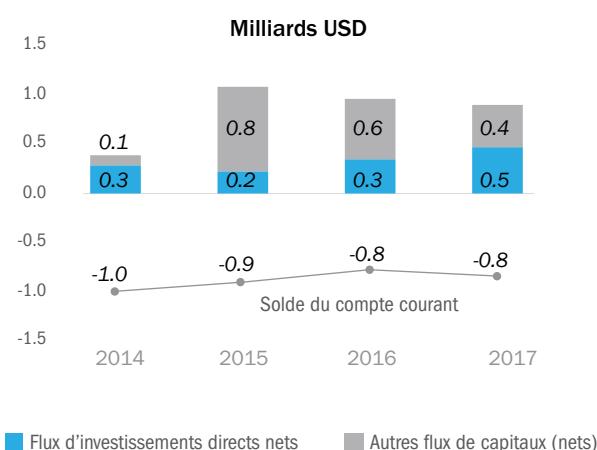


FIGURE 18 : Les déséquilibres externes sont maîtrisés

Source : EIU.

l'impôt⁴⁶, l'industrie minière est devenue une source importante de recettes, contribuant à hauteur d'environ 16 % aux recettes publiques totales en 2015^{47,48}. Au cours de la dernière décennie, les déficits publics ont été globalement contenus dans une fourchette de 3 à 4 % du PIB. Malgré ces bons résultats, le déficit budgétaire s'est considérablement creusé pour atteindre 7,8 % du PIB en 2017, contre 3,5 % en 2016, sous l'effet de la hausse des dépenses d'investissement et d'une agitation sociale plus marquée, notamment les grèves dans le secteur public qui ont exercé une pression à la hausse sur les salaires et les transferts. Ce glissement imprévu menace le financement des dépenses dans les domaines sociaux et sécuritaires. Afin de limiter les risques budgétaires et de créer une marge de manœuvre budgétaire pour les investissements prioritaires, ainsi que pour les dépenses sociales et de sécurité, l'accord de facilité de crédit prolongée de 157,6 millions USD conclu en mars 2018 avec le FMI vise à soutenir les efforts d'assainissement budgétaire du Burkina Faso. L'objectif est de réduire le déficit budgétaire à 3 % du PIB (objectif de l'UEMOA) d'ici 2019, notamment en sélectionnant mieux les investissements et en maîtrisant les dépenses courantes. Avec une dette publique totale

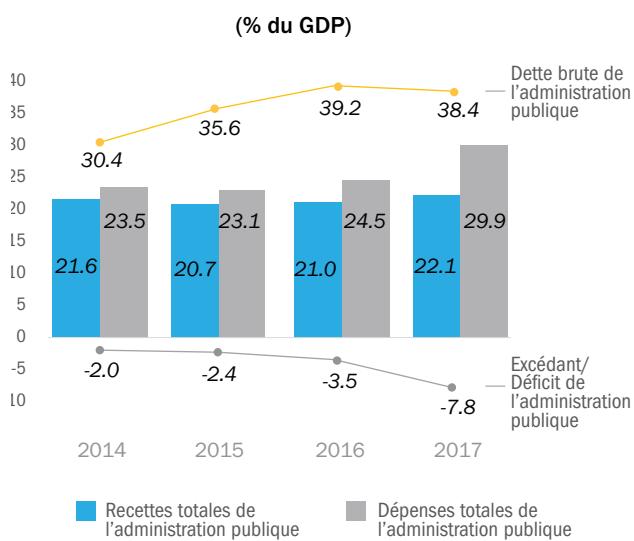


FIGURE 19 : Les risques budgétaires ont considérablement augmenté en 2017

Source : FMI : Burkina Faso - Rapport du personnel pour la consultation 2018 au titre de l'article IV, premier examen de la FEC, décembre 2018.

estimée à 42,5 % du PIB en 2018, le Burkina Faso est exposé à un risque modéré de surendettement extérieur, selon la dernière analyse de soutenabilité de la dette réalisée conjointement par le FMI et la Banque mondiale (décembre 2018). Sous réserve d'une réduction soutenue du déficit budgétaire, les risques budgétaires devraient s'atténuer progressivement. Toutefois, cela pourrait se révéler compliqué dans un contexte sécuritaire difficile alors que les élections générales de 2020 se préparent également.

B. GOUVERNANCE ET CLIMAT DES AFFAIRES

Le cadre de gouvernance du Burkina Faso est nettement meilleur que celui des autres pays IDA. Le score de la Banque mondiale au titre de l'évaluation de la politique et des institutions nationales (CPIA) du Burkina Faso en 2017 était de 3,6, contre une moyenne de 3,2 pour les pays de l'Association internationale de développement (IDA), et de 3,1 pour les pays IDA d'Afrique subsaharienne⁴⁹. Il classe ainsi le Burkina Faso au sixième rang des pays IDA d'Afrique subsaharienne et au deuxième rang de ceux d'Afrique de l'Ouest, juste derrière le Sénégal et devant le Ghana ou la Côte d'Ivoire⁵⁰. Ce fait est corroboré par d'autres indicateurs de référence internationales comme l'Indice de perception de la corruption de Transparency International⁵¹ pour 2017, dont le Burkina Faso occupe le 74^e rang sur 180, et l'Indice de l'État de droit du World Justice Project (Projet sur la justice mondiale)⁵² pour 2017-2018, dont le pays occupe le 70^e rang sur 113. Dans les deux cas, le Burkina Faso figure parmi les pays les plus performants d'Afrique de l'Ouest, légèrement derrière le Sénégal, à égalité avec le Ghana et légèrement devant la Côte d'Ivoire.

Bien que les indicateurs de gouvernance se soient détériorés au cours des années qui ont précédé et suivi la transition politique de 2014-2015, ils se sont sensiblement redressés depuis. Selon les Indicateurs de gouvernance dans le monde (IGM) de la Banque mondiale, le Burkina Faso est relativement performant en matière de contrôle de la corruption, de participation citoyenne et redevabilité, et de l'État de droit. Toutefois, cette performance s'est détériorée entre 2010 et 2014, au cours des dernières années du

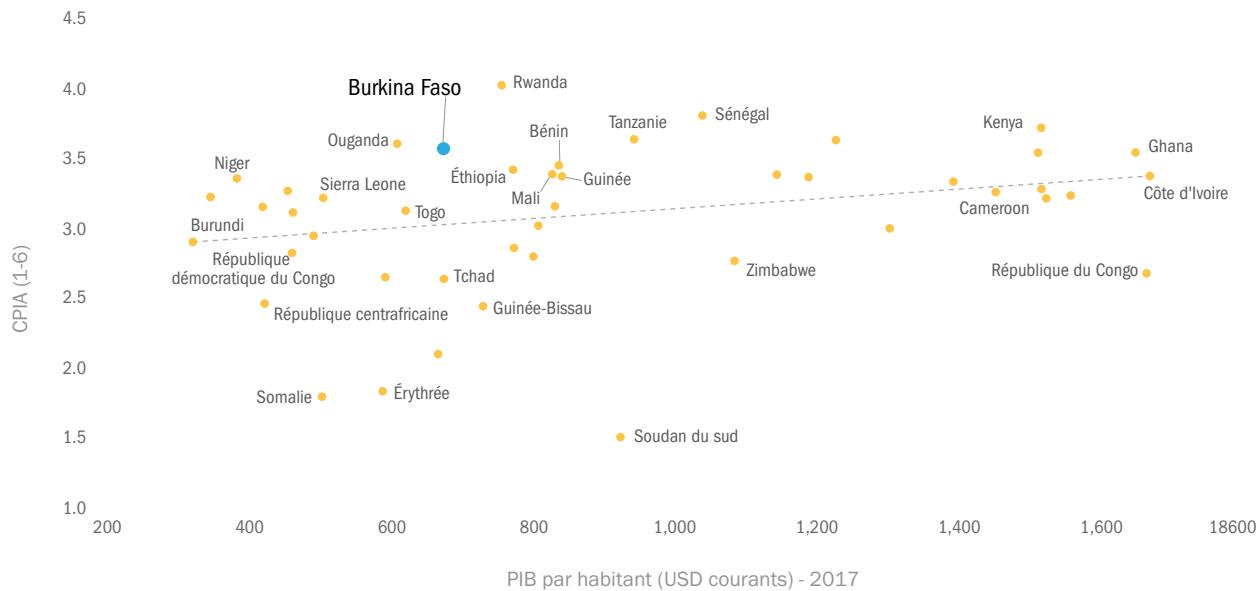


FIGURE 20 : Le score de la CPIA du Burkina Faso est plus élevé que ce que suggère son revenu par habitant

Source : CPIA et Indicateurs de développement dans le monde, Banque mondiale.

régime de Blaise Compaoré, devenu « léthargique, inefficace et sans motivation » (Harsch, 2017). Avec la transition politique pacifique de 2014-2015, le cadre de gouvernance s'est sensiblement amélioré, dépassant même son record d'avant 2010. À titre d'exemple, entre 2014 et 2017, le Burkina Faso a gagné 15 rangs centiles pour son contrôle de la corruption et 12 rangs centiles pour la participation citoyenne et la redevabilité.

La corruption est en effet moins répandue au Burkina Faso qu'ailleurs en Afrique. Les indicateurs mondiaux de perception de la corruption montrent que l'étendue de la corruption et des pots-de-vin est moins prononcée au Burkina Faso que dans la plupart des pays africains. Par exemple, sur l'Indice de perception de la corruption de Transparency International pour 2017, le Burkina Faso se classait 74^e sur 183 pays, légèrement en retrait par rapport au Rwanda, au Sénégal et à l'Afrique du Sud, mais devant les économies plus riches qui ont attiré des niveaux élevés d'investissements étrangers ces dernières années comme le Ghana, le Maroc, la Côte d'Ivoire, l'Égypte et le Kenya.

Les autres lacunes de gouvernance concernent principalement les insuffisances de capacité et d'efficacité. Bien que la situation se soit légèrement

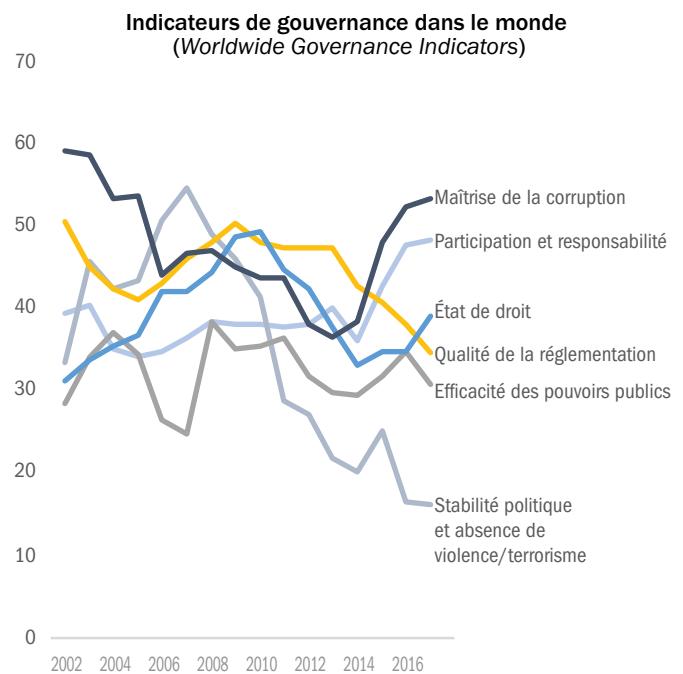


FIGURE 21 : Les indicateurs de gouvernance du Burkina Faso s'améliorent, malgré un net déclin de la stabilité politique et une augmentation de la violence/du terrorisme

Source : IGM de la Banque mondiale.

améliorée depuis 2014, le Burkina Faso affiche des résultats insuffisants en termes d'efficacité de la gouvernance, de qualité de la réglementation et de justice civile, soulignant la faible qualité des institutions et les capacités limitées de l'administration publique, ainsi que des procédures/réglementations complexes, centralisées et obscures⁵³. Parallèlement, la détérioration des conditions sécuritaires pèse sur les performances de la gouvernance du Burkina Faso. Si le pays obtenait autrefois ses plus hauts scores IGM pour sa stabilité politique et l'absence de violence/terrorisme, il se classe désormais parmi les 20 derniers au monde, principalement en raison de la transition politique de 2014-2015 et des attaques terroristes de plus en plus fréquentes qui se sont produites depuis.

Dans l'ensemble le climat des affaires est peu propice à l'investissement privé. Bien que, depuis 2004, plus de 200 réformes axées sur le secteur privé aient vu le jour⁵⁴, les obstacles réglementaires — bureaucratie, régimes fiscaux, réglementations douanières et

TABLEAU 3 : Les performances du Burkina Faso en matière de justice et de sécurité sont médiocres

Indice de l'État de droit – World Justice Project (Projet sur la justice mondiale)

	Tendance des facteurs	Note des facteurs	Classement régional	Classement par revenu	Classement mondial
Contraintes sur les pouvoirs du gouvernement	▲	0.53	8/18	5/12	67/113
Absence de corruption	▲	0.44	5/18	3/12	69/113
Transparence gouvernementale	–	0.46	6/18	4/12	77/113
Droits fondamentaux	–	0.60	3/18	1/12	48/113
Ordre et sécurité	–	0.63	11/18	8/12	87/113
Application des règlements	–	0.45	6/18	3/12	80/113
Justice civile	–	0.49	10/18	4/12	76/113
Justice pénale	–	0.45	4/18	1/12	58/113

Source : World Justice Project (Projet sur la justice mondiale).

commerciales — constituent un frein majeur aux activités du secteur privé⁵⁵. Le Burkina Faso est classé 151^e sur les 190 pays du rapport Doing Business de la Banque mondiale de 2019, alors qu'il occupait le 143^e rang en 2016. Ce déclin s'explique par un ralentissement du rythme des réformes par rapport à d'autres pays qui continuent d'adopter des réformes et des réglementations favorables aux entreprises. Le Burkina Faso obtient un classement particulièrement mauvais pour le raccordement à l'électricité (181^e sur 190), l'exécution des contrats (165^e sur 190) et le paiement des taxes et impôts (153^e sur 190), reflétant des insuffisances en termes de capacité et d'efficacité. Cependant, le pays s'est amélioré en matière de création d'entreprises (79^e rang) et d'octroi de permis de construire (58^e rang).

Les coûts relatifs à la conduite des affaires sont généralement élevés au Burkina Faso. Par exemple, les coûts de création d'une entreprise s'élèvent à 42,5 % du revenu par habitant au Burkina Faso, contre 8,1 % au Niger. De même, il faut compter en moyenne 446 jours pour qu'un contrat soit exécuté et 270 heures et 45 paiements pour payer taxes et impôts. Les délais (169 jours) et les coûts (9 % du revenu par habitant) pour obtenir une connexion électrique y sont décourageants. Au niveau de l'UEMOA, le Sénégal occupe la première place pour cet indicateur (127^e), suivi de la Côte d'Ivoire (143^e), tandis que le Burkina Faso figure parmi les moins performants au monde (181^e).

Malgré l'engagement d'améliorer le climat d'investissement, de nouvelles réformes sont nécessaires. Du côté positif, le Burkina Faso a récemment mis en œuvre plusieurs réformes clés qui facilitent les affaires. Par exemple, en 2018, le pays a adopté une loi réglementant tous les aspects de la médiation en tant que mécanisme alternatif de résolution des litiges, la loi sur les partenariats public-privé, un nouveau code des investissements et une loi d'orientation pour la promotion des PME. Le Burkina Faso a également progressé dans la réforme des licences d'exploitation et créé un nouveau bureau d'information sur le crédit. Tout cela a été soutenu par la création en 2017 d'une structure formelle chargée de proposer des réformes du climat d'investissement et d'en assurer le suivi. Cette structure créée par décret⁵⁷ se compose de trois entités : un comité de pilotage pour l'amélioration

du climat d'investissement, un secrétariat technique et des sous-comités techniques. Cependant, le comité de pilotage perd peu à peu de son dynamisme depuis 2017, la participation et l'engagement du secteur privé étant faibles. De nouvelles réformes essentielles sont nécessaires dans les domaines de la fiscalité, de l'accès à la terre et de l'exécution des contrats. Ces réformes du climat des affaires seront plus efficaces si elles s'accompagnent d'actions urgentes visant à améliorer la logistique, l'approvisionnement en électricité et les compétences professionnelles.

La concurrence privée et la défense des politiques restent des défis majeurs au Burkina Faso. Une nouvelle loi sur la concurrence, adoptée en avril 2017, est entrée en vigueur en mai de la même année. Elle vise à harmoniser les règles nationales et régionales en augmentant le montant des amendes infligées aux entreprises qui enfreignent le droit de la concurrence et en renforçant la protection des consommateurs via une réglementation plus efficace des promotions commerciales. Sa mise en œuvre a été lente et pourrait encore être améliorée. En même temps, la Chambre de commerce et d'industrie du Burkina Faso se renforce depuis 2017 en optimisant son organisation, mais en

tant que principal porte-parole du secteur privé, elle pourrait encore intensifier ses efforts. Elle pourrait notamment contribuer à l'organisation des associations professionnelles en vue d'une synergie d'action face au pouvoir public.

Depuis les années 1990, le Burkina Faso met en place des approches de développement du territoire et es pôles de croissance ont été retenus comme des plateformes majeures visant à stimuler l'activité du secteur privé et les réformes du climat des affaires. Ces pôles de croissance qui seront implantés dans des régions déterminées du pays où le développement de chaînes de valeur bien identifiées est favorisé par la présence d'infrastructures (électricité, canaux d'irrigation, routes et voies ferrées) combinées à des services (logistique, parcs industriels et zones économiques spéciales, agences de promotion, etc.). Une douzaine de pôles de croissance ont été identifiés dans le pays au regard des potentialités des régions. Le pôle de croissance de Bagré, le premier à avoir été opérationnalisé, à avoir reçu des fonds publics et à avoir été accompagné par la Banque mondiale en 2011. La processus de mise en place de ce pôle a illustré les complexités dans la construction des

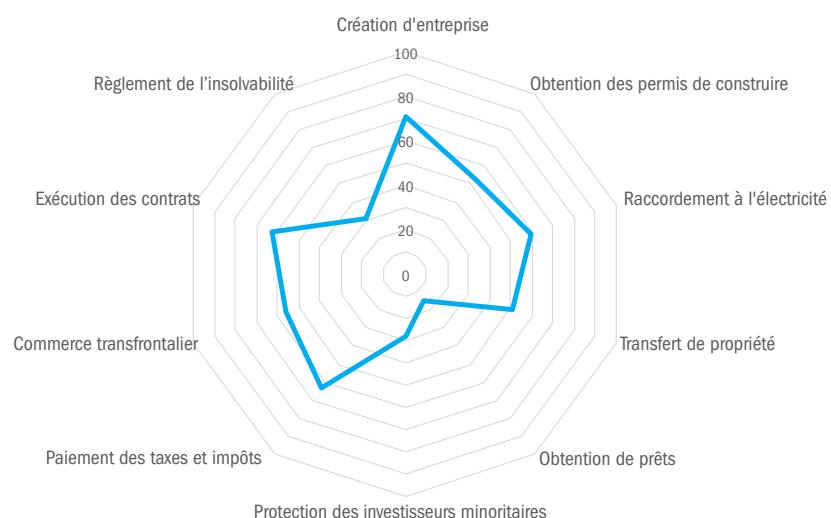


FIGURE 22: Des lacunes considérables pèsent encore sur la capacité à faire des affaires

Source : Rapport Doing Business 2019.

pôles de croissance. Après avoir stagné pendant plusieurs années et accusé des retards imprévus, le projet est maintenant sur la bonne voie pour atteindre ses objectifs initiaux. En mars 2018, le Conseil des administrateurs de la Banque mondiale a approuvé un financement supplémentaire de 50 millions USD. Dans le cadre du projet initial, 19 km de nouveaux canaux d'irrigation ont été construits, ce qui permettra d'irriguer 2 500 hectares de terres supplémentaires. Ce financement supplémentaire a permis de lancer la construction de plus de 200 km de routes nouvelles et d'étendre le réseau électrique, autant d'infrastructures qui sont nécessaires pour attirer le secteur privé dans ces régions. Même s'ils ne constituent pas des solutions miracles, ces pôles de croissance ont le potentiel de stimuler davantage le développement du secteur privé au Burkina Faso, à condition que leur développement s'accompagne des réformes du climat des affaires devant être menées dans ce sens. Par ailleurs, la volonté des pouvoirs publics et l'engagement des partenaires techniques et financiers conditionnent également leur réussite.

Bien que des efforts aient été déployés et que la performance du Burkina Faso soit positive au niveau régional, le cadre de PPP est encore incomplet et souffre de procédures longues et opaques. Selon l'indice Infrascope, le Burkina Faso se situe dans la moyenne régionale en termes de capacité à mettre en œuvre des PPP durables et efficaces⁵⁷. Pour établir un cadre juridique propice aux partenariats public-privé (PPP), une loi sur les PPP a été adoptée en 2013⁵⁸. Par ailleurs, le gouvernement a créé une direction spécifique pour la promotion des PPP au sein du ministère de l'Économie, des Finances et du Développement, ainsi qu'une commission présidée par le Premier ministre chargée de sélectionner les projets de PPP à approuver. Bien que le Plan national de développement envisage le financement de plus de 50 projets d'infrastructure via des PPP dans les secteurs de l'énergie, des transports et de l'eau, les capacités de planification et d'exécution limitées des pouvoirs publics et les processus d'appel d'offres longs, lourds et très centralisés dissuadent toujours les investisseurs privés. Ces problèmes ont entraîné l'annulation de plusieurs processus d'appel d'offres ouverts.

C. ACCÈS AU FINANCEMENT

Le secteur financier burkinabè est dominé par le secteur privé et relativement bien capitalisé avec des liquidités suffisantes⁵⁹. Le secteur bancaire se compose de 14 banques, les trois principales (Coris Bank, EcoBank et Bank of Africa) étant panafricaines. Ensemble, elles détiennent 55 % du total des actifs. Les autres banques sont des banques nationales à capitaux privés et deux petites banques publiques. Les banques sont suffisamment capitalisées : le ratio moyen d'adéquation des fonds propres est de 13,75 % en comparaison à la norme de 8 % préconisée par la BCEAO, et le ratio de liquidité est de 88 %, supérieur à la norme de 75 % préconisée par la BCEAO. Le secteur de la microfinance se compose de 133 IMF, dont 130 sont des coopératives. Ce secteur est très concentré, avec une IMF — le Réseau des caisses populaires du Burkina, ou RCPB — comptant plus de 73 % des clients et représentant 70 % des dépôts. Bien que les grandes IMF semblent être en bonne santé, la majorité des petites et moyennes IMF ont du mal à fonctionner, certaines affichant des fonds propres et/ou une rentabilité négatifs. Le secteur des services financiers numériques (SFN) en est encore à ses débuts, mais il se développe très rapidement.

Malgré la relative stabilité du secteur financier, certains risques émergents doivent être pris en compte. Bien que le ratio de liquidité du secteur bancaire soit conforme aux normes de la BCEAO, il a diminué depuis 2015. De plus, la performance des différentes banques reste très variable. Par exemple, bien que le niveau brut des PNP dans le secteur bancaire avoisine les 9 %, deux banques en vendent plus de 20 %. En outre, la forte concentration de crédit reste un risque et les crédits octroyés par les banques demeurent concentrés chez les grands clients des secteurs des travaux publics, du pétrole, des services et des textiles, ce qui accroît les risques sectoriels auxquels les banques sont exposées. Le niveau de rentabilité des banques reste également faible par rapport aux autres pays de l'UEMOA, comme la Côte d'Ivoire, le Sénégal et le Mali. Pour les IMF, la qualité du portefeuille, mesurée par les indicateurs de portefeuille à risque, a baissé pour s'établir à 4,95 %, soit au-dessus de la norme de 3 % préconisée par la BCEAO. La rentabilité des IMF reste

faible et le ratio de liquidité est au seuil. La plupart des IMF ne respectent pas le ratio de couverture des financements à moyen et long terme avec des ressources stables. De plus, la surveillance réglementaire du secteur de la microfinance est médiocre, les équipes responsables de la régulation manquant de personnel et disposant de capacités limitées.

L'accès aux services financiers a nettement augmenté – d'un point de départ certes faible - tiré par les services financiers numériques (SFN). Selon le rapport Global Findex de la Banque mondiale, le pourcentage d'adultes possédant un compte bancaire dans une institution financière ou auprès d'un fournisseur d'argent mobile a augmenté à 43,2 % en 2017, contre 14,4 % en 2014. Cette évolution est due à une forte augmentation des comptes d'argent mobile, dont le nombre de détenteurs est passé de 3 % de la population adulte en 2014 à 33 % en 2017. Le Burkina Faso est également l'un des 10 pays du monde où une proportion plus élevée d'adultes possède un compte d'argent mobile par rapport à un compte traditionnel dans une institution financière (23 %). Selon la BCEAO, le nombre de comptes d'argent mobile a augmenté de 250 %, passant d'environ 800 000 en 2013 à 2,8 millions en 2016. Les exigences moins strictes sur les pièces à fournir pour ouvrir un compte mobile (notamment ceux dont

Mesures de l'inclusion financière (% age 15+)

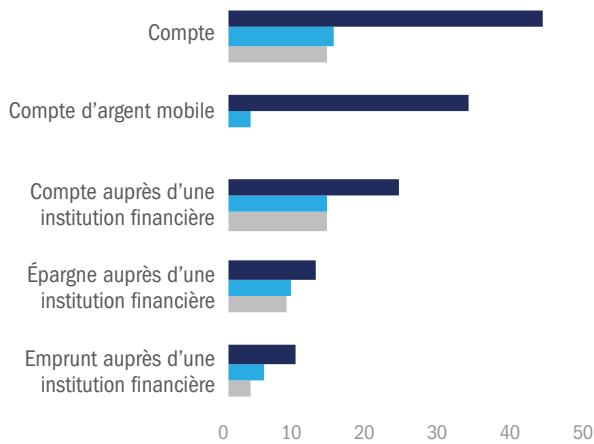


FIGURE 23 : L'accès aux services financiers s'est nettement amélioré

Source : Banque mondiale, rapport Global Findex.

le montant des transactions mensuelles est inférieur à 200 000 FCFA) et leur grande simplicité d'utilisation ont contribué à en faire une solution de plus en plus privilégiée. L'utilisation des SFN est largement motivée par les paiements numériques. En revanche, l'accès à d'autres services, comme l'épargne et le crédit via des plateformes numériques, reste limité. Cependant, dans le même temps, les écarts de revenus entre les sexes ont également augmenté, pointant des écarts en matière d'accès aux SFN, bien que les données du rapport Global Findex (2018) indiquent que l'écart entre les zones rurales et urbaines en matière d'accès aux SFN est étonnamment faible. En 2017, 27 % des personnes de plus de 15 ans vivant dans des zones rurales utilisaient un téléphone mobile ou Internet pour accéder à leur compte, contre 29 % de l'ensemble des personnes âgées de plus de 15 ans.

L'accès au crédit reste un sérieux problème pour les PME, et les infrastructures financières et les marchés de capitaux régionaux sont sous-développés. Les prêts des banques au secteur privé se concentrent sur les grandes entreprises opérant dans les secteurs du commerce, des services, des travaux publics d'infrastructure et des industries extractives, qui représentent cumulativement près de 80 % du total des actifs des banques. Les 50 premiers clients reçoivent 40 % du total des crédits (17 % pour les cinq plus gros clients). La part des prêts aux PME (6 % du total des actifs bancaires) et au secteur agricole (3,9 % du total des actifs bancaires) reste faible, constituant un déséquilibre économique, puisque le secteur agricole compte pour 27 % du PIB et les PME représentent l'écrasante majorité des 99.261 entreprises⁶⁰ burkinabè. L'accès limité au financement est particulièrement préjudiciable au développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire. Lors des consultations organisées dans le cadre de l'élaboration de ce rapport, plusieurs propriétaires d'exploitations moyennes ont indiqué que les garanties exigées étaient hors de portée pour les emprunts sous-satisfaisants. Les plafonds des taux d'intérêt appliqués au secteur bancaire —15 % — représentent une contrainte potentielle du point de vue de l'offre pour l'accès au financement. Avec la garantie de paiement conférée par les titres publics, cela pourrait limiter les prêts des banques aux particuliers et aux PME. L'accès aux agences bancaires est également limité : le Burkina

Faso compte une banque par kilomètre carré, alors que des pays comme le Rwanda et le Ghana en comptent respectivement 17 et 5,2. Les coûts d'ouverture et de gestion des comptes bancaires sont élevés. De plus, il faut satisfaire de nombreuses exigences pour ouvrir un compte. Cependant, l'augmentation rapide des SFN pourrait rendre l'accès aux agences physiques moins nécessaire.

Les connaissances financières sont également limitées. L'enquête Finscope (2017) montre que plus de 75 % de la population ne demandent pas de conseils financiers ou dépendent de leur famille. Si les institutions de microfinance et de finance numérique tentent de combler le déficit de financement des PME, leurs produits ne répondent pas toujours aux besoins des clients. En outre, les processus du secteur financier et la culture du risque ne favorisent pas l'amélioration de l'inclusion financière des entreprises et des particuliers. Lorsque des PME peuvent prétendre à un financement bancaire, il est généralement modeste (16 % environ de l'investissement total) avec des taux d'intérêt élevés (entre 7,75 à 15 %⁶¹), des maturités courtes (deux ans maximum) et des conditions et des exigences de garantie difficiles à satisfaire. De plus, l'absence d'un registre numérique des garanties opérationnel entrave l'accès au crédit. Bien que le Burkina Faso ait récemment lancé un nouveau bureau de crédit, celui-ci ne couvre que 1,1 % de la population adulte. En comparaison, la même institution en Côte d'Ivoire couvre environ 9,6 % de la population adulte⁶².

Pour faire face aux risques croissants du secteur et améliorer l'accès au crédit et à d'autres services financiers, il sera essentiel de conduire des réformes réglementaires, de renforcer les capacités et de développer les infrastructures. Bien que les institutions financières manifestent un appétit croissant pour le financement des PME, l'environnement propice à l'octroi de prêts pourrait être amélioré. Le contrôle du secteur bancaire et de la microfinance par la commission bancaire de la BCEAO doit être renforcé pour garantir le respect des normes prudentielles. En même temps, il convient de noter que le risque de crédit au Burkina Faso est maîtrisé, car les PNP sont toujours restées faibles, y compris pendant les crises politiques de 2014 et 2015⁶³. Les changements réglementaires, qui visent une revue à la baisse des exigences pour

l'ouverture d'un compte bancaire tout en préservant les exigences de LBA/FT et en réduisant les frais bancaires, seront également importants. Il sera essentiel de mettre en place des mécanismes de refinancement et des lignes de crédit pour améliorer l'accès des banques au financement à long terme. Le renforcement des capacités des banques sera essentiel pour leur permettre de développer des produits financiers innovants qui tirent parti des solutions technologiques et répondent aux besoins des entreprises. Dans cette optique, des efforts supplémentaires devraient être fournis pour développer l'agriculture et le financement de la chaîne de valeur. En outre, les programmes nationaux d'éducation financière et les stratégies d'inclusion financière seront essentiels pour faciliter l'accès aux produits et aux services financiers. Pour accroître l'accès aux SFN, il sera important d'améliorer et de développer les infrastructures et la connectivité des TIC, de mettre en place un cadre juridique et réglementaire clair pour les agents bancaires, qui réduit les coûts et les exigences de dépôt, et de développer des partenariats entre le secteur financier et les opérateurs financiers mobiles. La BCEAO devrait se pencher sur ces questions dans le cadre des travaux en cours sur un switch monétique régional afin d'offrir une interopérabilité et étendre les SFN.

Une réglementation adaptée, des politiques de soutien et une infrastructure financière propice au développement de sources de financement non bancaire des PME sont des priorités majeures. L'amélioration de l'accès au financement des PME qui en sont exclues pourrait contribuer à cultiver au fil du temps un sous-ensemble d'entreprises, une sorte d'« assise » sectorielle à fort potentiel de croissance, qui pourraient être incubées en vue de leur introduction future sur le marché des capitaux de la sous-région. Cela nécessitera un cadre réglementaire adapté garantissant une protection adaptée des droits et des contrats. Pour aider les PME en croissance qui ne peuvent pas accéder à un financement bancaire à long terme, il pourrait être nécessaire de mettre en place des solutions de financement alternatives basées sur de nouveaux modèles d'affaires et de nouvelles technologies — comme les financements de l'amorçage et des chaînes de valeur —, dans un contexte favorable reposant sur un cadre réglementaire adéquat. ■

III. Goulets d'étranglement des secteurs infrastructurels freinant le secteur privé

La section suivante décrit les principales contraintes et opportunités pour le secteur privé dans les secteurs infrastructurels essentiels de l'énergie, du transport et des compétences professionnelles.

Le Diagnostic systématique pays du GBM, les discussions avec des experts pays et des membres de l'équipe du GBM ainsi que des éléments quantitatifs et qualitatifs concordants montrent que l'énergie, le transport/la logistique et les compétences professionnelles sont les secteurs infrastructurels les plus critiques pour le Burkina Faso, et que leur performance médiocre est actuellement l'obstacle le plus lourd au développement du secteur privé. En bref, le Burkina Faso figure parmi les cinq pays uest-africains les moins bien classés dans ces trois domaines. Dans l'ensemble, la piétre performance de ces secteurs freine le développement du secteur privé, mais le secteur privé peut apporter des solutions qui ont le potentiel d'améliorer cette performance.

A. ÉNERGIE

Le Burkina Faso compte l'un des taux d'accès à l'électricité les plus bas du monde, avec seulement 20,63 %⁶⁴ de la population raccordés au réseau national en 2017. En Afrique de l'Ouest, le Burkina Faso compte parmi les cinq pays les moins performants en termes d'accès à l'électricité, avec la Guinée-Bissau, le Liberia, le Niger et la Sierra Leone. Les groupes à faible revenu sont presque complètement exclus du réseau national, et il existe un écart important entre les zones urbaines et les zones rurales, avec un taux d'accès de 65,76 % dans les zones urbaines, contre seulement 3,27 % dans les régions rurales.

Avec une capacité électrique totale installée de 324 MW,⁶⁵ le Burkina Faso possède une puissance installée extrêmement limitée et dépend fortement des pays voisins, notamment de la Côte d'Ivoire,

pour satisfaire ses besoins. En l'absence de ressources domestiques de gaz ou de charbon et avec un potentiel hydroélectrique limité,⁶⁶ le Burkina Faso est tributaire d'importations coûteuses de fioul lourd (FOL) et de diesel et achète une grande part de son électricité aux pays voisins. La Société nationale d'électricité du Burkina Faso, la SONABEL, a des capacités limitées en matière de production et sur les questions techniques. En 2017, le Burkina Faso a importé environ 36,9 % de son électricité.⁶⁷ Le développement d'interconnexions régionales au sein du Système d'échanges d'énergie électrique uest-africain (EEEAO) — dont celle construite récemment entre le Ghana et le Burkina Faso, avec un contrat de fourniture de 100 MW, et les interconnexions à venir avec le Bénin, le Niger, le Nigeria et le Togo — aidera le Burkina Faso à devenir moins tributaire de la Côte d'Ivoire. À l'avenir, la mise en place d'un marché sous régional de l'électricité contribuerait également à promouvoir cet objectif.

Cependant, le manque de fiabilité de la fourniture d'électricité et le coût élevé de l'énergie pour les consommateurs sont des facteurs majeurs qui entravent le secteur privé au Burkina Faso. Par exemple, sans électricité, les machines servant à traiter les produits agricoles de base ne peuvent pas être utilisées. La performance technique de la SONABEL est globalement insuffisante, avec des pertes de transmission et de distribution représentant environ 14,5 % de la production totale — une augmentation par rapport au chiffre inférieur à 12 % enregistré en 2010-2011.⁶⁸ Ainsi, les consommateurs raccordés au réseau subissent des délestages et des « baisses de tension » fréquents. Ce manque de fiabilité et cette mauvaise qualité de l'électricité peuvent endommager

le matériel et nuire à la compétitivité des secteurs de l'agro-industrie, de l'exploitation minière, de l'industrie manufacturière et des TIC. Le coût de la production d'électricité est supérieur à 0,25 USD/kWh, alors que les importations d'électricité ne coûtent que 0,12 USD/kWh. Même si le prix de l'électricité pour le consommateur final est subventionné⁶⁹ et différencié pour les ménages et les mines, il reste prohibitif, soit un montant près de trois fois supérieur à la moyenne de l'Afrique subsaharienne. Le Burkina Faso est, juste après la Guinée-Bissau, le pays de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) où le coût de l'électricité pour les utilisateurs finaux est le plus élevé (0,25 USD/kWh, pour une moyenne de 0,21 USD/kWh dans l'UEMOA). Par conséquent, en raison du manque de fiabilité du service fourni lorsqu'il y a un raccordement au réseau et du coût élevé de l'électricité, la plupart des exploitations minières/sociétés industrielles possèdent leurs propres générateurs au diesel ou au fioul lourd, dont les coûts de fonctionnement sont élevés (avec un coût du combustible/opérationnel estimé à environ 0,20 USD/kWh). Cela signifie en retour que le service public, la SONABEL, ne parvient pas à retenir ses consommateurs les plus importants et les plus solvables.

Grâce à l'excellente irradiation solaire du pays, la génération solaire pourrait devenir la source de production la moins chère au Burkina Faso et la principale source de nouvelles capacités de production. L'irradiation solaire au Burkina Faso varie de 5,5 à 6,3 kWh/mètre carré par jour, la meilleure irradiation étant constatée dans l'extrême nord (région du Sahel). L'énergie solaire gagne en importance au Burkina Faso, avec la clôture financière récente du projet privé Zina Solaire de 27 MW, soutenu par la SFI, et le lancement en 2017 du projet public Zagtolli, de 32 MW. À moyen et long terme, le Burkina Faso pourrait mobiliser son fort potentiel solaire et les interconnexions régionales en cours de développement pour devenir un exportateur d'énergie dans la sous-région.

Des solutions impliquant le secteur privé peuvent contribuer à saisir ce potentiel tout en remédiant aux déficits énergétiques. Pour répondre à une demande d'électricité en croissance rapide de manière soutenable et au moindre coût, le Burkina Faso pourrait mobiliser les investisseurs du secteur privé en faveur de la production. Pour satisfaire une demande croissante (au rythme de 13 % par an) et atteindre ses objectifs d'électrification, le Burkina Faso prévoit d'augmenter sa capacité installée de 50 % sur les cinq prochaines

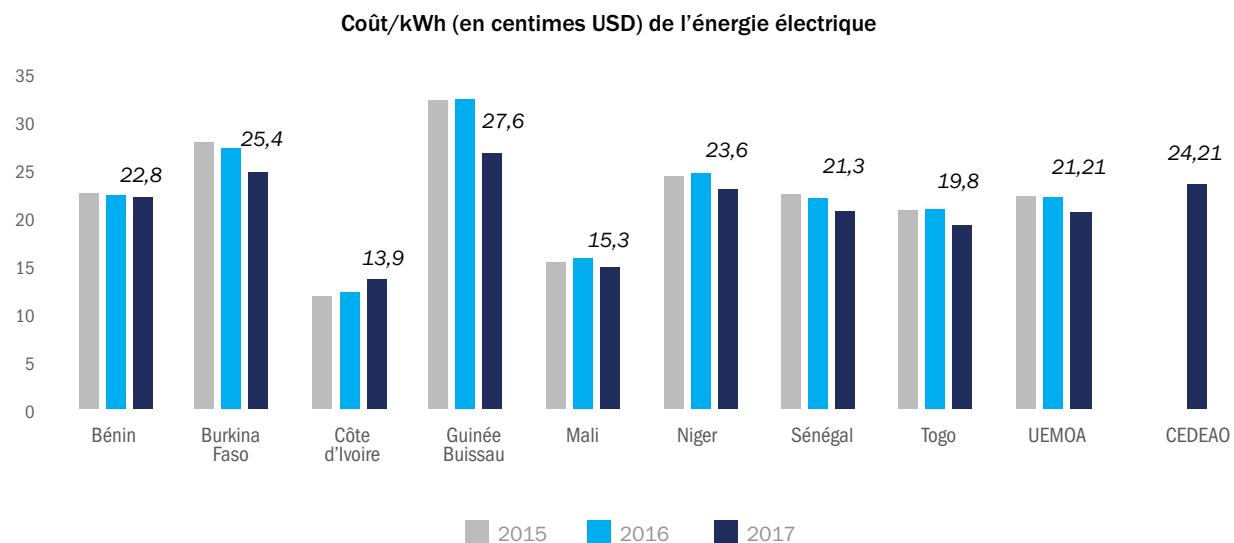


FIGURE 24 : Les coûts de l'électricité figurent parmi les plus élevés d'Afrique de l'Ouest

Source : *Doing Business*, Banque mondiale.

années. Compte tenu de l'espace budgétaire limité, de l'intérêt grandissant du secteur privé au Burkina Faso et de la concurrence croissante entre les producteurs indépendants d'électricité (PIE) dans la région, un déploiement de capacités de production durables et moins coûteuses pourrait être atteint en mettant plus à profit les investissements du secteur privé. Cela pourrait inclure le développement d'infrastructures électriques partagées qui approvisionneraient les mines, tout en électrifiant des régions éloignées. Cela contribuerait également à améliorer la solvabilité de la SONABEL et à financer les dépenses d'investissement nécessaires à la mise en place de capacités de production supplémentaires.

Le Burkina Faso a récemment modernisé son cadre réglementaire pour encourager la participation du secteur privé tout en améliorant la santé financière et l'attrait de son secteur énergétique, mais la mise en œuvre est lente. Avec le soutien d'une Opération de politique de développement (OPD) de la Banque mondiale, un accord tripartite entre la SONABEL (la nationale d'électricité), la SONABHY (la société publique d'importation et de stockage des hydrocarbures) et le gouvernement a éliminé les subventions en amont à l'importation de carburant payées par la SONABEL, mettant fin à la dette intersectorielle et améliorant la santé financière du service public de l'énergie. En parallèle, la Loi sur l'électricité de 2017 a libéralisé le secteur de l'énergie en abrogeant le statut d'acheteur unique de la SONABEL pour les gros consommateurs industriels et en simplifiant la passation des marchés pour les PIE. Toutefois, ces dispositions ne sont pas encore pleinement appliquées, la plupart des décrets d'application n'ayant pas été encore publiés. Plus précisément, le cadre de PPP de 2013 et les critères de sélection des appels d'offres pour les PIE restent flous.

Les faibles capacités sectorielles nuisent également aux investissements privés. Le cadre réglementaire pour les PPP n'a pas été suffisamment testé, les capacités techniques sont limitées et le processus d'appel d'offres lourd et complexe, certains appels d'offres ouverts ayant été annulés. Ainsi, malgré le fort appétit des investisseurs, le Burkina Faso PEIne encore à exécuter des projets, même avec des contrats d'achat d'électricité signés. Ces dernières années, plusieurs appels d'offres

ont été annulés à cause de graves défaillances au niveau de la passation des marchés, de la planification et de l'absorption du réseau. Plusieurs contraintes majeures empêchent l'amélioration de l'infrastructure électrique au Burkina Faso, notamment par le biais d'une participation accrue du secteur privé.⁷⁰ Plus précisément : (i) la faible capacité du gouvernement en matière de planification et d'exécution a entraîné le développement de projets non prioritaires et la prise de décisions technologiques sous-optimales ; (ii) la production insuffisante d'énergie de base, l'absorption limitée des énergies renouvelables variables par le réseau et les capacités techniques limitées de la SONABEL font obstacle à l'investissement dans des capacités de production supplémentaires ; et (iii) les processus de passation des marchés inefficaces, laborieux et fortement centralisés⁷¹ entraînent des retards importants.

Il est dès lors essentiel de renforcer les capacités techniques et de planification du Burkina Faso pour améliorer la performance du secteur et développer des projets d'énergie renouvelable. Tout d'abord, l'augmentation des capacités de planification nécessite un plan de développement de la production d'énergie au moindre coût, parallèlement à une étude d'intégration du réseau national. Cela aidera à établir des priorités et à rationaliser les nouveaux projets, notamment pour l'énergie renouvelable raccordée au réseau ou hors réseau. Ensuite, des initiatives spécifiques sont nécessaires pour renforcer les capacités transactionnelles nécessaires aux appels d'offres pour ainsi établir la confiance des investisseurs et attirer des PIE fiables. Cela implique surtout : (i) la décentralisation de la passation des marchés pour les PIE du ministère des Finances au ministère de l'Énergie ; et (ii) la fourniture de conseillers détachés au ministère de l'Énergie pour renforcer les capacités transactionnelles et d'interaction avec le secteur privé.

B. TRANSPORT ET LOGISTIQUE

Quatre-vingt-cinq pour cent des exportations du Burkina Faso sont destinées à des pays extérieurs à la région et les importations représentent près de 40 % du PIB. En tant que pays enclavé, le Burkina Faso dépend des ports des pays voisins pour ses

échanges commerciaux. Actuellement, environ 30 % des échanges passent par la Côte d'Ivoire, 25 % par le Ghana, 25 % par le Togo et les 20 % restants par le Bénin. Toutefois, la chaîne logistique et de transport est très inefficace, alors que l'industrie du transport routier est dysfonctionnelle et non compétitive. Cela fait grimper considérablement le coût global des affaires, qui est particulièrement prohibitif et l'un des plus élevés de la région. Parmi les principales contraintes figurent l'infrastructure déficiente, les barrages routiers, les réglementations insuffisantes ou inefficaces, le chevauchement des réglementations régionales, la multitude d'acteurs aux intérêts contradictoires, les incitations mal conçues, de l'octroi des licences et du suivi. La combinaison de ces facteurs a entraîné des distorsions importantes sur le marché — caractérisé par des investissements faibles et un service d'une qualité médiocre —, qui ont généré par la suite un écart considérable entre les prix et les coûts dans la fourniture de services de transport. L'environnement habitant sectoriel global n'est pas favorable à la concurrence et à l'investissement privé. Tout en améliorant la chaîne logistique et en surmontant les obstacles réglementaires, des solutions PPP pourraient être explorées pour l'entretien des routes, les plateformes logistiques, les chaînes du froid et le stockage, ainsi que le transport urbain.

Jusqu'en 1970, le chemin de fer Abidjan-Niger était le principal mode de transport pour le commerce extérieur du Burkina Faso. Par la suite, avec le développement des routes, les échanges se sont diversifiés grâce à l'émergence de nouveaux corridors traversant le Ghana et le Togo. Depuis vingt ans, la Société internationale de transport africain par rail (SITARAIL), une filiale du groupe Bolloré, exploite la seule voie ferrée du Burkina Faso, qui part de Ouagadougou et passe par Bobo-Dioulasso avant de rejoindre la Côte d'Ivoire. Depuis sa mise en service dans les années 1980, la section Ouagadougou-Kaya vers le nord a été sous-utilisée pendant plusieurs années, et la majeure partie de l'infrastructure n'est désormais plus opérationnelle. Une liaison ferroviaire avec le Niger est également prévue dans le cadre du projet régional baptisé la « *Boucle ferroviaire* » reliant Abidjan, Ouagadougou, Niamey et Cotonou. Un programme de modernisation de la ligne existante entre

la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso est également prévu.

Concurremment, le réseau routier classé compte environ 15 300 km de longueur totale, dont seulement 20 % sont bitumés. Le réseau routier non classé comprend environ 46 000 km, dont environ 50 % deviennent impraticables pendant la saison des pluies. Selon l'Indice de l'accessibilité rurale de la Banque mondiale, le Burkina Faso se classe aux derniers rangs en Afrique, avec moins de 25 % de la population rurale vivant à moins de 2 km d'une route praticable en toutes saisons. En raison de son enclavement, le Burkina Faso est dépendant de la connectivité avec les pays voisins pour le commerce international. Le corridor de transport Abidjan-Ouagadougou comprend 1 261 km de routes (639 km en Côte d'Ivoire et 622 km au Burkina Faso). Il inclut également le chemin de fer exploité par SITARAIL : une ligne de voie ferrée métrique à voie unique de 1 238 km. La répartition modale actuelle entre le rail et la route est d'environ 75 % pour le transport routier et 25 % pour le transport ferroviaire. Ce corridor est devenu plus important, la sécurité aux frontières avec le Mali et le Niger s'étant détériorée depuis 2016.

Les infrastructures physiques de mauvaise qualité et l'espace budgétaire limité, ainsi que les marchés non concurrentiels des services de transport expliquent les déficiences des transports et de la logistique Burkinafaso. Même comparé à d'autres pays africains enclavés, le Burkina Faso est en retard pour l'Indice de performance de la logistique (IPL) de la Banque mondiale, avec de graves déficiences en matière de suivi et de traçabilité, ainsi que de dédouanement. L'indice du « Commerce transfrontalier » brosse un tableau similaire : le Burkina Faso y est classé 120^e (derrière le Mali et le Bénin) sur 189 pays. Il existe également de nombreuses preuves anecdotiques. Par exemple, un producteur local de fruits et légumes possédant les moyens et la capacité d'exporter des confitures et des purées vers l'Europe n'a pas pu le faire jusqu'à présent en raison des coûts élevés du transport international. Le prix du produit ne serait tout simplement pas compétitif en Europe. Dans la même veine, les exportations de produits frais de Bobo-Dioulasso à Abidjan, ainsi que de produits secs comme les noix de cajou vers le Vietnam et la Chine, pâtissent des contraintes pesant sur le secteur des transports.

Dans l'ensemble, les services de transport routier sont largement inefficaces, ce qui entraîne un faible taux de conteneurisation. Le caractère informel du secteur et sa faible rentabilité incitent les camionneurs à recourir à des comportements de maximisation des profits à court terme, tels que la surcharge et l'utilisation de camions obsolètes. Cela a aussi pour effet de décourager la conteneurisation. En conséquence, le taux de conteneurisation sur le corridor Abidjan-Ouagadougou est d'environ 20 % pour les marchandises en transit vers l'intérieur des terres — l'un des taux les plus faibles du monde. Cela pourrait également expliquer pourquoi les grandes entreprises ont tendance à internaliser leurs coûts de transport en achetant leurs propres camions et en intégrant le transport à leur propre modèle d'affaires. En fin de compte, le déséquilibre commercial entre des importations élevées et des exportations limitées implique que, tant qu'il n'y aura pas assez de marchandises pour remplir les camions revenant du Burkina Faso vers la côte, le coût du transport depuis les ports vers le Burkina Faso restera élevé.

La performance logistique est médiocre et les coûts de transport sont prohibitifs. La dépendance vis-à-vis d'un seul corridor économique sous-développé entraîne des coûts de transport élevés. Sur le corridor économique Abidjan-Ouagadougou, les frais de transport représentent environ 50 % des coûts totaux pour les marchandises de faible valeur et 40 % pour les biens de haute valeur. Les procédures douanières aux différentes frontières ne sont pas harmonisées, ce qui limite encore plus la capacité du Burkina Faso à renforcer son intégration avec ses voisins. En outre, l'accès insuffisant à Internet et les problèmes d'approvisionnement énergétique empêchent l'utilisation de solutions informatiques pour les douanes. Par exemple, le tout premier projet d'interconnexion des systèmes informatiques des douanes le long du corridor Lomé-Ouagadougou, très prometteur pour réduire la durée de traitement sur cet itinéraire commercial stratégique, n'a pas pu produire de réductions significatives en termes de temps ou de coût.

Indice de performance de la logistique 2016 (1-5)

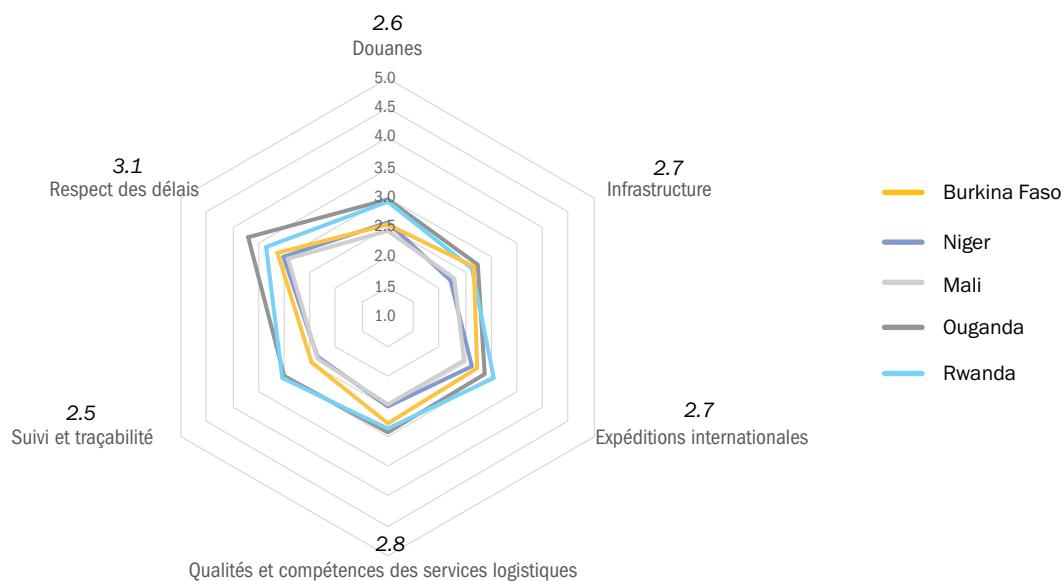


FIGURE 25 : La performance logistique du Burkina Faso est moins bonne que celle d'autres pays africains enclavés

Source : IPL de la Banque mondiale.

La concurrence est limitée et les barrages routiers et les points de contrôle sont nombreux. L'absence de critères clairs d'accès aux métiers du transport et de mécanismes de marché transparents pour faire correspondre l'offre et la demande de transports sur les principaux corridors comme Abidjan-Ouagadougou a suscité l'émergence de quelques opérateurs dominants qui s'approprient des rentes importantes à travers la répartition du fret entre les camionneurs dans le cadre d'un cartel informel. Ce pouvoir oligopolistique entraîne des prix prohibitifs, partiellement compensés par le chemin de fer sur le corridor Ouagadougou-Abidjan.⁷² Le reste des fournisseurs de services de transport est composé de petits camionneurs. Selon la Chambre de commerce et d'industrie du Burkina Faso, 95 % des services de transport sont fournis par des entreprises individuelles, qui n'ont généralement pas assez de moyens financiers et la formation pour accomplir leur travail dans le respect des normes professionnelles, en particulier lors de la consolidation d'expéditions de plusieurs entreprises sur un seul camion.

Des réformes sont nécessaires pour améliorer les performances du transport et de la logistique. Ces dernières années, le gouvernement du Burkina Faso a lancé des réformes pour moderniser le transport routier et améliorer l'environnement commercial, notamment pour professionnaliser le secteur du transport routier, réformer l'accès à la profession, améliorer le fonctionnement du marché du transport, faciliter le renouvellement de la flotte de l'industrie du transport routier et simplifier les procédures commerciales et de transit. Le gouvernement doit poursuivre la professionnalisation du secteur en utilisant les TIC pour améliorer l'accès libre au fret (bourse de fret virtuel), former des partenariats avec des banques locales et régionales pour appuyer un mécanisme de renouvellement de la flotte, et envisager des incitations (fiscales) pour abaisser les coûts de la conteneurisation. Des solutions de PPP pourraient être explorées dans les domaines de l'entretien des routes, des plateformes logistiques, des chaînes du froid et du stockage, ainsi que du transport urbain. Pour s'assurer que le secteur privé s'implique dans les grands projets de développement des infrastructures de transport — tels que le développement/la réhabilitation des chemins

de fer —, il est nécessaire de soutenir des initiatives de renforcement des capacités visant à consolider les PME locales pour qu'elles s'engagent et entrent en concurrence sur ces projets.

En outre, le gouvernement peut fournir des incitations pour intégrer des acteurs de petite taille/PME à des grands transitoires et, dans ce contexte, développer des systèmes de financement et le renforcement des capacités. Il est notamment possible d'examiner le modèle sénégalais des « *groupements d'intérêt économique* » (GIE), où une approche coopérative est utilisée pour permettre à de petits acteurs économiques exerçant une même activité de regrouper leurs actifs sous une même enseigne et de s'associer à des opérateurs plus importants. Cela les aide à gagner la confiance des institutions financières, qui sont alors plus susceptibles de les financer en tant qu'entité groupée. Dans le cas du Burkina Faso, une approche de ce type pourrait accompagner la libéralisation de la fourniture de camions pour les marchés domestiques et internationaux en encourageant davantage le renouvellement de la flotte locale. Dans le même temps, cela doit venir à l'appui d'un programme de normes d'émission plus strictes et applicables pour encourager le remplacement des camions plus anciens.

Le secteur privé peut et doit jouer un rôle central pour améliorer la logistique au Burkina Faso. Par exemple, les transitoires CMA-CGM travaillent en partenariat avec SOFITEK, la principale entreprise de coton, et SITARAIL pour recueillir la récolte de coton grâce à un service de navettes de conteneurs qui peuvent ensuite être exportés par rail. Plus précisément, la création de plateformes logistiques multimodales encouragerait : (i) la conteneurisation ; (ii) le développement de chaînes du froid et d'installations de stockage ; (iii) la modernisation du chemin de fer de SITARAIL reliant le pays à la Côte d'Ivoire ; (iv) la construction d'un chemin de fer entre le Ghana et le Burkina Faso (qui pourrait être étendu ultérieurement au Togo et au Bénin) ; et (v) la restructuration de la compagnie aérienne nationale, Air Burkina, tout en offrant des opportunités à des investisseurs privés qui pourraient contribuer à atténuer certaines déficiences existantes en matière de transport/logistique. Au-delà des infrastructures et de la logistique, des solutions du secteur privé pourraient

également contribuer à améliorer la performance globale des services de transport. Par exemple, des solutions TIC dédiées pourraient contribuer à améliorer la traçabilité, le suivi et la ponctualité de la logistique. Par ailleurs, l'extension du crédit-bail pourrait améliorer la performance des petits camionneurs, tout en contribuant à la modernisation de la flotte. Ces solutions doivent reposer sur des initiatives d'intégration régionale, telles que la zone économique conjointe récemment créée entre le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire et le Mali, afin de développer l'infrastructure partagée. En même temps, le Burkina Faso pourrait poursuivre des efforts de promotion du secteur privé plus complets en jumelant des PME locales avec les principaux transitaires, de façon à créer progressivement des opérateurs de transport et de logistique qualifiés qui inverseraient la tendance actuelle à une approche protectrice d'internalisation des coûts de transport.

Pour réformer le secteur des transports au Burkina Faso, il est important de tenir compte de l'enclavement et des enjeux régionaux. L'industrie du transport routier et le gouvernement doivent envisager une approche axée sur les corridors lors de la réforme du régime de transit et des réglementations régissant la circulation des marchandises. Les réformes du transport et les protocoles régissant la circulation des véhicules, au sein des pays et au-delà des frontières (services de logistique, règlements concernant les véhicules, assurance, application de la loi, etc.), créeront des opportunités pour assurer des synergies en faveur de réformes plus larges du secteur du transport. Ils fourniront également une base solide à l'harmonisation des mécanismes et des programmes de soutien au secteur du transport dans l'ensemble de la région.

C. COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

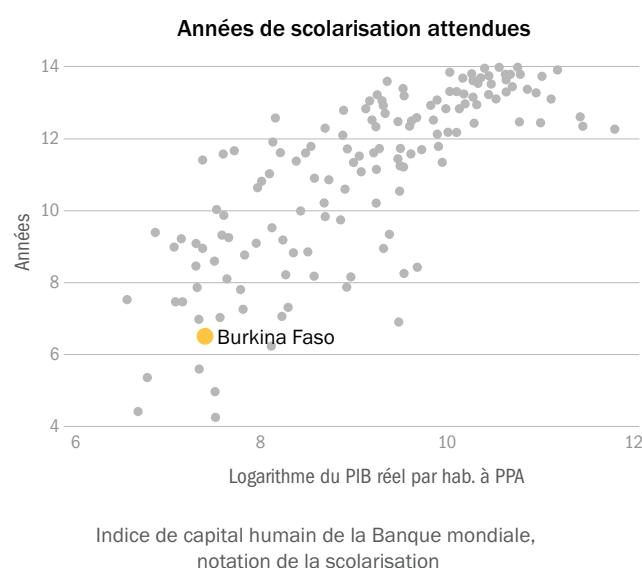


FIGURE 26 : Le Burkina Faso figure parmi les pays les moins performants du monde en termes d'années de scolarité escomptées

Source : ICH, Banque mondiale

Le manque de compétences professionnelles, spécialisées et générales, constitue un obstacle majeur au développement du secteur privé au Burkina Faso. Selon l'Indice de capital humain de la Banque mondiale, le Burkina Faso figure parmi les 10 pays du monde les moins performants en termes d'années de scolarité escomptées. Malgré des dépenses considérables dans ce domaine — environ 18 % des dépenses publiques totales ou 4 % du PIB (dont les deux tiers sont destinés à l'éducation primaire)⁷³ —, les résultats scolaires ne sont pas satisfaisants au Burkina Faso. En 2018, la durée moyenne de scolarité n'était que de 6,5 années,⁷⁴ contre 8,1 ans pour l'Afrique subsaharienne, tandis que seuls 36 % de la population sont alphabétisés, et 29 % seulement de femmes.⁷⁵ La couverture de l'enseignement préscolaire n'est que de 3,5 % des enfants d'âge préscolaire admissibles. La plupart des établissements préscolaires sont gérés par le secteur privé, mais ils coûtent cher et ne scolarisent donc que les enfants urbains privilégiés. Bien que les écoles primaires accueillent 90 % des enfants d'âge scolaire admissibles, la situation se dégrade dans les établissements secondaires, qui ne couvrent que 40 % des enfants admissibles. Dans un pays où la moitié de la population a moins de 15 ans et où la croissance démographique s'élève à 3 % par an, il est

difficile de maintenir une offre suffisante au niveau de l'enseignement primaire. Ainsi, la qualité de l'éducation est relativement faible. Même parmi les enfants scolarisés, seule la moitié des élèves qui achèvent le primaire acquièrent des compétences de base en lecture et mathématiques.⁷⁶ Les ménages les plus pauvres n'ont pratiquement aucun accès à l'enseignement secondaire et encore moins à l'enseignement supérieur, tandis qu'il existe une forte discrimination contre les filles, surtout après le cycle primaire. La formation insuffisante des enseignants et le déficit constaté dans l'enseignement secondaire et tertiaire accentuent encore ces difficultés.

Dans ce contexte, 85 % de la population adulte n'a pas été scolarisé ou n'a pas achevé le cycle primaire.⁷⁷ Ainsi, les compétences requises par le secteur privé ne sont souvent pas disponibles, nuisant gravement à la compétitivité. Même pour des emplois peu qualifiés, les faibles niveaux d'alphabétisation de base constituent un obstacle fondamental. Par exemple, les sociétés minières ont des difficultés à embaucher des opérateurs burkinabè, dont le faible niveau d'alphabétisation ne permet pas de leur fournir une formation aux normes de sécurité. Ainsi, environ un tiers des entreprises formelles ont signalé un manque de main-d'œuvre instruite comme une contrainte majeure aux opérations du secteur privé.⁷⁸ Cette contrainte est tout aussi importante pour les entreprises informelles, dans la mesure où 80 % de leurs propriétaires n'ont jamais fréquenté l'école.⁷⁹ Dans tous les secteurs, le pays est tributaire des solutions et technologies étrangères dont il ne peut pas tirer pleinement parti en raison des compétences limitées. Plus précisément, les compétences d'ingénierie, techniques et managériales sont insuffisantes, alors que l'offre actuelle de formation professionnelle et technique est très limitée. Dans l'ensemble, le Burkina Faso souffre d'une faible qualification de la ressource humaine, de l'absence de certification technique et de la collaboration limitée entre les fournisseurs de compétences et les entreprises privées. En définitive, les limitations en termes de compétences, notamment d'alphabétisation de base, empêchent le pays de saisir pleinement les avantages de l'intégration régionale, de l'exploitation minière et du développement des TIC. Ces lacunes entravent également le développement de l'agriculture et de l'agro-industrie, dans la mesure où les travailleurs

agricoles, les techniciens et les opérateurs qualifiés sont rares.

Alors que l'insuffisance de compétences professionnelles constitue un défi pour le développement du secteur privé, les solutions du secteur privé peuvent contribuer à pallier cette contrainte. Des questions d'accessibilité financière et de capacité empêchent actuellement le secteur privé de jouer un rôle plus important dans la fourniture de services éducatifs. En même temps et sous certaines conditions, des solutions du secteur privé pourraient contribuer à remédier au manque de compétences techniques au Burkina Faso. Des programmes de PPP pourraient être développés pour améliorer l'accès et la qualité – notamment pour les formations professionnelles et techniques –, à condition que soit conçu un cadre entièrement articulé, englobant une législation adéquate pour créer un environnement propice. Ces solutions doivent ouvrir la voie à l'amélioration de l'enseignement professionnel et technique, en partenariat avec les entreprises opérant actuellement dans l'agro-industrie, l'exploitation minière et les TIC. Ces alliances productives pourraient s'appuyer sur des programmes de développement communautaire et/ou d'autres initiatives impliquant des sociétés étrangères et des fournisseurs locaux. À l'avenir, il serait possible d'améliorer la qualité et l'accès abordable à des services de formation en tirant parti des solutions TIC via des plateformes d'éducation numériques. ■

IV. Opportunités pour le secteur privé

Cette section examine les principales opportunités de création de marchés au Burkina Faso. Les secteurs clés identifiés sont l'agriculture et la transformation alimentaire, aux côtés des secteurs catalyseurs des TIC et des chaînes de valeur de l'exploitation minière. Étant donnée la position centrale du Burkina Faso en Afrique de l'Ouest, ces opportunités sectorielles doivent être envisagées dans un contexte régional.

Cet examen sectoriel est fondé sur des analyses quantitatives, des comparaisons internationales/ régionales, un travail documentaire et des discussions avec des experts sectoriels dans le pays et au sein du GBM. Il met en évidence le fait que l'agriculture, la transformation alimentaire, les TIC et l'exploitation minière sont des domaines dans lesquels l'augmentation des investissements du secteur privé est susceptible d'apporter les meilleurs résultats de développement dans un délai de cinq ans au Burkina Faso.⁸⁰ Les opportunités les plus évidentes se présentent dans l'agriculture, la transformation de produits agricoles de base, les chaînes de valeur de l'exploitation minière et les TIC. En bref, dans l'agriculture, le Burkina Faso est déjà le premier producteur de coton d'Afrique et présente un avantage comparatif substantiel et inexploité dans certaines chaînes de valeur des céréales, des fruits et des fruits secs, des oléagineux ainsi que de l'élevage. Parallèlement, dans les TIC et l'exploitation minière, le Burkina Faso a enregistré des taux d'expansion parmi les plus rapides au monde ces dix dernières années.⁸¹ À l'avenir, le Burkina Faso doit diversifier son agriculture au-delà du coton, tandis que l'exploitation minière et les TIC pourraient contribuer à catalyser ces opportunités en développant davantage l'agriculture et en remédiant aux goulets d'étranglement importants des secteurs infrastructurels de l'énergie, du transport/de la logistique et des compétences professionnelles. Dans l'ensemble, considérant la petite taille de l'économie burkinabè, une intégration régionale accrue sera primordiale pour exploiter ces opportunités.

A. DIVERSIFIER L'AGRICULTURE AU-DELÀ DU COTON

Le Burkina Faso dépend fortement de l'agriculture, qui représente 34 % du PIB, dont 12 % du PIB sont générés par le secteur des cultures. En outre, l'agriculture représente environ 60 % des emplois. Le secteur est dominé par des systèmes de production de subsistance, caractérisés par des petites exploitations agricoles, des niveaux élevés de consommation familiale de produits alimentaires, une faible productivité des cultures et de l'élevage, une diversification limitée et une participation restreinte des entreprises privées formelles aux chaînes de valeur agricoles et agropastorales. Les cultures céréalières pluviales (maïs, petit mil et sorgho) représentent les deux tiers de la superficie cultivée et constituent les principales cultures vivrières de base. Bien que la production ait augmenté de 20 % ces dix dernières années, le pays n'est autosuffisant en céréales que trois années sur quatre, et la sécurité alimentaire est précaire. Le coton est la principale culture de rente, avec une production de près de 700 000 tonnes de coton-graine. Il joue un rôle essentiel pour les producteurs, dans la mesure où la culture du coton est le moyen pour les agriculteurs d'accéder à des engrains, dans le cadre d'accords d'agriculture contractuelle avec les compagnies cotonnières. Dans le même temps, la viabilité de l'industrie du coton est en péril en raison de sa dépendance vis-à-vis des cours sur les marchés internationaux, ainsi que sa vulnérabilité aux chocs climatiques et à l'érosion accrue des sols.

Exploiter les avantages économiques supplémentaires dans l'agriculture dépend de la capacité du pays à diversifier ses exportations de coton brut vers d'autres domaines, comme le sésame et la mangue. Par conséquent, la stratégie prioritaire pour ce secteur devrait consister à diversifier l'offre de produits, aussi bien au stade de la culture que par le biais de la transformation et du traitement des produits agricoles de base.⁸² Les principales exportations comprennent le coton brut, l'arachide, la noix de cajou, le maïs et le moringa, entre autres produits, avec peu de transformation. Un pourcentage plus élevé de valeur ajoutée via la transformation de produits agricoles aurait des implications évidentes en termes de création d'emplois, de transfert de compétences et de technologie, ainsi que de diversification des marchés.

Le Burkina Faso a un potentiel considérable dans les céréales, notamment le riz et le maïs. La production totale de riz varie de 300 000 à 350 000 tonnes/an et a triplé sur la dernière décennie. Cependant, le Burkina Faso importe 400 000 tonnes de riz chaque année, ce qui représente environ la moitié de ses besoins de consommation. L'association de producteurs de riz CIR-B (*Comité interprofessionnel du riz du Burkina Faso*) est l'une des plus structurées. Ces dernières années, le Burkina Faso a produit en moyenne 1,5 million de tonnes de maïs par an. Au cours des années favorables, il a bénéficié d'un excédent de production, qui a été exporté via des canaux informels dans la sous-région. La demande de transformation du maïs en aliments pour animaux devrait augmenter considérablement à l'avenir.⁸³

Les fruits et les fruits secs offrent également des opportunités de diversification. Les exportations de mangues fraîches et séchées sont deux sous-secteurs en croissance grâce au climat tropical favorable et aux sols fertiles du sud-ouest du Burkina Faso. Ces sous-secteurs attirent des PME actives dans la transformation. 12 000 tonnes millions de mangues fraîches ont été exportées vers l'Europe en 2016 (contre 1 154 MT en 2004⁸⁴) et les exportations de fruits secs (surtout crus) burkinabè — noix de cajou et arachide — ont augmenté, achetées principalement par des négociants indiens et vietnamiens. La chaîne de valeur de l'arachide a un bon potentiel de création d'emplois à travers différents marchés et niveaux de sophistication

des entreprises impliquées.⁸⁵ Les exportations de noix de karité brutes et traitées du Burkina Faso continuent de croître, comme la demande, principalement européenne. De fait, les prix ont plus que doublé entre 2014 et 2016.

Les cultures d'oléagineux ont le potentiel d'accroître les exportations du Burkina Faso. La production de sésame au Burkina Faso a connu une croissance exponentielle au cours des dix dernières années. La superficie cultivée est passée de 90 000 ha en 2010 à plus de 200 000 ha en 2015, avec une production d'environ 150 000 tonnes ces dernières années. Plus de 90 % de cette production sont exportés, avec OLAM comme principal acheteur. En outre, il est particulièrement intéressant de noter que le système de commercialisation du sésame et des oléagineux est très attractif puisque les producteurs reçoivent environ 75 % de la valeur des exportations. Toutefois, ils font face à la volatilité des cours de ces matières qui dépendent de plusieurs facteurs dont la production mondiale.

L'élevage est un sous-secteur important pour le Burkina Faso, en raison de sa contribution de 11 % au PIB annuel et de son potentiel inexploité pour le pays. Le cheptel national est estimé à environ 9,1 millions de bovins (dont environ 1 million de vaches laitières), 23,2 millions de petits ruminants, 33,7 millions de volailles et 2 millions de porcs.⁸⁶ Les trois principaux systèmes de production d'élevage de bétail qui coexistent sont : (i) des systèmes pastoraux, caractérisés par la mobilité des animaux (systèmes

TABLEAU 4 : Potentiel de création d'emplois des trois chaînes de valeur sélectionnées

Chaîne de valeur	Quantité traitée (en tonnes)	Emplois/tonne traitée	Nombre total d'emplois
Maïs	400 000	0,10	40 000
Riz	300 000	0,05	15 000
Mangue séchée	2 000	1,50	3 000
Total			48 000

Source : Banque mondiale, 2018.

extensifs de petits ruminants et de bovins) ; (ii) des systèmes de production traditionnels sédentaires (dans des conditions de villages) ; et (iii) les systèmes sédentaires améliorés (dans des conditions modernes, principalement une production périurbaine semi-intensive et intensive d'élevages de volailles et de porcs, de production laitière et d'engraissement de bovins).

En outre, il existe des possibilités considérables de développer la transformation de certains produits de l'agriculture et de l'élevage. Une étude de la Banque mondiale achevée en mars 2018⁸⁷ a indiqué que les chaînes de valeur du maïs, du riz et de la mangue présentaient des opportunités de développement de l'industrie de la transformation, avec le potentiel de générer 28 milliards FCFA et de créer près de 50 000 emplois. Actuellement, il y a relativement peu de transformation du maïs en raison de l'absence de classification, du nettoyage médiocre, des variétés hétérogènes, de l'imprévisibilité des volumes collectés et livrés, du manque de capacités de stockage et de la forte volatilité des prix, entre autres motifs.⁸⁸ En ce qui concerne l'élevage, la pléthore d'abattoirs existants souligne le potentiel de l'industrie de transformation de la viande. Cependant, ce potentiel a été entravé par le manque d'abattoirs de qualité, la concurrence « déloyale » entre abattoirs formels et informels, les médiocres installations d'entreposage frigorifique, les faibles chaînes logistiques et les délais à la frontière.

Des conditions de marché favorables contribueront à accroître la production et les exportations pour ces chaînes de valeur sélectionnées. Tout d'abord, il existe une forte demande nationale et internationale de maïs, de riz et de mangue traités. Deuxièmement, le Burkina Faso exporte déjà vers les pays voisins non enclavés, attestant de la demande existante pour ces produits et leur potentiel, même dans les marchés voisins non enclavés. Troisièmement, les revenus sont en hausse dans la région. Quatrièmement, on observe dans la région la même hausse de la demande de produits naturels et biologiques que dans le monde. Enfin, l'évolution des conditions climatiques mondiales pourrait rendre la production agricole du Burkina Faso plus compétitive.⁸⁹

Au Burkina Faso, les modèles de production de ces chaînes de valeur, axés sur la demande existante,

Améliorer le climat des affaires dans l'agriculture – Distance à la frontière [0-100]

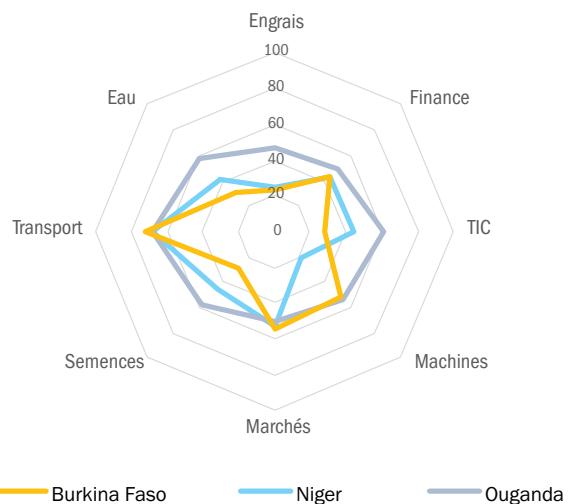


FIGURE 27 : Le climat d'investissement rural n'est pas propice

Source : EBA, Banque mondiale, 2017

rendent également le pays compétitif. Par exemple, la hausse de la production a été tirée par la demande croissante d'huile de sésame dans les pays asiatiques et, dans une moindre mesure, par la demande de graines de sésame en Europe et au Moyen-Orient. Cela fait du sésame une culture attractive pour les agriculteurs, plus que le coton pour nombre d'entre eux.⁹⁰ Cette demande a suscité un intérêt croissant parmi les agriculteurs du pays, qui ont accès à de bonnes techniques de culture. Le sésame présente des opportunités multiples actuellement inexploitées, qui seraient relativement faciles à activer compte tenu des avantages offerts par la possibilité de le cultiver dans tout le pays (sauf dans le Sahel), de ses attributs bénéfiques pour la santé et de la popularité de l'huile de sésame.

Malgré ces opportunités multiples, l'agro-industrie au Burkina Faso est confrontée à de nombreuses contraintes. Outre les contraintes transversales auxquelles font face tous les secteurs au Burkina Faso, les principaux défis pour l'expansion de l'agriculture commerciale concernent les engrains, les semences et l'eau.⁹¹ Le rapport Améliorer le climat des affaires dans l'agriculture (*Enabling the Business of Agriculture*

– EBA) attribue un score de moins de 30 sur 100 pour l'indicateur des semences et des engrains. En effet, les systèmes nécessaires pour l'enregistrement de nouveaux engrains et semences, le contrôle de qualité et l'importation et la distribution ne sont pas suffisamment développés.

Les secteurs de l'agriculture et de l'agro-industrie au Burkina Faso pâtissent de la faiblesse des chaînes de valeur, qui se traduit par une mauvaise intégration entre les producteurs et les entreprises agroalimentaires plus sophistiquées. Les PME mettent l'accent sur les marchés urbains nationaux, régionaux et internationaux en croissance, mais ont des difficultés à s'approvisionner en matières premières auprès des producteurs burkinabè. Si la production augmente pour de nombreux produits de base qui trouvent de plus en plus de débouchés, la disponibilité tout au long de l'année d'excédents commercialisables avec les prix et la qualité que les entreprises exigent demeure imprévisible, comme c'est le cas avec le maïs.⁹²

L'incapacité des PME à tenir leurs engagements dans ce secteur est exacerbée par l'absence d'infrastructures rurales. Dans la mesure où les PME ne disposent généralement pas de leurs propres installations d'entreposage frigorifiques, elles doivent solliciter et utiliser les rares services de stockage frigorifique d'autres acteurs, tels que les *Coopératives agricoles et maraîchères du Burkina* (UCOBAM). Cette installation a été construite par le gouvernement, principalement pour les haricots verts, mais est à présent gérée par les utilisateurs eux-mêmes. Malheureusement, l'installation a récemment cessé d'être fonctionnelle, et à l'heure actuelle, il n'existe que peu d'alternatives. Toutefois, cela constitue une occasion unique pour que le secteur privé comble le vide et mette en place davantage d'installations d'entreposage frigorifique opérant sur une base commerciale. Les abattoirs existants gérés par l'État peuvent être améliorés et modernisés, et de nouveaux abattoirs mis en place par le secteur privé. De plus, la transformation de produits agricoles exige de l'énergie électrique pour les machines, de l'eau pour le nettoyage et d'autres procédés, des routes pour accéder aux marchés et des télécommunications pour communiquer avec les clients et fournisseurs.

Les lacunes des normes de qualité et de sécurité sanitaire des aliments freinent aussi la croissance de ce secteur.⁹³ La mise en place, la diffusion et application transparentes de normes de sécurité et de qualité des aliments sont de plus en plus exigées par les consommateurs, et donc par les acheteurs corporatifs pour les produits alimentaires transformés, notamment sur les marchés européens et américains. Cela constitue un défi pour les producteurs burkinabè. La transformation du maïs, par exemple, requiert des produits homogènes en termes de variété et de taille des grains (que le système de commercialisation traditionnel ne peut fournir). Les grains doivent aussi être exempts de cailloux et autres impuretés et maintenus à un taux d'humidité standard. Il en va de même pour le riz et la plupart des oléagineux. En l'absence de normes de qualité et de sécurité, ou dans les cas où celles-ci sont mal appliquées, la commercialisation par le pays de ses produits agricoles est fortement entravée.

L'impossibilité d'obtenir des titres fonciers ou les longs délais constatés pour cette démarche retardent les décisions de construire ou d'étendre des opérations dans le secteur privé.⁹⁴ Ces dernières années, le gouvernement a mis en place des réformes foncières qui ont conduit à l'adoption de plusieurs nouveaux mécanismes juridiques. Toutefois, à ce jour, seule une petite proportion des terres du Burkina Faso a été enregistrée. Selon les estimations de l'Enquête auprès des ménages de 2014, seuls 2,1 % de la superficie totale utilisée ont été officiellement enregistrés.⁹⁵ Les obstacles à l'accès et au transfert de titres fonciers freinent également l'accès au crédit des agriculteurs, car ils ne peuvent utiliser leurs terres en garantie.

Parallèlement aux opportunités dans le secteur de l'agriculture/l'agro-industrie, plusieurs menaces et risques pèsent sur la performance du secteur, principalement ceux qui découlent du changement climatique. Les régions est et sud-ouest du pays, qui bénéficient généralement de conditions météorologiques plus favorables, sont de plus en plus touchées par la hausse des températures et des poches de sécheresse. L'agriculture irriguée au Burkina Faso est peu développée : elle représente moins de 1 % du total des terres agricoles.⁹⁶ Cela est en partie dû à la rareté de l'eau et à la fragilité du cadre réglementaire correspondant. La promotion d'une gouvernance

plus soutenable, inclusive et efficace des ressources hydrauliques exige ainsi des réformes réglementaires.⁹⁷ En outre, la dépendance des systèmes d'irrigation à l'égard d'un réseau électrique sous-optimal aggrave encore le problème. La productivité et les rendements pourraient être considérablement augmentés par la double culture, mais cela nécessite des améliorations au niveau des infrastructures d'électricité et d'eau. Par exemple, le riz est souvent récolté avant maturité complète, lorsque l'eau fait défaut vers la fin du cycle de récolte, ce qui a une incidence sur sa qualité.

Pour que le Burkina Faso profite pleinement de ces opportunités et surmonte les contraintes qui freinent sa croissance économique, des actions fortes sont nécessaires. Les problèmes qui freinent la croissance des entreprises au Burkina Faso sont si nombreux que la plupart des politiques sectorielles pourraient n'avoir qu'un impact marginal sur la performance des entreprises. Des améliorations et des changements en profondeur dans la manière dont le gouvernement intervient auprès du secteur privé et facilite ses activités permettront de régénérer le climat des affaires, d'encourager l'investissement et de créer des entreprises de toutes tailles plus compétitives. L'amélioration des infrastructures et de la performance logistique amont et aval et la création d'un environnement prévisible réduiront les coûts et les risques liés aux investissements et renforceront ainsi l'accès au financement des entreprises.

La réforme du cadre institutionnel et d'investissement est une priorité absolue. Les procédures d'importation/exportation doivent être simplifiées, et les mécanismes d'exécution des contrats et de résolution des différends améliorés. Pour sa part, le secteur privé doit apprendre à défendre plus efficacement ses propres intérêts, notamment par le biais de la Chambre de commerce du Burkina Faso et d'organisations professionnelles. Aussi, un effort concerté des acteurs privés dans le cadre d'organisations fédératrices rationalisera les messages transmis au gouvernement au sujet des réformes prioritaires du climat des affaires nécessaires pour redynamiser le secteur privé. Le gouvernement doit également donner mandat à une agence unique, spécialisée et capable en charge de la supervision et du développement des entreprises agroalimentaires.

Dans le même ordre d'idée, le gouvernement doit s'efforcer de définir des normes pour les produits alimentaires transformés ; cela constitue une priorité pour l'Agence de normalisation, de la métrologie et de la qualité, nouvellement créée. Des normes de qualité relatives aux matières premières doivent également être définies avec la participation des entreprises privées, des associations de producteurs agricoles et d'experts internationaux. Ils assureront l'inclusion de références aux nouvelles normes de qualité dans les contrats entre les organisations de producteurs et les transformateurs ou les exportateurs et fourniront des formations sur les nouvelles normes. Le secteur privé doit également disposer de ressources pour la conception des normes nouvellement instaurées, idéalement au travers d'un front uni, en s'appuyant sur le rôle de plaidoyer joué par la Chambre de commerce et d'industrie du Burkina Faso et les associations d'entreprises.

L'intégration des chaînes de valeur dépendra largement de l'infrastructure de base. Le Burkina Faso doit moderniser les installations d'entreposage frigorifique existantes, améliorer les services de stockage frigorifique et de transport offerts aux clients existants et fournir des incitations pour le développement de nouvelles installations frigorifiques privées, dans le cadre d'un PPP ou de façon indépendante. La mise en place de zones économiques spéciales et de parcs industriels fonctionnant comme des enclaves avec une infrastructure supérieure pour fournir aux transformateurs des terrains aménagés et des infrastructures spécialisées pour le secteur agricole constituera également un point de départ de toute stratégie d'amélioration de l'infrastructure. Les investissements publics comme privés doivent augmenter en matière de transport, de télécommunications, d'électricité, d'eau et d'autres infrastructures, aussi bien dans les zones rurales où se situent les exploitations agricoles que dans les zones urbaines où les produits agricoles de base sont transformés.

Le Burkina Faso doit continuer à étendre le réseau d'irrigation dans les principales régions agricoles du pays et mobiliser les partenaires au développement à cette fin. Le secteur privé doit travailler avec la Chambre de commerce et d'industrie du Burkina Faso, les associations industrielles et les partenaires au

développement pour créer des associations d'usagers de l'eau qui assureront la soutenabilité et le bon entretien des réseaux d'irrigation. Le gouvernement doit adopter des réformes pour améliorer le cadre réglementaire de l'eau. Les canaux d'irrigation à construire en priorité doivent être identifiés en utilisant comme critères principaux la demande et les avantages comparatifs en termes de potentiel de production. Le gouvernement devrait également inclure dans des plans directeurs l'ensemble des réseaux d'infrastructure qui doivent y être intégrés, y compris l'énergie électrique, les routes et les télécommunications. En parallèle, le gouvernement peut également promouvoir une agriculture intelligente et mettre en œuvre des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement. Cela inclut l'adoption de l'agriculture intelligente face au climat, notamment le développement de variétés de cultures résistantes à la sécheresse, la diversification du système de culture (clôtures vivantes, cultures intercalaires, rotations de plantes adéquates), la lutte intégrée contre les nuisibles, l'adoption de l'agriculture de conservation, qui limite au minimum la perturbation des sols, et l'entretien de la couverture des sols.

Les compétences de l'ensemble de la main-d'œuvre du secteur doivent être développées. Au Burkina Faso, il est essentiel de fournir une formation aux PME dans le secteur de l'agriculture par le biais d'agents de vulgarisation, notamment pour les entreprises familiales, dans les domaines de la comptabilité et de la planification des activités. Le renforcement des compétences peut également cibler la transformation de produits agricoles de base pour avoir un impact sur le niveau de valeur ajoutée au Burkina Faso. Le gouvernement doit également fournir des compétences avancées en matière d'organisation et de fonctionnement de coopératives agricoles afin de générer les excédents commercialisables dont les PME agricoles ont besoin en termes de coût, de quantité, de qualité, de respect des délais et de conditionnement.

Il est primordial d'améliorer l'accès au financement pour les PME opérant dans le secteur de l'agriculture et de l'agro-industrie. Des alliances stratégiques entre le gouvernement, des opérateurs du secteur privé au sens large et des institutions financières pourraient développer : (i) de nouveaux mécanismes de crédit pour les entreprises agroalimentaires, comme des

fonds de garantie et des mécanismes pour l'utilisation d'actifs mobiliers comme garanties ; et (ii) des régimes spécifiques de financement de projets visant l'acquisition de machines permettant de transformer les produits agricoles de base afin d'accroître le degré de transformation.

Pour améliorer l'accès à l'information des entreprises sur les prévisions météorologiques locales, les informations en temps réel sur les prix, la logistique du marché et d'autres facteurs clés ayant une incidence sur leurs activités, le niveau de numérisation, en particulier dans les zones rurales de production agricole, doit être renforcé. Cela exige d'intégrer des technologies numériques dans toutes les activités le long des chaînes de valeur agricoles, ce qui pourrait entraîner une croissance exponentielle dans le secteur. Le potentiel de création de marchés et l'impact transformateur de l'utilisation des TIC dans l'agriculture sont importants, et les systèmes d'information de marché axés sur les TIC ont généralement un effet positif sur l'efficacité des marchés. Ces outils peuvent servir pour connecter les agriculteurs à des opportunités qui n'étaient pas nécessairement disponibles avant l'utilisation de tels outils. Par exemple, la pénétration du téléphone mobile dans les régions rurales du Burkina Faso s'est améliorée (74 %) et pourrait être mieux utilisée comme outil de connaissance pour les services de vulgarisation agricole. Dans le cas du Ghana, les outils TIC sont mobilisés pour développer un système national d'e-vulgarisation via des services voix-données visant à renforcer le transfert de technologie, à fournir des services consultatifs et à mieux diffuser les informations sur les prix du marché auprès des agriculteurs. Les téléphones mobiles sont utilisés en Ouganda comme une plateforme de rétroaction des citoyens pour s'informer sur la propagation des infections et partager des options de traitement et de contrôle des maladies avec les agriculteurs. Les outils numériques à faible coût développés par eSoko au Rwanda et au Ghana relient les agriculteurs aux marchés de gros et aux entreprises agroalimentaires. Les augmentations potentielles de revenus et de productivité sont considérables.

Enfin, le gouvernement peut accroître considérablement l'efficacité de ses interventions dans l'agriculture et l'agro-industrie en s'associant plus étroitement avec

le secteur privé à chaque étape du processus. Il peut tout au moins mettre en place une plateforme formelle de dialogue public-privé qui permette des interactions régulières et un examen systématique du secteur privé. Par exemple, cette plateforme pourrait assurer que le secteur privé a la possibilité d'examiner les projets de lois et de règlements qui les affectent le plus et de formuler des recommandations sur ceux-ci. Elle pourrait également être utilisée afin d'identifier des opportunités pour que le secteur privé contribue à des biens publics, comme l'adaptation au changement climatique. En outre, ce dialogue public-privé peut être encore renforcé en intégrant des entreprises privées aux conseils d'administration d'organismes publics et aux comités de pilotage.

B. TIRER PROFIT DES SECTEURS CATALYSEURS

Applications TIC

Les possibilités de tirer parti des technologies de l'information et de la communication (TIC) pour stimuler le développement du secteur privé et la croissance économique inclusive du Burkina Faso sont nombreuses et prometteuses. Les TIC jouent en Afrique un rôle prépondérant pour renforcer le secteur privé et stimuler la croissance. A ce titre, le Burkina Faso se présente comme un pays dynamique qui s'engage dans des réformes durables visant à améliorer la gouvernance. Cette volonté politique se manifeste à travers les institutions du secteur des TIC. Le pays a créé un opérateur des télécommunications indépendant, l'ARCEP, un ministère exclusivement dédié au développement de l'économie numérique et, depuis 2014, un organe chargé des grands projets TIC tels que le G-Cloud et les initiatives de libre accès aux données. Le Burkina Faso doit cependant renforcer son cadre réglementaire et doter ses institutions des ressources nécessaires⁹⁸. Le pays se classe à la 162^e place sur 176 pour l'indice de développement des TIC de l'UIT⁹⁹ et ne figure même pas dans le classement de l'indice de préparation au réseau du FEM, qui mesure les performances des économies dans la mobilisation des TIC pour stimuler la compétitivité, l'innovation et le bien-être.

TABLEAU 5 : Données d'utilisateurs uniques, Burkina Faso

	Pourcentage de pénétration, abonnés uniques à l'Internet mobile	Pourcentage de pénétration, total abonnés uniques	Pourcentage de ménages ayant accès à Internet
Burkina Faso	17,18	43,79	10,6
Source	GSMA Intelligence, 2018	GSMA Intelligence, 2018	ITU, 2016

L'infrastructure numérique n'en est encore qu'à ses premiers stades de développement, mais le marché des télécommunications a bénéficié de la libéralisation du secteur. En raison de son enclavement, le Burkina Faso a toujours eu un accès très faible et coûteux à la bande passante internationale, principalement grâce à des liaisons satellites. Les efforts concertés du gouvernement et du secteur privé pour progresser se reflètent dans les investissements réalisés dans les liaisons par fibre optique entre le Burkina Faso et cinq de ses voisins, le Ghana, le Mali, le Niger, le Togo et la Côte D'Ivoire. Malgré une réduction par six du prix de gros des connexions internationales, la diversification des liaisons apportée par les récents projets de connectivité ne s'est pas encore traduite par une baisse des prix de détail. En 2018, 1 Go en haut débit mobile coûtait 14,2 % du RNB par Burkinabè, contre moins de 4 % dans les quatre pays de comparaison¹⁰⁰. Les indicateurs de qualité tels que la vitesse de téléchargement mobile suggèrent également que l'infrastructure numérique du Burkina Faso reste limitée. Le gouvernement complète et renforce cette infrastructure en investissant dans un programme global de développement du réseau dorsal national, qui devrait étendre le réseau de fibre optique et relier les 45 capitales provinciales et les grands centres urbains. Ce programme comprend la réalisation, en partenariat avec Huawei, d'environ 2 000 km d'un réseau estimé à 5 440 km.

L'éventail des fournisseurs d'accès à Internet est limité. L'opérateur attitré Onatel a été privatisé en 2006, 51 % de son capital ayant été acquis par Maroc Telecom, et 20 % ayant été introduits avec succès en 2009 à la Bourse des valeurs de l'Afrique de l'Ouest. La concurrence entre les trois opérateurs présents au Burkina Faso a favorisé la croissance des accès mobiles et le taux de pénétration a presque triplé entre 2010 et 2018, passant de 36 à 95 cartes SIM pour 100 habitants¹⁰¹. Le Burkina Faso devrait être second de la CEDEAO en termes de croissance du nombre d'abonnés, avec un TCAC de 5 % au cours des huit prochaines années¹⁰². Même dans cette situation, le pays n'a pas, avec seulement trois opérateurs, un espace concurrentiel aussi solide que les autres pays de la région. La conception d'un système attrayant d'attribution des licences et d'adjudication contribuerait à introduire une concurrence fructueuse sur ce marché.

La plupart des services de téléphonie vocale et de transmission de données sont concentrés dans les centres urbains et le Burkina Faso souffre en conséquence de la fracture numérique la plus importante d'Afrique. 45 % de la population utilisent les services mobiles de base, 18 % l'Internet mobile et seulement 10,6 % des ménages ont accès à Internet. Le secteur national des télécommunications souffre également de graves lacunes en matière d'accès, de qualité et d'accessibilité des services de

télécommunication par rapport aux leaders régionaux africains.

Les contextes géographique et démographique difficiles, l'accès insuffisant au financement, l'insuffisance de travailleurs compétents sur le marché du travail et les problèmes de concurrence et de réglementation n'ont pas permis de développer l'infrastructure numérique au Burkina Faso. Combinés à un accès à l'électricité médiocre ou inexistant, l'enclavement du pays et sa nature essentiellement rurale n'ont pas favorisé l'attractivité commerciale et l'extension des infrastructures numériques au-delà des villes et communautés principales. Le faible accès au financement, notamment l'absence de financement du secteur privé, et la mauvaise gestion financière ont limité l'expansion du réseau. Alors que le Burkina Faso possède l'un des plus importants fonds de services et d'accès universels d'Afrique, avec 77,71 millions USD en 2016, soit près de 44 % des 13 pays africains étudiés¹⁰³, ce fonds reste largement inactif. Participant aux facteurs mentionnés ci-dessus, le gouvernement s'est engagé faiblement dans l'appropriation et la gouvernance des réseaux publics de fibre optique, dans les PPP pour la gestion, la maintenance et la commercialisation des réseaux de fibre optique financés par des fonds publics et dans le respect des principes de non-discrimination, de transparence et de neutralité des réseaux.

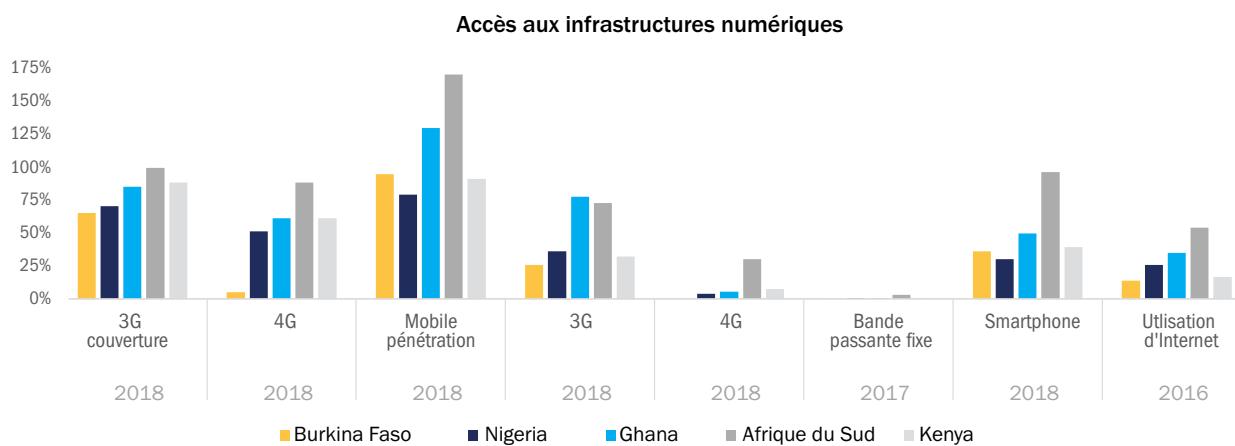


FIGURE 28 : Accès aux infrastructures numériques

Source : GSMA Intelligence 2018 et UIT 2017.

L'indicateur TIC est l'un des moins performants de l'évaluation comparative EBA, classant le Burkina Faso à la 59^e place sur 62. Cet indicateur est axé sur les politiques et les institutions qui conditionnent l'accès aux services TIC, et mesure essentiellement les exigences légales requises pour qu'un opérateur de téléphonie mobile puisse opérer dans le pays concerné. Pour le Burkina Faso, l'absence de fréquences disponibles et la concentration du marché ont limité la concurrence. Orange et Onatel détenaient au troisième trimestre 2018, respectivement, 44 % et 40 % du marché de la téléphonie mobile¹⁰⁴. Le gouvernement avait envisagé en 2013 d'accorder une licence supplémentaire pour les services de téléphonie fixe et mobile, mais cette initiative a été annulée par manque d'intérêt.

À l'avenir, les applications TIC auront un effet catalyseur sur le développement des chaînes de valeur de l'agriculture à fort potentiel et la croissance de l'économie en général. Le Burkina Faso possède un secteur informatique dynamique mais fragmenté, composé principalement de petites entreprises non spécialisées tirées par la demande publique. Il existe très peu d'informations officielles sur les caractéristiques du marché, le niveau de la concurrence et le commerce des services liés aux technologies de l'information. Dans l'ensemble, les entreprises informatiques fournissent des solutions numériques aux organismes gouvernementaux, ONG, partenaires au développement, banques locales et opérateurs de télécommunications, généralement par le biais d'appels d'offres. Le Burkina Faso, avec son large vivier de jeunes diplômés et sa position centrale, pourrait devenir une plaque tournante de la sous-traitance informatique pour les pays francophones. Quelques incubateurs d'entreprises et pôles technologiques très dynamiques, tels que Ouagalab et Beeogolab, sont apparus et devraient potentiellement supporter des start-up innovantes, compétitives au niveau international et spécialisées dans le développement d'applications, le prototypage et le marketing. L'appui au développement du secteur des technologies de l'information est essentiel pour l'économie du Burkina Faso, car l'économie numérique devrait considérablement améliorer la performance des secteurs à fort potentiel.

Compte tenu de l'importance du secteur agricole, les

technologies numériques appliquées à l'agriculture pourraient avoir un impact considérable sur l'économie burkinabè en améliorant l'efficacité, la productivité et la transparence du secteur. Un exemple, inspiré du projet de portefeuille électronique financé par la Banque mondiale au Nigeria, consiste à informatiser les paiements versés aux agriculteurs, y compris les subventions destinées à l'acquisition d'engrais et de semences. Un tel programme permettrait non seulement d'atteindre une proportion accrue d'agriculteurs (de 11 % à 92 % dans le cas du Nigeria), mais également de générer des revenus pour les opérateurs de téléphonie mobile. Par ailleurs, l'utilisation de plateformes de téléphonie mobile a montré au Ghana qu'un accès en temps réel aux informations commerciales et météorologiques permettait d'augmenter le revenu des petits exploitants de 9 %¹⁰⁵. Compte tenu de l'utilisation croissante des téléphones mobiles dans les zones rurales et de l'utilisation limitée des TIC dans l'agriculture, le Burkina Faso a exprimé sa volonté de reprendre les projets réussis dans le cadre du PPAAO. La fourniture de services de vulgarisation par voie électronique, comme au Ghana, et les informations commerciales et météorologiques fournies en temps réel, comme au Sénégal, pourraient stimuler l'utilisation de technologies innovantes et étendre l'agriculture à de vastes zones de terres non cultivées. Les partenariats stratégiques conclus avec le secteur privé sont à cet égard des facteurs clés de succès. Au niveau régional, le Burkina Faso pourrait participer plus activement à l'initiative *Grow Africa* du NEPAD-FEM en identifiant les possibilités de PPP qui permettent de réduire les risques potentiels associés aux investissements dans l'agriculture, et en collaborant étroitement avec les 19 entreprises signataires des lettres d'intention pour 64 millions USD au Burkina Faso. Bien que le secteur des TIC burkinabè soit confronté à des défis particuliers précédemment mentionnés et que la reproduction de modèles utilisés dans d'autres pays peut ne pas donner les mêmes résultats, certaines de ces initiatives novatrices pourraient néanmoins contribuer à la modernisation du secteur agricole au Burkina Faso.

Les plateformes d'argent mobile (ou services monétaires par téléphonie mobile) sont d'excellentes opportunités pour créer de nouvelles entreprises et améliorer l'inclusion financière au Burkina Faso. Bien

que le nombre de comptes de portefeuille électronique ait triplé entre 2013 et 2016 et que les transactions d'argent mobile aient augmenté en 2015 de 142 % dans l'UEMOA, les services bancaires mobiles de la région restent sous-développés par rapport à l'Afrique de l'Est. En 2017, seulement 43 % de la population burkinabè détenaient un compte bancaire, y compris via les services bancaires mobiles, contre 58 % au Ghana, 69 % en Afrique du Sud et 82 % au Kenya¹⁰⁶. Les activités d'Orange Money, principal opérateur de services bancaires sur mobile au Burkina Faso, ont récemment décollé et son chiffre d'affaires a augmenté de 60 % en 2016. Des partenariats récents conclus avec la SONABEL pour le prépaiement des redevances d'électricité et avec le ministère de la Santé pour le paiement des salaires devraient stimuler l'utilisation de l'argent mobile. Bien que le Burkina Faso soit confronté à des défis particuliers, le potentiel de développement est prometteur. Au Kenya, les services monétaires sur mobile ont permis à 200 000 ménages dirigés par des femmes de quitter l'agriculture et de créer une entreprise, et ont généré selon l'opérateur de télécommunications MTN plus de 75 000 emplois d'agents au Ghana.

L'e-formation (ou formation en ligne) présente un fort potentiel d'amélioration de l'inclusion et du développement de la main-d'œuvre au Burkina Faso, où 1 million d'enfants n'ont pas accès à l'éducation et où le secteur de l'agriculture emploie 80 % de la main-d'œuvre¹⁰⁷. Une forte pression politique est exercée pour intégrer les TIC dans l'éducation, avec tout d'abord l'adoption d'un plan sectoriel de l'éducation visant à réformer le système (2012-2021). Suite à une évaluation du cadre d'intégration des outils TIC dans l'éducation de base et afin de mieux tirer parti de ces outils, le gouvernement a signé en 2018 un accord pluriannuel avec SES Networks et un protocole d'accord avec 15 syndicats de l'éducation^{108,109}. Outre le manque d'infrastructure numérique, le principal obstacle à la formation en ligne est le manque de ressources, tant humaines que financières. Les interventions potentielles incluent la formation à l'utilisation des technologies, la fourniture des infrastructures matérielles pour les écoles, les centres de données et les laboratoires informatiques et la fourniture de l'infrastructure logicielle, en particulier le système informatique de

gestion de l'éducation et les logiciels de formation en ligne. Des solutions d'accès à des formations de qualité, telles que celle basée sur SMS développée par Chalkboard, start-up ghanéenne, et associées à la mise en place d'incitations appropriées sont susceptibles d'améliorer les performances de l'éducation dans un environnement aux ressources limitées tel qu'au Burkina Faso.

Les solutions TIC peuvent contribuer à transformer le système de santé du Burkina Faso en améliorant l'accès et la qualité des services. Les solutions mobiles, connues sous l'appellation mSanté, peuvent être de puissants outils de diagnostic des patients et de promotion des bonnes pratiques et comportements en matière de santé au sein des communautés marginalisées¹¹⁰. Les systèmes informatiques peuvent également saisir, stocker et utiliser efficacement de grandes quantités de données précises qui permettent alors de mieux concevoir les interventions et d'augmenter la qualité des services et le temps consacré par le personnel à soigner les patients. Par exemple, la société Afritek IT a présenté au Burkina Faso ses conteneurs connectés, alimentés par l'énergie solaire et utilisés pour les services cliniques de base et la tenue des dossiers médicaux électroniques¹¹¹. Pour exploiter pleinement le potentiel des outils basés sur les TIC, les politiques et les processus doivent systématiquement intégrer ces outils.

Les technologies numériques présentent un potentiel énorme et bien documenté d'amélioration de l'efficacité gouvernementale et d'élargissement des services au Burkina Faso. En 2018, le Burkina Faso occupait la 165^e place sur 193 dans le classement de l'indice de développement de l'administration électronique des Nations Unies, alors que l'Afrique du Sud, le Ghana, le Kenya et le Nigeria se classaient respectivement à la 68^e, 101^e, 122^e et 143^e place. La résistance des cadres gouvernementaux à la modernisation des systèmes, le manque de formation et de renforcement des capacités, ainsi que la lenteur des services Internet semblent expliquer l'écart qui place le Burkina Faso derrière les autres pays pairs. L'automatisation des processus et des systèmes peut directement améliorer le fonctionnement du gouvernement, en particulier pour la collecte des recettes, la passation des marchés, l'identification numérique et l'enregistrement des entreprises, et

ainsi améliorer directement la qualité des services publics. Une numérisation complète des archives du secteur public et un accès ouvert à ces archives peuvent également fournir des données précieuses aux développeurs de contenu locaux et servir de catalyseur à la croissance des services numériques.

Le manque d'infrastructure numérique ainsi que l'accès limité au financement et aux compétences sont les principaux obstacles qui empêchent le Burkina Faso de se positionner sur le marché des services et des applications TIC. En 2017, le Burkina Faso s'est classé 175^e sur 176 pour la composante Compétences de l'indice de développement des TIC de l'UIT. L'indice de capital humain du FEM révèle que le Burkina Faso ne capte aujourd'hui que 52 % de son potentiel en capital humain, contre une moyenne mondiale de 65 %. Le Burkina Faso se situe au plus bas en ce qui concerne la disponibilité d'emplois hautement qualifiés, avec seulement 1 %, alors que les moyennes régionale et mondiale sont respectivement de 6 % et 24 %. Le pays manque aussi de culture entrepreneuriale, dont le rôle a été déterminant dans le développement des TIC des pays pairs, et les informations sur le secteur sont rares et ne permettent pas de soutenir la conception des politiques publiques. Quelques universités s'efforcent de développer les compétences nécessaires à une économie numérique et l'Institut inter États 2iE, par exemple, est devenu un centre d'excellence. Mais dans l'ensemble, les ressources humaines restent l'un des principaux obstacles à la viabilité du secteur des services de TIC. Le nombre limité de projets viables a entraîné une large sous-utilisation des fonds du programme gouvernemental « Burkina Startups » de 10 milliards FCFA.

Le Burkina Faso devrait consolider la plupart des projets de connectivité financés par des fonds publics et attirer davantage de financements privés dans le secteur des télécommunications. Par exemple, l'attribution de licences 4G supplémentaires pourrait rendre le secteur plus attrayant et améliorer considérablement la disponibilité de services haut débit de qualité. Des PPP pourraient également contribuer à combler le fossé en matière de connectivité, notamment en accélérant le déploiement de technologies complémentaires à la téléphonie fixe pour atteindre les zones rurales. Plusieurs opportunités de partenariat avec le secteur

privé s'offrent au gouvernement. Pour renforcer l'impact de l'interconnexion des TIC au niveau régional, un soutien supplémentaire pourrait provenir du développement en cours du réseau dorsal national. Une opportunité pour combler le fossé en matière de connectivité réside dans l'établissement de partenariats avec les opérateurs locaux, Onatel et Orange ayant tous deux un plan de modernisation et d'expansion de leurs réseaux de fibre optique.

L'expansion de l'économie numérique dans différents secteurs passe par la mise à disposition de plateformes et la promotion des relations commerciales nationales et internationales pour les PME et les grandes entreprises locales. Tout d'abord, le Burkina Faso doit procéder à une évaluation détaillée de la structure de son secteur des TIC, de ses forces et de ses faiblesses, en se référant à ses futurs concurrents au niveau international. Cette analyse permettra au Burkina Faso d'évaluer sa capacité à affronter la concurrence et de comprendre les raisons de la performance limitée du secteur des TIC et de la sous-utilisation du fonds « Burkina Startups ». D'autre part, le gouvernement souhaite également disposer d'une plateforme de coordination des services informatiques et a encouragé les entreprises informatiques à mettre en place une plateforme appelée Fédération du numérique du Burkina Faso. Le Burkina Faso doit également élaborer une stratégie concrète en matière de compétences pour s'assurer que les fondations sont présentes et solides et que les citoyens ont les compétences, les connaissances et les ressources nécessaires pour utiliser les technologies numériques et améliorer en conséquence leurs moyens de subsistance et leur bien-être.

Chaînes de valeur du secteur minier

Avec une production annuelle estimée à près de 50 tonnes, le Burkina Faso est le 4^e producteur d'or en Afrique. Bien que le développement du secteur minier n'ait commencé qu'en 2008, sa croissance a été spectaculaire et l'or est devenu dès 2009 le principal poste d'exportation du Burkina Faso et la principale source de recettes publiques. Ce résultat a été atteint grâce à l'adoption en 2015 d'un nouveau code minier qui a créé un environnement économique favorable aux sociétés minières avec, en particulier, un taux d'imposition des sociétés minières relativement bas

(25 %) et des exonérations de TVA sur les biens d'équipement importés. Cette réforme visait à augmenter les revenus miniers, tout en soutenant les investissements et l'accès aux services pour les communautés locales¹¹². De plus, les exonérations fiscales sur les importations d'hydrocarbures et d'autres produits destinés au secteur minier ont permis de réduire le coût des subventions. En renforçant l'ONASSIM, le nouveau code a également aidé à résoudre des problèmes de sécurité. D'autre part, le Burkina Faso a lancé la modernisation de son cadastre minier avec l'appui de la Banque mondiale, notamment en installant un nouveau système informatisé. Dans l'ensemble, et malgré les lacunes en matière de recouvrement, de transparence et de visibilité, les recettes fiscales ont considérablement augmenté pour atteindre environ 400 millions USD, l'impôt des sociétés minières ayant augmenté de 150 % entre 2015 et 2017 alors que les redevances minières augmentaient de 15 % au cours de la même période¹¹³. Cependant, il est encore trop tôt pour évaluer l'impact des projets d'investissement sur le développement des communautés. À l'avenir, une évaluation approfondie des projets entrepris dans le cadre du fonds de développement communautaire permettrait de déterminer plus précisément la contribution des

chaînes de valeur du secteur minier au développement du Burkina Faso.

Le sous-secteur de l'or contribue aujourd'hui à environ 10 % du PIB du Burkina Faso, mais ne représente qu'une enclave dans le pays. Au cours de la dernière décennie, environ 10 000 emplois directs ont été créés dans et autour des grands projets miniers (environ 0,2 % de la population active totale), entraînant la création d'environ 30 000 emplois indirects (0,6 % de la population active totale) qui, eux-mêmes, ont un impact positif sur le bien-être d'environ 100 000 personnes (0,5 % de la population totale)¹¹⁴. Dans l'ensemble, les principaux projets miniers financés par des IDE n'ont eu jusqu'à présent qu'un impact limité sur l'emploi et le bien-être au Burkina Faso. Toutefois, l'exploitation minière artisanale, reflétant la formidable expansion de la production minière aurifère, a pris de l'importance ces dernières années et, selon les estimations actuelles, près d'un million de personnes sont impliquées dans cette industrie en plein essor. Bien qu'elle fournit un moyen de subsistance à environ 5 % de la population burkinabè, l'exploitation minière artisanale pose de graves problèmes pour le travail des enfants, les violences faites aux femmes, la dégradation des sols et les risques environnementaux. Au-delà des coûts socio-économiques élevés, cette situation décourage les investissements étrangers dans le secteur, car les mineurs artisanaux ont tendance à travailler sur des sites concédés à des entreprises privées, dont la responsabilité en matière de sécurité pourrait être engagée, notamment en raison des conditions de travail dangereuses et de la pollution au mercure et au cyanure des eaux souterraines.

Malgré les risques liés à la sécurité, les activités d'exploration engagées par les sociétés minières internationales au Burkina Faso suggèrent que le secteur pourrait se développer à un rythme équivalent ou supérieur dans les années à venir. Doté de riches ressources géologiques, le pays se classe actuellement au neuvième rang mondial et au premier rang en Afrique en termes de budgets d'exploration aurifère. Fait intéressant, les sociétés minières internationales continuent d'investir au Burkina Faso des budgets relativement importants en R&D, et ce malgré l'impact négatif des risques sécuritaires¹¹⁵. Ainsi, plus de 20 % des budgets d'exploration aurifère en Afrique

Budget annuel de l'exploration aurifère (millions USD), 2018

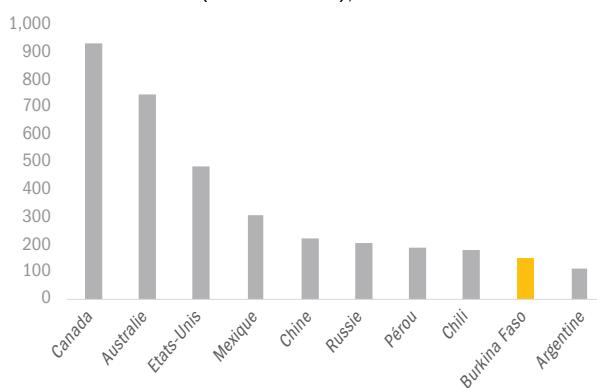
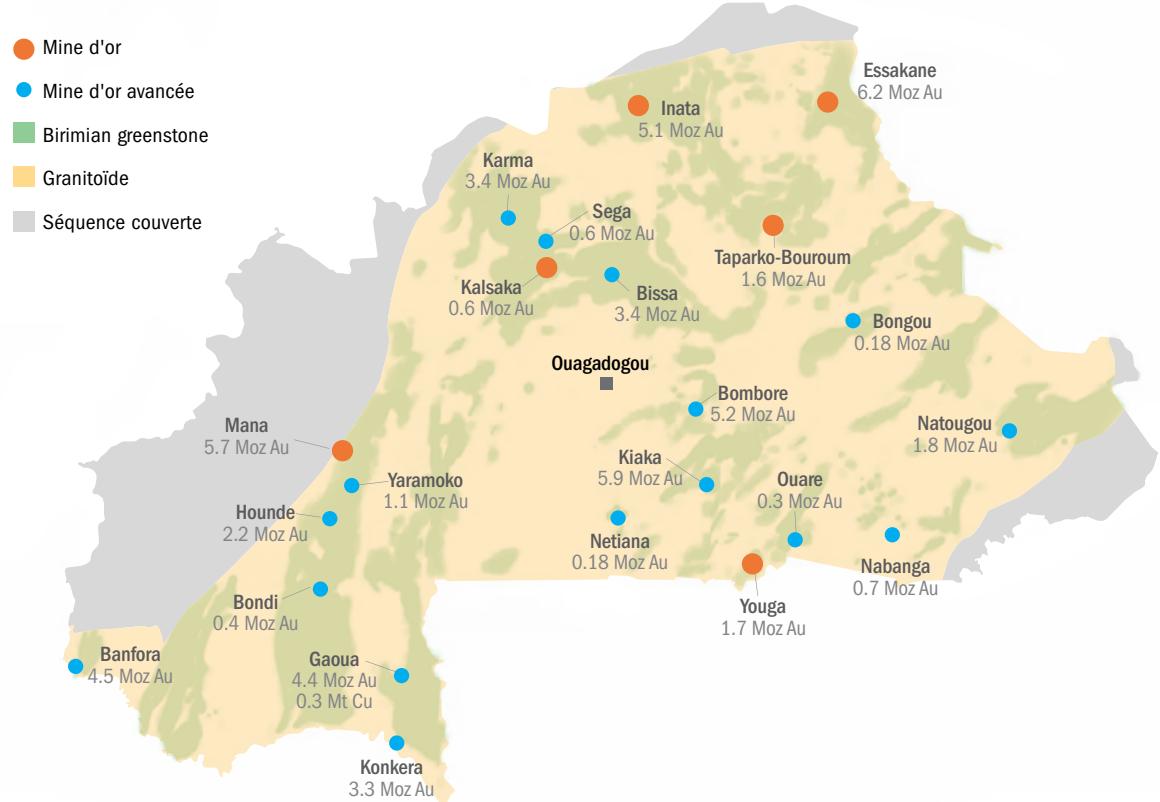


FIGURE 29 : Le Burkina Faso figure parmi les 10 premiers pays au monde pour l'exploration aurifère en activité

Source: S&P Global Market Intelligence.

CARTE 1: Le Burkina Faso a une géologie prometteuse et l'exploitation minière se développe rapidement



Géologie du Burkina Faso et sites d'exploitation aurifère en activité

Source : burkina-amine

concernaient en 2018 le Burkina Faso. De façon générale, cela laisse présager que de nouveaux projets seront développés à moyen terme. En dehors des mines d'or en exploitation ou en construction, d'autres minerais reposent dans de nombreux gisements de manganèse, zinc, cuivre, calcaire, phosphate et bauxite encore inexploités.

Bien que cela puisse se transformer en une malédiction des ressources naturelles, de nouvelles données suggèrent que l'extraction aurifère peut apporter d'importants avantages économiques par le biais des circuits de commercialisation. Dans leur analyse documentaire exhaustive, Aragona, Chuhan-Pole et Land (2015) soulignent les retombées positives des chaînes de valeur du secteur minier. Les grands projets miniers ne fonctionnent pas comme des enclaves

si les liens en amont avec d'autres secteurs sont importants. Outre l'augmentation des recettes fiscales – dont la collecte semble plus efficace lorsqu'elle est centralisée, avec des transferts plus significatifs vers les administrations locales –, les avantages économiques des projets miniers peuvent découler, sous certaines conditions, de mécanismes basés sur les principes du marché. Ceux-ci peuvent potentiellement stimuler l'emploi, l'investissement et les revenus et favoriser les retombées locales. En particulier, l'exploitation des gisements et leur fermeture ont eu au Brésil et au Pérou des effets positifs sur l'emploi, le revenu des ménages et l'accès aux services. Pour l'Afrique subsaharienne, des études de cas menées au Ghana, au Mali et en Tanzanie montrent que le développement minier a stimulé l'emploi au-delà du champ des projets miniers,

y compris les emplois qualifiés et agricoles. Dans un rapport de suivi, Chuhu-Pole, Dabalé et Land (2017) décrivent les principales conditions dans lesquelles l'exploitation minière peut contribuer au développement économique, en particulier au niveau local. Il semble que les circuits commerciaux jouent un rôle essentiel dans la préservation des avantages économiques tirés du développement minier. Premièrement, ils aident à attirer des investissements privés responsables qui pourront jeter les bases du développement économique local. Deuxièmement, ils peuvent favoriser la création d'emplois durables en investissant dans le développement des infrastructures et en développant des circuits courts d'approvisionnement.

Dans ce contexte, il est possible de tirer profit des chaînes de valeur du secteur minier sur le développement économique du Burkina Faso. Au-delà du développement des communautés locales, et compte tenu de leur ampleur croissante, les chaînes de valeur du secteur minier pourraient servir de catalyseur dans la résolution des problèmes d'infrastructure du Burkina Faso, en développant des infrastructures (partagées). Par ailleurs, les chaînes de valeur du secteur minier pourraient favoriser la modernisation des systèmes alimentaires, en établissant des liens entre acheteurs et fournisseurs et/ou en créant des mécanismes spécifiques de financement.

S'agissant des infrastructures, les grandes exploitations minières représentent une opportunité de développement des infrastructures (partagées) d'énergie et de transport, dont le financement serait par ailleurs difficile à assurer par le biais de partenariats stratégiques et d'accords –publics-privés ou seulement privés– d'infrastructure partagée. Dans les domaines du transport et de la logistique, les opportunités sont limitées, car l'or est exporté par voie aérienne. Cependant, des alliances stratégiques entre le gouvernement du Burkina Faso et les sociétés minières pourraient aider à moderniser le transport aérien intérieur, notamment dans le contexte de la réhabilitation en cours des aéroports secondaires et de la restructuration d'Air Burkina. Ces opportunités sont bien plus grandes dans le secteur de l'électricité. Si trois mines seulement sont aujourd'hui alimentées par le réseau national, celles-ci consomment néanmoins plus du tiers de l'énergie totale du Burkina Faso. De plus, le

réseau électrique ne couvre pas la totalité du territoire et la distribution n'est pas fiable, ce qui a conduit toutes les mines actuellement en activité au Burkina Faso à disposer de leurs propres capacités de production d'électricité. La production totale d'électricité utilisée par les mines en activité équivaut à 250 MW, soit un peu moins que la capacité totale installée de la SONABEL. Comme les activités d'extraction aurifère durent en moyenne 10 à 15 ans, le développement d'une infrastructure énergétique basé sur des accords d'infrastructure partagée entre la SONABEL, les sociétés minières et des PEI constitue une formidable opportunité d'augmenter simultanément les capacités d'électrification et de production. Les coûts en capital nécessaires aux infrastructures électriques en seraient réduits et la SONABEL profiterait de disponibilités qui contribueront à améliorer sa solvabilité et sa capacité à investir dans de nouvelles capacités de transport et de production. De plus, cela devrait contribuer à améliorer le bouquet énergétique, à développer l'énergie solaire et à réduire les dépenses d'exploitation minière. La fourniture d'électricité de la plupart des mines repose sur le fioul lourd, alors que les technologies et solutions de stockage améliorées permettent désormais de développer l'énergie solaire photovoltaïque pour les opérations minières, à condition que la charge de base soit suffisante¹¹⁶.

Dans le même ordre d'idées, l'exploitation minière pourrait offrir des opportunités d'amélioration de la performance des chaînes de valeur agricoles à fort potentiel du Burkina Faso. Les sociétés minières dépensent en moyenne 200 USD tous les mois pour nourrir chacun de leurs 10 000 employés, et seulement 20 % des aliments sont achetés localement. Un approvisionnement accru des sociétés minières en produits locaux nécessiterait des interventions proactives ciblées sur le renforcement des chaînes de valeur burkinabè. De telles approches impliquent le développement de relations approfondies entre acheteurs et fournisseurs et de systèmes de financement dédiés afin de favoriser l'approvisionnement direct par les sociétés minières (multinationales). Au-delà de l'approvisionnement des mines, elles pourraient contribuer à améliorer la qualité, la fiabilité et la compétitivité des systèmes alimentaires du Burkina Faso. L'utilisation des mines comme point d'ancrage

aidera à structurer les systèmes alimentaires du Burkina Faso en améliorant la sécurité sanitaire des aliments et en renforçant les normes et les certifications. La qualité de l'offre intérieure serait améliorée et le Burkina Faso pourrait être alors plus compétitif à l'export. En même temps, les programmes de développement communautaire des sociétés minières pourraient être mis à profit pour développer les capacités nécessaires, principalement en matière de compétences, d'accès au financement et d'infrastructures, dans les sous-secteurs où le Burkina Faso a un avantage comparatif, tels que l'horticulture, l'élevage et la production de protéines animales.

Pour tirer parti de ces opportunités, des incitations appropriées devront être mises en place et des alliances stratégiques devront être conclues. En plus de traiter les problèmes de gouvernance, de transparence, fiscaux, environnementaux et sociaux inhérents au secteur minier, le Burkina Faso devrait concevoir de façon proactive des interventions visant à tirer parti des mines pour accélérer son propre développement. Cela signifie un soutien supplémentaire à la fourniture d'énergie par les PEI liés aux mines, ainsi que l'inclusion ultérieure des mines dans le plan de développement à moindre coût du pays. Parallèlement, un cadre d'infrastructure partagée devrait être mis en place pour rationaliser l'exécution des projets et les délais. La mise en œuvre appropriée des incitations garanties par ce cadre est un facteur essentiel et ces incitations devraient être clairement communiquées, facilement accessibles et automatiques. Cela est particulièrement important compte tenu des difficultés rencontrées dans le passé et des retards importants signalés par les sociétés minières dans le remboursement de leurs paiements de TVA, incitation prévue par le code minier actuel.

La promotion de telles solutions repose sur la conception de structures juridiques et financières adaptées qui tiennent compte des problèmes liés à la durée de vie limitée des mines (10 à 15 ans) et à leur intégration dans le réseau national de distribution d'électricité. Si d'une part, le développement d'une capacité supplémentaire de production d'énergie pouvait aider, dans le cadre d'accords tripartites entre la SONABEL, sociétés minières et PEI, à optimiser les objectifs d'électrification et de viabilité financière de la SONABEL, les insuffisances de cette dernière

en matière de commercialisation, planification et exécution pourraient considérablement retarder les processus et alourdir la viabilité financière des projets. Une autre solution consisterait tout d'abord à structurer ces projets directement entre les sociétés minières et les PEI, puis à envisager ultérieurement, une fois l'exploitation minière terminée, des accords de rétrocession à la SONABEL. De plus, les solutions d'électrification développées pour les sociétés minières peuvent aider à développer et étendre des mini-réseaux dans tout le pays. En ce qui concerne l'agriculture, des mécanismes de financement acheteur-fournisseur et/ou d'ancrage doivent être développés, comme ceux déjà présents dans d'autres pays d'Afrique de l'Ouest, tels que la Côte d'Ivoire et le Ghana. De tels mécanismes permettraient aux sociétés minières (multinationales) de s'approvisionner en produits locaux et pourraient éventuellement impliquer des institutions financières préalablement sélectionnées de façon à améliorer l'accès au financement et aux équipements des producteurs locaux. Ce processus pourrait se faire en partenariat avec l'Alliance des fournisseurs burkinabè de biens et services miniers (ABSM), une structure unique en Afrique qui vise à promouvoir la fourniture locale en biens et services aux mines. Ce processus impliquerait également le développement de certifications, de normes et d'infrastructures associées, ainsi que les compétences professionnelles. Cet ensemble pourrait être exploité à travers les pôles de croissance burkinabè en préparation. Parallèlement, une plateforme de contenu local axée sur l'agriculture pourrait être créée pour les différentes zones d'extraction minière. Cette plateforme aiderait au développement de plans communautaires d'investissement axés sur l'agroalimentaire et répondant aux besoins en restauration des sociétés minières.

C. SAISIR LES OPPORTUNITÉS RÉGIONALES

Le Burkina Faso est affilié à des blocs commerciaux régionaux. Il est membre fondateur de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) et de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Depuis leur création, respectivement en mai 1975 et janvier

1994, la CEDEAO et l'UEMOA peinent à renforcer l'intégration. Au sein de la CEDEAO, le Burkina Faso est classé parmi les pays qui affichent une performance moyenne en termes d'intégration régionale. La note générale du Burkina Faso est de 0,53. Cette note est proche de la moyenne des pays (0,5) sur une échelle de 0 à 1.

Dans les pays enclavés et aux ressources limitées tels que le Burkina Faso, le renforcement de l'intégration régionale peut offrir de meilleures opportunités au secteur privé. En effet, l'intégration économique régionale favorise généralement les économies d'échelle et la rationalisation des processus de production, renforçant ainsi la compétitivité des entreprises sur les marchés internationaux. En outre, l'harmonisation des règles et des procédures, la libre circulation des biens, des personnes et des capitaux et l'élimination des barrières douanières facilitent la mise en place d'un climat des affaires plus attractif pour le secteur privé.

Plusieurs initiatives sont mises en œuvre en Afrique. En mars 2018, plus de 40 États africains ont signé l'accord sur la Zone de libre-échange continental africaine (AfCFTA) et les partenaires au développement

ont réaffirmé leur engagement pour une Afrique plus intégrée. Par ailleurs, les pays renforcent leur coopération bilatérale et multilatérale. En mai 2018, le Burkina Faso a mis en place une zone économique spéciale avec ses voisins ivoiriens et maliens, et renforcé ses relations avec la Côte d'Ivoire par la signature d'un nouveau traité de coopération.

Entre autres initiatives d'intégration régionale, l'UEMOA a regroupé les marchés locaux des valeurs mobilières de huit membres de la zone, notamment le Burkina Faso, en un marché régional supervisé par une autorité régionale commune. Les marchés des valeurs mobilières de l'UEMOA sont réglementés et supervisés au niveau régional par le Conseil régional de l'épargne publique et des marchés financiers (CREPMF). C'est à ce niveau que les règles sont définies pour permettre aux émetteurs d'actions et de titres de créance du Burkina Faso de participer aux marchés des valeurs mobilières. De plus, l'UEMOA a regroupé les marchés locaux des valeurs mobilières de huit membres de la zone, notamment le Burkina Faso, en un marché régional, la Bourse régionale des valeurs mobilières (BRVM), réglementée et supervisée par le CREPMF. Un

Classement des pays de la CEDEAO selon l'indice 2016 de l'intégration régionale en Afrique

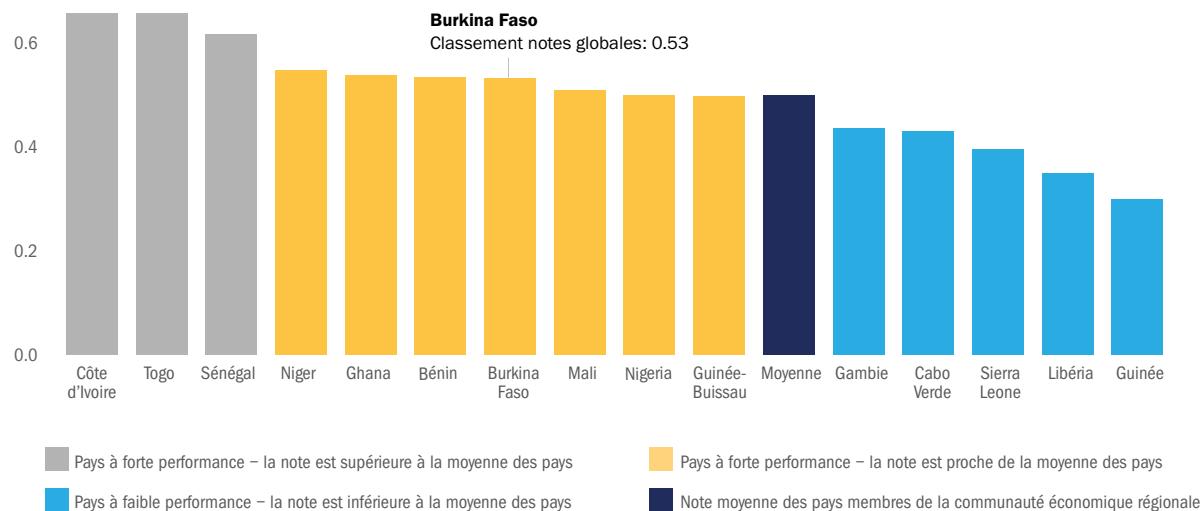


FIGURE 30 : Intégration régionale au sein de la CEDEAO – le Burkina Faso en milieu de peloton

Source : <https://www.integrate-africa.org/fr/classement/communautes-economiques-regionales/cedao/> consulté le 19 septembre 2018.

système d'adjudication unifié pour l'émission des bons du Trésor conduit par la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) a été introduit en 2001.

Malgré ces initiatives louables, les activités menées sur les marchés financiers ont connu une évolution limitée. En dehors des marchés des obligations souveraines qui ont enregistré une croissance soutenue en profitant des ratios élevés de la dette au PIB à travers la région, les obligations participatives et privées n'en étaient encore qu'à leurs balbutiements. La capitalisation boursière se situait à 11,7 milliards USD en 2017. Seules quelques sociétés ont été en mesure d'entrer en bourse (45 vers mi-2018 contre 38 en 2013). Les trois quarts de ces sociétés cotées proviennent de la Côte d'Ivoire et représentent environ 80 % de la capitalisation boursière totale en 2017. La liquidité a été faible et l'indice (BRVM10) a enregistré une mauvaise performance, perdant 17 % entre 2014 et mi-2018. Le marché des obligations non souveraines est encore plus petit (440 millions USD à la mi-2018) et il est dominé par deux émetteurs, la Caisse régionale de refinancement hypothécaire (CRRH) de l'UEMOA et la Banque uest-africaine de développement (BOAD) de l'UEMOA. L'étroitesse de ce marché obligataire reflète : (i) des taux d'intérêt souverains relativement élevés ; et (ii) l'absence de courbes de rendement fiables, une situation qui semble être aggravée par l'existence d'un deuxième système d'émission des obligations souveraines (supervisé par le BRVM) au niveau régional.

Au sein de la zone monétaire commune de l'UEMOA, les exportations du Burkina Faso ont été très volatiles et moins robustes au fil des années. En guise d'illustration, la croissance annuelle des exportations de marchandises a atteint à peine 4,4 % en 2017, après une croissance record de 76,7 % en 2010. Le pays fait preuve d'une forte dépendance à l'égard de quelques biens, en particulier des produits primaires, hautement vulnérables aux chocs externes tels que la fluctuation des prix.

La concentration des produits et/ou des marchés d'exportation permet aussi d'avoir un autre regard sur la performance extérieure du pays. Vu sous cet angle, l'indice Hirschman-Herfindahl des produits d'exportation du pays est demeuré de façon constante supérieur à 0,5 au fil des années. Il a même atteint 0,75

en 2015. Ces chiffres démontrent à leur tour que le pays ne s'appuie que sur quelques produits d'exportation. Une première analyse indique que les exportations du Burkina Faso sont dominées par trois produits (or, coton et graines oléagineuses), représentant plus de 92 % du total des exportations en 2012. En outre, par rapport aux pays de référence tels que le Mali, la Mauritanie, le Sénégal, le Bénin, la Sierra Leone et la Côte d'Ivoire, le Burkina Faso présente la plus grande concentration de produits, suivi de la Mauritanie.¹¹⁷

Malgré son affiliation à ces organisations régionales, les exportations du Burkina Faso sont principalement dirigées hors de la région subsaharienne. En effet, la plupart des exportations du pays sont dirigées vers l'Europe, notamment la Suisse, principale destination des exportations d'or, bien que la part de l'Europe en tant que destination des exportations du Burkina enregistre une baisse (57 % en 2015, contre 71 % en 2009). À la différence des liens avec l'Europe en matière d'exportation, la part des produits exportés vers l'Asie a enregistré une hausse au cours de la même période, au point d'atteindre 25 % en 2015, contre 13 % en 2009. Au cours de la même période, cependant, la part des biens exportés vers le reste de l'Afrique a enregistré une légère hausse, passant de 15 % en 2009 à 16 % en 2015. Enfin, la part des exportations totales du Burkina Faso vers la CEDEAO a baissé entre 2009 (13 %) et 2015 (12 %).

Il convient de noter qu'en tant que pays moins avancé, le Burkina Faso bénéficie d'un accès préférentiel à un grand nombre de marchés des pays développés grâce à des traitements préférentiels non réciproques accordés, entre autres, par l'Union européenne dans le cadre de l'initiative « Tout sauf les armes », par les États-Unis dans le cadre de la Loi sur la croissance et les opportunités de développement en Afrique (AGOA), et en vertu du Système généralisé de préférences (SGP) d'autres pays. Par ailleurs, le pays a aussi relancé sa coopération économique avec la Chine. La coopération économique du Burkina Faso avec les économies développées et émergentes, notamment la Chine, est un facteur important pour le développement du pays. Tout d'abord, elle favorise le développement du secteur privé du pays (en termes de retombées économiques). Deuxièmement, elle est vitale en vue de la consolidation et du renforcement

de l'intégration régionale du Burkina Faso (par le financement des projets d'infrastructure tels que les routes, autoroutes, voies ferrées et autres projets connexes). De plus, l'intensification des échanges économiques avec la Chine met en place un partenariat commercial qui va permettre l'augmentation des flux des échanges commerciaux et, en retour, l'augmentation des investissements privés. En somme, comme les documents commerciaux l'attestent, si l'expansion du commerce international est un facteur de croissance important, alors la diversification des exportations (produits et/ou marchés) est une voie essentielle par laquelle les échanges alimentent la croissance économique en facilitant l'amélioration de la productivité, en réalisant des économies d'échelle, et en contenant la volatilité.¹⁸

Plusieurs contraintes pourraient priver le secteur privé burkinabè des retombées du processus d'intégration. Au niveau national, les entreprises doivent faire face à un cadre législatif et réglementaire défavorable, à la fraude et à la corruption. Le manque d'accès aux infrastructures et à d'autres ressources clés, telles que les services financiers, les compétences professionnelles adéquates et les équipements, demeure un problème majeur. Au niveau sous régional, il est difficile de se conformer aux procédures et réglementations, parce que le Burkina Faso est membre de plusieurs organisations ; les codes d'investissement ne sont pas harmonisés et les textes communautaires ne s'appliquent pas de la même manière. Les pays partenaires rencontrent aussi des problèmes techniques dans le cadre de l'interconnexion des systèmes informatiques douaniers. L'accès aux infrastructures appropriées demeure un véritable problème à ce niveau, dans la mesure où le réseau ferroviaire est sous-exploité, la qualité des routes n'est pas satisfaisante et il n'existe aucun mécanisme garantissant un approvisionnement régulier des pays en énergie.

Ainsi, pour optimiser les retombées économiques de l'intégration économique régionale renforcée, le Burkina Faso doit promouvoir une approche ambitieuse. La priorité devrait être accordée à l'amélioration des régimes commerciaux, car l'inefficacité des systèmes douaniers et le grand nombre de barrages routiers limitent fortement les mouvements transfrontaliers hors du Burkina Faso. Le pays devrait

procéder à un examen des accords régionaux et de la législation nationale afin d'améliorer son alignement et d'adapter les directives, normes et clauses au contexte national. Des structures administratives techniques et un comité d'évaluation devraient être mis sur pied pour assurer et superviser la mise en œuvre des dispositions et accords signés. Une mesure de suivi clé consistera à faire connaître le contenu révisé des textes aux acteurs du secteur privé par le biais de campagnes d'information et de sensibilisation. Le développement des infrastructures régionales permettra d'appuyer l'intégration régionale, en particulier dans les zones économiques spéciales conjointes récemment créées avec la Côte d'Ivoire et le Mali. Plus particulièrement, en termes de transport, une nouvelle autoroute devrait être construite pour relier les grands hubs régionaux, tandis que les voies existantes devraient être bien entretenues. S'agissant de l'énergie, la priorité devrait être accordée à l'achèvement des travaux d'interconnexion en cours de préparation. Concernant l'infrastructure numérique, le Burkina Faso et ses partenaires devraient boucler l'interconnexion de leurs systèmes informatiques et acquérir la technologie satellitaire pour résoudre les problèmes de connectivité à court terme. Ces projets nécessiteront un engagement ferme des autorités publiques burkinabè, des organisations en charge de l'intégration régionale et des partenaires au développement. Par ailleurs, des réformes complémentaires au niveau national en vue de l'assainissement du climat des affaires, de l'amélioration de l'accès aux financements et du renforcement des capacités seront indispensables pour exploiter ce potentiel. ■

V. Recommandations prioritaires portées sur le développement du secteur privé

S'il est correctement exploité, le secteur privé présentera d'importantes opportunités de création d'emplois durables au Burkina Faso. Le pays dispose d'un avantage comparatif dans certaines chaînes de valeur agricoles, telles que les céréales, les fruits et les noix, les oléagineux et l'élevage, permettant une diversification au-delà du coton. Tout en tenant compte des risques climatiques, de telles opportunités dans les secteurs des biens commercialisables semblent plus durables que dans les secteurs des biens non commercialisables. En parallèle, les applications de TIC et les chaînes de valeur du secteur minier peuvent contribuer à améliorer les performances de ces chaînes de valeur agricoles en tant que secteurs catalyseurs. Cela peut se faire directement – en améliorant les processus de production agricole et agroalimentaire – et indirectement – en améliorant les performances des

secteurs infrastructurels essentiels tels que l'énergie, les transports et les compétences professionnelles, déterminants pour le développement de ces chaînes de valeur. En outre, le renforcement de l'intégration régionale et la mise à profit des possibilités de commerce et d'investissement régionaux, en particulier dans la zone monétaire commune de l'UEMOA, contribueront à développer davantage le secteur privé burkinabè.

Par conséquent, pour développer le secteur privé burkinabè et exploiter les solutions qu'il offre afin de renforcer la résilience économique. Il s'agit d'adopter une approche structurée, synergétique et séquentielle. Cet objectif peut être atteint via quatre trajectoires complémentaires : (i) combler les lacunes infrastructurelles, y compris grâce aux solutions



FIGURE 31 : Trajectoires séquentielles complémentaires pour développer et mobiliser le secteur privé burkinabè

Source : Équipe DSPP.

portées par le secteur privé ; (ii) diversifier l'agriculture au-delà du coton à partir des chaînes de valeur présentant un avantage comparatif ; (iii) exploiter les secteurs catalyseurs, à savoir le secteur minier et les TIC, pour stimuler l'agriculture et développer les infrastructures ; et (iv) saisir les opportunités régionales pour tirer profit de l'intégration régionale.

Cette approche séquentielle devra être mise en œuvre par le biais d'interventions à l'échelle de l'économie et de secteurs spécifiques, résumées dans le tableau de recommandations ci-dessous. Les recommandations relatives à ces quatre trajectoires visent à remédier aux contraintes sectorielles afin d'exploiter pleinement les solutions du secteur privé pour le développement du Burkina Faso. Elles devraient également être accompagnées d'un ensemble plus large de réformes transversales visant à améliorer le climat

d'investissement, l'accès au financement et les capacités du gouvernement à travailler avec le secteur privé.

Globalement et dans tous les secteurs, des obstacles similaires entravent les investissements privés au Burkina Faso. Des goulets d'étranglement sévères dans les domaines de l'énergie, des transports et des compétences professionnelles nuisent à la compétitivité et à la rentabilité des entreprises, tandis qu'une réglementation opaque et inefficace décourage les investisseurs privés. Bien que les symptômes soient similaires, les solutions peuvent différer d'un secteur à l'autre. Dans cette optique, ces recommandations prioritaires axées sur le secteur privé visent à actionner successivement différents leviers, tant au niveau de l'environnement propice que de l'infrastructure sous-jacente, afin d'optimiser les opportunités pour le secteur privé Burkinabè. ■

TABLEAU 6 : Recommandations

FONDEMENT : RÉFORMES TRANSVERSALES

DOMAINE/ CONTRAINTE	RECOMMANDATIONS PRIORITAIRES AXÉES SUR LE SECTEUR PRIVÉ
CLIMAT DES AFFAIRES	<ol style="list-style-type: none"> 1. Instituer des pouvoirs de plaidoyer pour la politique de la concurrence et améliorer la fonction de plaidoyer d'institutions privées telles que la Chambre de commerce et d'industrie du Burkina Faso 2. Renforcer les plateformes de dialogue public-privé sur les réformes du climat des affaires, avec les événements et mécanismes existants gérés par la Chambre de commerce et d'industrie 3. Renforcer le Comité directeur pour les réformes du climat d'investissement ; assurer le renforcement des capacités ; formaliser les opérations 4. Associer les réformes du climat des affaires au modèle du pôle de croissance en développement
ACCÈS AU FINANCEMENT	<ol style="list-style-type: none"> 1. Renforcer le financement de l'agriculture et de la chaîne de valeur, en encourageant les banques commerciales régionales à recruter des spécialistes du secteur agricole 2. Élargir les services bancaires en ligne afin d'accroître le pourcentage de titulaires d'un compte bancaire, en particulier dans les zones rurales, tout en évitant d'ouvrir de nouvelles agences 3. Améliorer l'accès des PME mal desservies au financement, tout en structurant progressivement une partie de ces entreprises ayant un potentiel de croissance élevé 4. En même temps, mettre en place les réglementations et politiques appropriées, et l'infrastructure financière favorisant l'élargissement de la gamme de sources de financement autres que des prêts disponibles aux PME, telles que les SFN, la microfinance, ainsi que le financement sur fonds propres et sur les marchés de capitaux
PPP	<ol style="list-style-type: none"> 1. Examiner le cadre réglementaire actuel des PPP et hiérarchiser les amendements clés 2. Améliorer la mise en œuvre du processus d'appel d'offres concurrentiel (c.-à-d. la Loi de 2017 sur les processus accélérés) et assurer son ouverture et sa transparence 3. Améliorer les capacités de planification et d'exécution, y compris par une décentralisation du processus de décision 4. Assurer le renforcement des capacités – potentiellement sous la forme de conseillers intégrés – pour les représentants gouvernementaux s'agissant de la recherche de partenaires potentiels, la gestion du processus d'appel d'offres, la négociation et la signature de l'accord de PPP, et le suivi et la gestion du cycle de vie complet du PPP

QUATRE VOIES COMPLÉMENTAIRES : RÉFORMES SECTORIELLES

I. Combler les lacunes infrastructurelles, y compris grâce aux solutions portées par le secteur privé

SECTEUR	OPPORTUNITÉS	CONTRAINTE	RECOMMANDATIONS PRIORITAIRES AXÉES SUR LE SECTEUR PRIVÉ
ÉNERGIE	Excellent irradiation solaire et interconnexions régionales	Faibles capacités techniques et cadre PEI inefficace	<p><i>Environnement propice</i></p> <ul style="list-style-type: none"> » Publier les décrets nécessaires à la mise en œuvre intégrale des dispositions de la Loi 2017 sur l'énergie » Élaborer un plan de production énergétique à moindre coût et une étude d'intégration du réseau, en tenant compte des interconnexions régionales et de l'infrastructure partagée avec les sociétés minières » Améliorer les capacités de planification, d'exécution, techniques et transactionnelles, y compris pour les projets d'énergie renouvelable entrepris par les PEI » Décentraliser le processus de passation des marchés pour les PEI du ministère des Finances au ministère de l'Énergie <p><i>Infrastructure sous-jacente</i></p> <ul style="list-style-type: none"> » Mettre à profit les solutions du secteur privé pour développer les énergies renouvelables, notamment au moyen d'infrastructures partagées » Développer les solutions du secteur privé – telles que les contrats de gestion et/ou d'exploitation et maintenance – afin d'améliorer la solvabilité des services et de limiter les pertes dans le réseau
TRANSPORT ET LOGISTIQUE	Logistique intégrée	Environnement peu propice aux investissements dans les infrastructures et les services de transport	<p><i>Environnement propice</i></p> <ul style="list-style-type: none"> » Envisager le recours à des incitations (fiscales) pour réduire les coûts de conteneurisation » Établir des normes industrielles pour l'enregistrement de nouvelles entreprises et professionnaliser le secteur » Revoir le système de quotas et de droits réservés pour les transporteurs routiers nationaux desservant les marchés d'importation/exportation du pays » Incorporer les TIC pour améliorer le libre accès au fret (bourse de fret virtuelle) » Soutenir une initiative de développement des capacités visant à renforcer les PME locales pour qu'elles s'investissent et entrent en concurrence dans le cadre de grands projets de développement d'infrastructures de transport, notamment par le biais de coentreprises » Développer un système plus complet de promotion du secteur privé national, par exemple en associant les PME locales aux principaux transitaires, y compris dans le cadre des groupements d'intérêts économiques <p><i>Infrastructure sous-jacente</i></p> <ul style="list-style-type: none"> » Explorer les solutions PPP dans les domaines de l'entretien des routes, des plateformes logistiques, des chaînes du froid et du stockage frigorifique, ainsi que des transports urbains » Restructurer la conception (avec une approche plus intégrée) des projets ferroviaires en cours pour améliorer leur viabilité économique

SECTEUR	OPPORTUNITÉS	CONTRAINTEs	RECOMMANDATIONS PRIORITAIRES AXÉES SUR LE SECTEUR PRIVÉ
COMPÉTENCES PROFES- SIONNELLES	Développement des compétences professionnelles, y compris par le biais de PPP, dans les domaines où le Burkina Faso pourrait avoir un avantage comparatif : agriculture, mines et TIC	Graves lacunes en matière de compétences professionnelles dues au manque d'options de formation adéquates	<p><i>Environnement propice</i></p> <ul style="list-style-type: none"> » Élaborer un cadre institutionnel et pédagogique bien articulé pour soutenir l'émergence de systèmes PPP et de programmes techniques afin de combler l'insuffisance de compétences professionnelles, en particulier dans les domaines de l'agriculture, des TIC et de l'exploitation minière <p><i>Infrastructure sous-jacente</i></p> <ul style="list-style-type: none"> » Parallèlement, développer et exploiter les plateformes liées aux TIC et les programmes de développement communautaire

II. Diversifier l'agriculture au-delà du coton à partir des chaînes de valeur présentant un avantage comparatif

SECTEUR	OPPORTUNITÉS	CONTRAINTEs	RECOMMANDATIONS PRIORITAIRES AXÉES SUR LE SECTEUR PRIVÉ
ÉLEVAGE, SÉSAME, NOIX BRUTES, MANGUES, KARITÉ, MAÏS ET RIZ	Élevage, sésame, noix brutes, mangues, karité, maïs et riz	Climat d'investissement rural médiocre, faible intégration des chaînes de valeur, manque d'infrastructures intégrées, normes et certification peu rigoureuses, ainsi que des risques liés à l'eau et au climat	<p><i>Environnement propice</i></p> <ul style="list-style-type: none"> » Améliorer le climat d'investissement rural, en particulier la mise en œuvre de la loi de 2009 sur la gestion des terres rurales » Définir et élaborer des normes et des certifications » Renforcer les compétences techniques et les organisations de producteurs » Organiser les industries fragmentées (telles que la mangue) pour créer de plus grandes économies d'échelle <p><i>Infrastructure sous-jacente</i></p> <ul style="list-style-type: none"> » Encourager la création d'espaces de stockage frigorifique supplémentaires par le secteur privé, avec ou sans PPP » Améliorer les infrastructures d'eau et d'irrigation » Améliorer l'accessibilité des TIC pour les communautés rurales (p. ex. infrastructure, coûts, organisation du marché et connexions, investissements initiaux)

III. Leveraging the catalytic sectors to stimulate agriculture and develop the critical enabling sectors

SECTEUR	OPPORTUNITÉS	CONTRAINTE	RECOMMANDATIONS PRIORITAIRES AXÉES SUR LE SECTEUR PRIVÉ
APPLICA-TIONS DES TIC	E-government and e-commerce, agri-va Services gouvernementaux et commerce en ligne, chaînes de valeur agricoles, financement, compétences, santé et commerce Iue chains, finance, skills, health and commerce	Service insuffisant et coûteux, faible couverture et niveau médiocre de compétences connexes, d'accessibilité numérique et de disponibilité pour intégrer les applications des TIC, infrastructure numérique inadéquate	<p><i>Environnement propice</i></p> <ul style="list-style-type: none"> » Construire des plateformes et renforcer l'écosystème » Concevoir un système de licences et d'enchères attrayant pour accroître la concurrence » Accélérer le processus d'obtention de licence pour le dividende numérique ou le spectre à basse fréquence » Améliorer le cadre SFN au niveau régional » Élaborer un cadre de compétences connexes » Créer une société à 100 % de capital public pour détenir tous les actifs des réseaux de télécommunication publics et les investissements publics futurs » Renforcer l'initiative récente visant à améliorer la réglementation des télécommunications » Assurer le respect des principes de neutralité, de non-discrimination et de transparence (libre accès) <p><i>Infrastructure sous-jacente</i></p> <ul style="list-style-type: none"> » Développer davantage l'infrastructure nationale, y compris le réseau fédérateur national » Mettre en œuvre des politiques de partage des infrastructures afin que les opérateurs puissent s'étendre aux zones rurales à moindre coût » Déléguer la construction, l'exploitation, la maintenance et la commercialisation des actifs de réseau des prestataires de services au secteur privé dans le cadre d'accords PPP » Former un PPP en utilisant un processus d'appel d'offres ouvert et transparent pour la maintenance, la gestion et la commercialisation des réseaux de fibre optique

CHÂINES DE VALEUR MINIÈRES	Effet catalyseur sur les infrastructures énergétiques et l'agriculture	Le secteur fonctionne principalement comme une enclave Coordination limitée entre les différents intervenants	<p>Environnement propice</p> <ul style="list-style-type: none"> » Concevoir des mécanismes de fournisseurs-acheteurs et/ou de financement afin de stimuler les échanges grâce à l'approvisionnement direct par les sociétés minières (multinationales) d'aliments produits dans le pays » Développer les compétences, les normes et les certifications – notamment via une plateforme de contenu local centrée sur l'agriculture pour les différentes zones minières afin d'élaborer des plans d'investissement communautaires axés sur l'agroalimentaire » Effectuer une évaluation complète des projets entrepris par le fonds de développement communautaire » Mettre à profit l'Alliance des fournisseurs burkinabè des biens et services miniers » Veiller à ce que les incitations offertes aux sociétés minières soient clairement communiquées, facilement accessibles et automatiques <p>Infrastructure sous-jacente</p> <ul style="list-style-type: none"> » Développer une infrastructure partagée et adopter une réglementation et une structure adéquates pour tirer parti du développement du potentiel énergétique de l'exploitation minière afin d'améliorer le bouquet énergétique et l'accès (y compris par le biais de solutions standardisées)
----------------------------	--	--	--

IV. Saisir les opportunités régionales pour tirer profit de l'intégration régionale

SECTEUR	OPPORTUNITÉS	CONTRAINTE	RECOMMANDATIONS PRIORITAIRES AXÉES SUR LE SECTEUR PRIVÉ
INTÉGRATION RÉGIONALE	Le Burkina Faso est connecté à un marché de 400 millions d'individus	Faiblesse de l'infrastructure, réglementations régionales peu claires et contradictoires	<p>Environnement propice</p> <ul style="list-style-type: none"> » Améliorer les régimes douaniers et commerciaux, notamment par l'interopérabilité des solutions des TIC » Harmoniser les accords régionaux et les législations nationales, assurer une coordination de haut niveau des chaînes de valeur régionales » Réviser les accords régionaux et les législations nationales pour un meilleur alignement et une meilleure adaptation des directives, normes et clauses au contexte national » Approfondir les marchés des capitaux régionaux, améliorer et harmoniser la réglementation du secteur financier, y compris la surveillance régionale des banques et de la microfinance » Développer en parallèle un switch monétique régional pour offrir une interopérabilité et étendre les SFN <p>Infrastructure sous-jacente</p> <ul style="list-style-type: none"> » Développer des infrastructures conjointes dans les domaines de l'énergie, des transports et des TIC, y compris au sein de zones économiques partagées



ANNEXES

- 65 Annexe 1** – Parties prenantes du GBM
- 67 Annexe 2** – Liste des organismes rencontrés lors des consultations nationales
- 68 Annexe 3** – Aperçu de la stratégie de développement du secteur privé du gouvernement et du GBM
- 70 Annexe 4** – Méthodologie de l'analyse sectorielle
- 71 Annexe 5** – Résultats détaillés de l'analyse sectorielle
- 77 Annexe 6** – Note technique : Multiplicateurs sectoriels du PIB et de l'emploi au Burkina Faso
- 82 Annexe 7** – Scores détaillés de l'analyse sectorielle (Tableaux A2 et A3)
- 83 Annexe 8** – Carte du Burkina Faso

ANNEXE 1 – PARTIES PRENANTES DU GBM

SFI

SECTEUR	PERSONNEL EN CHARGE DES INVESTISSEMENTS	AUTRES MEMBRES DU PERSONNEL
Agroalimentaire	» Samuel Dzotefe » Thomas Kouadio	» Richard Colback » Jean Saint-Geours » Oksana Nagayets » Christophe Ravry » William Llewelyn Davies » Maria Mogollon » Sabrina Birner » Laurent Stravato
Infrastructures	» Cheick-Oumar Sylla » Juliette Rose » Rossa Fitzgerald » Jan Henri Dewulf » Nicolas Felix Souche	» Pierre Pozzo di Borgo » Roy Kroese » Hayat Abdo » Emelly Mutambatsere
Exploitation minière	» Bernard Kwarteng Amaning	» Veronica Nyhan Jones » Rodrigue Djahlin
Secteur financier	» Florence Boupda » Jonas Ayeri » Wilfried Tamegnon » Benie Kouakou	» Charlotte Ndaw » Tiphaine Crenn » Patricia Mwangi » Jonathan Gigin » Oscar Madeddu Elaine MacEachern Antonia Preciosa Menezes » Birgit Reuter
Industrie manufacturière et services	» Marieme Travaly » Bertha Hurst	
TIC	» German Cufre » Funso Fasitire	» Javier Soriano Tabares
Fonds	» Kevin Warui Nijiraini » Jamal Isa	
Santé	» Kevin Berkane	» Anthony Theophilus Seddoh
Commerce/intégration régionale		» Maiko Miyake
Genre		» Anne Kabugi
Environnement		» Elizabeth White
PPP	» Michael Opagi	
Climat d'investissement		» Inoussa Ouédraogo

Banque mondiale

PM	PERSONNEL DE LA BM
Chefs de programme/CMU	<ul style="list-style-type: none"> » Sunil W. Mathrani (SD) » Jacques Morisset (EFI) » Michel J. Welmond (HD) » Mariam Diop » Paola Ridolfi
Agriculture	<ul style="list-style-type: none"> » Nicolas Ahouissoussi » Elisée Ouédraogo
Énergie et industries extractives	<ul style="list-style-type: none"> » Alexis Lucien Emmanuel Madelain » Nash Fiifi Eyison » Boubacar Bocoum » Sabine Cornieti
Environnement	<ul style="list-style-type: none"> » Léandre Yaméogo » Bougadare Kone
Finance, compétitivité et innovation	<ul style="list-style-type: none"> » Martin Maxwell Norman » Maria Eileen Pagura » Fatoumata Den Lamari Fadika » Richard A. Claudet » Maiko Miyake » Peter Kusek » Tania Priscilla Begazo Gomez
Macroéconomie, commerce et investissement	<ul style="list-style-type: none"> » Ali Zafar » Abdoul Ganiou Mijiyawa » Samba Ba » Mame Fatou Irène Aminata Diagne
Transport et développement numérique	<ul style="list-style-type: none"> » Aguiratou Savadogo-Tinto » Anne Cécile Sophie Souhaid » Ibou Diouf
Emplois	<ul style="list-style-type: none"> » Michael Weber
Eau	<ul style="list-style-type: none"> » Seydou Traoré
Développement Social et Humain	<ul style="list-style-type: none"> » Gilberte Kedote » Zenab Konkobo Kouanda » Shobhana Sosale
TIC	<ul style="list-style-type: none"> » Charles Hurpy » Tasséré Pitroipa

ANNEXE 2 – LISTE DES ORGANISMES RENCONTRÉS LORS DES CONSULTATIONS NATIONALES

Entreprises

ABC Sarl	ITER's
ABCI	FASODIA
Africa Motors	FCS-Transit
Afrik Lonnya	GC SOM ZANGA Sarl
Alepha	GPI
Alink-Telecom	GTT Sarl
APEX-Burkina	Investisseurs & Partenaires
APMB	KANEF BURKINA
Bakou Logistics	KING AGRO
Beoogo lab	Microcred
Bissa Gold	MMP Sarl
BOA	NATCO Sarl
BOLLORE Transport Logistics	Nouvelle Clinique du centre
Burkina HLS	NOWATA BF
CAT Logistics Burkina	Nowata logistics
Chambre de Commerce	OMEGA Transit
CIM FASO	Roxgold
CMA CGM	SAMWEL-electronics
Coris	SAT Burkina
Coris Capital	SATEL, SA
COTRAMO Sarl	SGTS
DRBF	SOATT
ECOM-HIGH-TECH	SOGETRAB
EDA	SONAR
ELITRANS BURKINA FASO	STS Sarl
Endeavour Mining	SUNU
Ets Konditamde King AGRO	TGCOM/B
Ets NIKIEMA MBE	TTS Sarl
Ets ZOUGRANA Denis et Fils	

Administrations et organismes professionnels

Alliance des fournisseurs de biens et services miniers du Burkina Faso
ANEREE
Association des commissionnaires de douane agréés
BAGREPOLE
Conseil burkinabè des chargeurs
CBC/MTMUSR
Chambre de commerce et d'industrie
Chambre des mines
Club des hommes d'affaires franco-burkinabè
Délégation de l'UE
DGI
DGTTM
Direction générale des douanes
Direction générale de la législation et du contentieux
Direction générale des transports terrestres et maritimes
Direction des technologies de l'information et de la communication (DGTC)
Maison de l'entreprise
Maison de transit SGTS
TG COM/B

ANNEXE 3 – APERÇU DE LA STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR PRIVÉ DU GOUVERNEMENT ET DU GBM

Le Plan national de développement économique et social (PNDES) 2016-2020 du gouvernement repose sur trois priorités : (i) la bonne gouvernance ; (ii) le développement du capital humain et (iii) la croissance économique. Plus précisément, le gouvernement met l'accent sur le soutien à des secteurs clés susceptibles de favoriser une croissance économique soutenable et la création d'emplois. Ce programme global comprend des investissements créateurs d'emplois dans l'infrastructure économique de base et la capacité de transformation, ainsi que des mesures visant à assurer la soutenabilité du modèle économique et à atténuer la dégradation de l'environnement. Pour atteindre ses objectifs, le gouvernement s'est engagé à soutenir le développement du secteur privé et à en élargir la participation, comme l'a souligné la récente adhésion du Burkina Faso au Pacte du G20 avec l'Afrique¹¹⁹.

Le Cadre de partenariat pays (CPP) du GBM 2018-2023 a été approuvé par le Conseil d'administration avant la fin de l'exercice 2018. Conformément à la vision du gouvernement, la stratégie du GBM vise à soutenir les actions de transformation dans les secteurs clés en vue d'accélérer la croissance tirée par le secteur privé pour la création d'emplois, développer le capital humain et renforcer la gouvernance et la participation citoyenne. Plus précisément, le CPP vise à accélérer une croissance durable tirée par le secteur privé pour la création d'emplois, avec des activités spécifiques destinées à améliorer la productivité agricole, l'accès à l'énergie, la connectivité, la compétitivité des PME et l'inclusion financière ainsi que la soutenabilité des ressources naturelles. Si le GBM assume déjà un leadership dans bon nombre de ces domaines, le CPP met particulièrement l'accent sur les thèmes spéciaux de l'IDA 18 que sont le changement climatique, les facteurs de fragilité, les conflits et la violence, les emplois et la transformation économique, le genre, ainsi que la gouvernance et les institutions.

Malgré des risques accrus pour la sécurité, la SFI a intensifié son engagement au Burkina Faso, par le biais d'investissements et de services conseil axés sur l'agroalimentaire, l'énergie, les mines, les télécommunications, le financement du commerce, l'agro finance, le financement du logement, le commerce de détail de produits alimentaires, la santé et l'éducation. Entre les exercices 2013 et 2018, le total des engagements financiers annuels à long terme de la SFI a plus que décuplé, passant de 11 à 135 millions USD. Au cours de la même période, la SFI a fourni plus de 270 millions USD de garanties cumulatives de financement du commerce. Globalement, le Burkina Faso est l'un des 20 pays qui bénéficient le plus des interventions de la SFI en Afrique subsaharienne.

Dans le cadre de sa nouvelle stratégie « IFC 3.0 », la SFI prévoit d'approfondir considérablement son engagement au Burkina Faso en se concentrant sur : (i) l'accroissement de la production et l'accès à l'énergie, ainsi que l'amélioration du bouquet énergétique ; (ii) l'accroissement de la production et des rendements agricoles ainsi que la réduction du gaspillage de l'eau et des déchets alimentaires ; (iii) une meilleure intégration des chaînes de valeur à fort impact ; (iv) l'amélioration de l'accès des PME et des particuliers au financement ; (v) l'accès à des services sanitaires plus accessibles et de meilleure qualité ; (vi) l'amélioration du climat des affaires au profit des investisseurs nationaux et étrangers ; (vii) l'amélioration des normes environnementales et sociales dans tous les secteurs. Cette approche implique la création de nouveaux marchés et le développement des chaînes de valeur existantes, en particulier dans les infrastructures (énergie, eau, TIC et transports), l'agroalimentaire (cultures vivrières et de rente et élevage) et le secteur financier (y compris le développement des marchés financiers). Pour saisir ces opportunités, il faudra un soutien complémentaire des opérations de la Banque mondiale. Les ressources PSW (Guichet du secteur privé) IDA 18 pourraient être utilisées, en dernier recours, pour permettre la réalisation des projets les plus percutants.

L'approche stratégique de la SFI pour le Burkina Faso est ancrée dans sa feuille de route pour le Sahel, qui soutient son engagement dans les pays du G5 Sahel. L'objectif est de promouvoir un développement inclusif pour favoriser la résilience et créer des emplois. Plus précisément, il vise à : (i) améliorer la productivité rurale et l'irrigation en vue de soutenir la création d'emplois et la sécurité alimentaire ; (ii) développer l'énergie, les transports et l'infrastructure numérique, tout en exploitant le potentiel des ressources renouvelables et naturelles du pays ; et (iii) rendre le secteur financier plus robuste et inclusif pour soutenir les secteurs productifs : les PME et surtout l'industrie agroalimentaire. Dans le cadre de ses interventions, la SFI entend améliorer – par le biais de partenariats – l'environnement favorable aux affaires et tirer parti des solutions du secteur privé pour favoriser l'adaptation au climat et la croissance inclusive.

ANNEXE 4 – MÉTHODOLOGIE DE L'ANALYSE SECTORIELLE

Une longue liste de secteurs économiques¹²⁰ est évaluée en fonction de leur opportunité et de leur faisabilité. L'analyse sectorielle est fondée sur quatre questions d'opportunité (impact potentiel de la croissance du secteur privé) et de faisabilité (attrait des investissements du secteur privé) : (i) Quel est l'impact potentiel de la croissance de la production du secteur sur les objectifs de développement du pays ? (ii) Quelles sont les performances actuelles du secteur en termes de quantité et de qualité de la production, et comment contribue-t-il à l'impact sur le développement ? (iii) Dans les conditions actuelles du pays, une activité rentable du secteur privé dans ce secteur est-elle faisable ? Si non, où sont les contraintes ? (iv) Dans quelle mesure les conditions dans le pays peuvent-elles être améliorées dans un délai limité de trois à cinq ans pour rendre possible une activité rentable et transformatrice du secteur privé dans ce secteur ?

La méthode de notation sectorielle du DSPP fournit des points de repère quantitatifs. Un fichier de données DSPP a été généré pour éclairer la notation d'une longue liste de secteurs selon quatre groupes d'indicateurs d'opportunité (inclusion et emplois, croissance économique, compétitivité et productivité, et intégration et connectivité) et selon quatre groupes d'indicateurs de faisabilité (demande, facteurs de production, intrants clés et institutions). Pour éclairer la notation des secteurs par rapport aux indicateurs d'opportunité, une approche multiplicatrice de la Matrice de comptabilité sociale (MCS) est utilisée¹²¹ pour évaluer les liens d'un secteur avec les autres secteurs de l'économie, le marché du travail et le reste du monde. Pour éclairer la notation sectorielle par rapport aux indicateurs de faisabilité, un large éventail d'indicateurs de performance spécifiques au pays (135 au total) sont appariés aux scores spécifiques au pays et aux secteurs sur le succès financier des projets d'investissement¹²² antérieurs de la SFI en vue d'identifier les contraintes sectorielles dans un pays en comparant sa performance dans un indicateur donné avec celle des pays où les clients de la SFI ont bien réussi dans un secteur donné.

Ces données quantitatives sont complétées par des informations qualitatives recueillies lors d'entretiens avec les parties prenantes. L'approche quantitative décrite ci-dessus présente de sérieuses limites et ne vise qu'à donner aux équipes une première intuition sur un secteur. On peaufine ensuite la question au moyen de consultations avec des intervenants bien informés et d'un examen attentif de la documentation existante afin de prendre une décision éclairée et bien fondée sur les notes attribuées à un secteur.

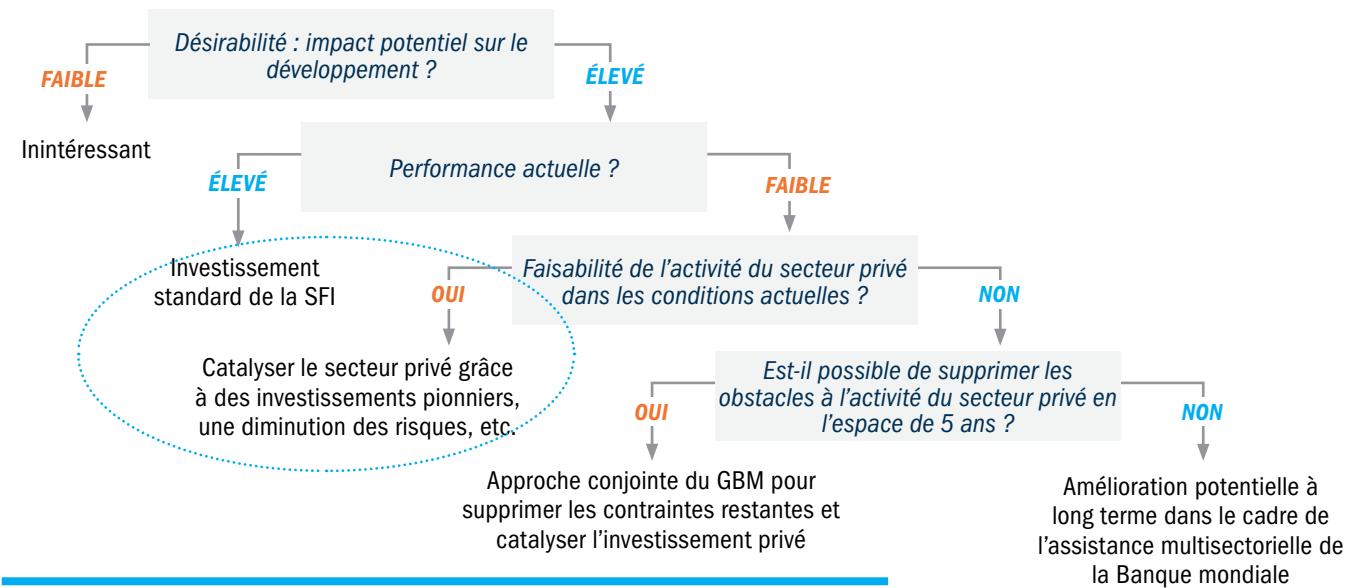


FIGURE A1 : Logique de l'analyse sectorielle du DSPP et résultats escomptés

ANNEXE 5 – RÉSULTATS DÉTAILLÉS DE L'ANALYSE SECTORIELLE

Le Burkina Faso a perdu de la compétitivité dans presque toutes les industries depuis les années 2000 et n'est compétitif au niveau mondial que dans les produits agricoles et alimentaires. Les résultats d'une analyse de complexité montrent que, si la performance globale des industries de moyenne et haute complexité a diminué, le Burkina Faso reste fort dans la foresterie, les boissons et le coton, ainsi que dans les produits alimentaires et animaux.

Au Burkina Faso, les investissements dans le secteur agricole – notamment dans les cultures, l'élevage bovin, ovin, caprin et équin – générèrent les plus forts taux d'emploi et de rendement du PIB¹²³. Avec 1 million USD d'investissement dans ces segments, il est possible de générer au moins 1,5 million USD de PIB supplémentaire et au moins 600 emplois. Cette situation est le résultat d'effets directs, indirects et induits élevés. Premièrement, un rapport élevé entre la valeur ajoutée et la production (plus de 85 %) attribuable au faible coût des biens intermédiaires par rapport aux recettes explique les effets directs importants. Deuxièmement, des effets indirects et induits importants découlent de la structure de production à haute intensité de main-d'œuvre ; la part moyenne de la main-d'œuvre dans la valeur ajoutée représente plus de 70 %. Ainsi, l'augmentation du revenu du travail des travailleurs agricoles, dont la plupart sont des agriculteurs de subsistance, est principalement consacrée à la consommation alimentaire ou aux produits agricoles étant donné les taux élevés de pauvreté dans les zones rurales. Dans le même ordre d'idées et pour des raisons similaires, la transformation et la fabrication d'aliments ayant des liens étroits avec l'agriculture ont d'importants multiplicateurs du PIB. Plus précisément, l'industrie légère dans les secteurs liés à l'alimentation tels que la viande, la canne à sucre et la betterave sucrière a le potentiel de générer des

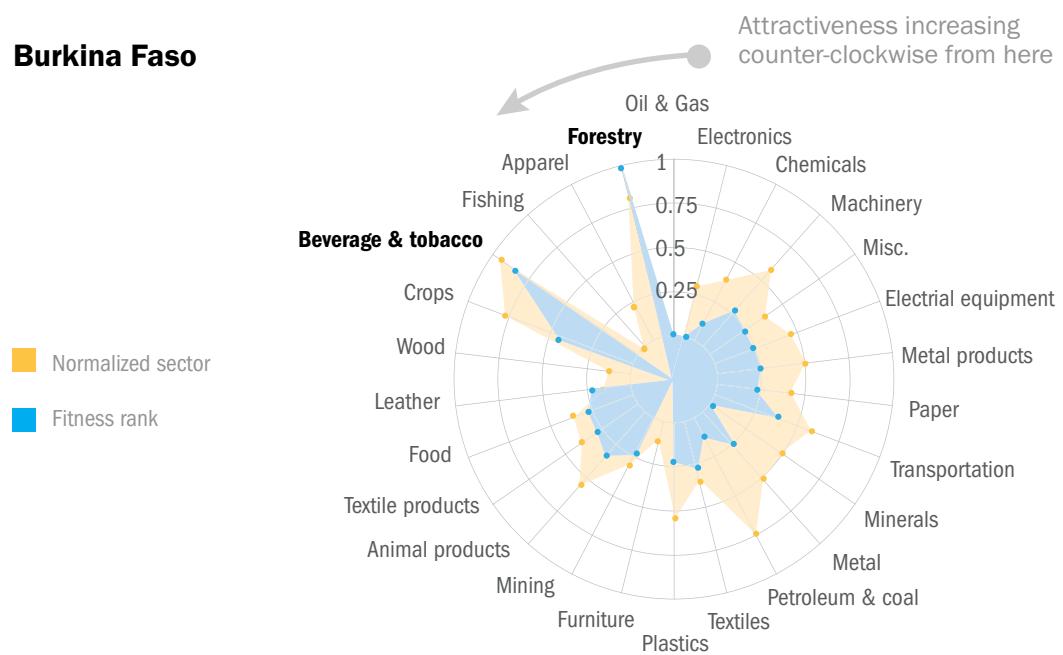


FIGURE A2 : Performance du Burkina Faso dans la complexité économique mondiale

Source: *Burkina Faso Country Opportunity Spotlight – IFC Country Analytics*.

impacts élevés sur le PIB et l'emploi étant donné leurs liens en amont étroits avec le secteur agricole. Le secteur manufacturier non alimentaire et le secteur des services ne génèrent pas un taux d'emploi et un rendement du PIB élevés. Étant donné la forte concentration d'intrants intermédiaires importés et les coûts élevés des facteurs de production, ces secteurs n'ont pas de liens de production en amont solides avec d'autres industries. Il convient toutefois de noter que la plupart de ces effets sur l'emploi se produisent dans le secteur informel. Le Burkina Faso compte un nombre important de travailleurs du secteur informel qui perçoivent de faibles salaires et ne bénéficient pas de prestations d'emploi¹²⁴. À ce titre, les multiplicateurs de l'emploi diminuent considérablement en valeur lorsqu'ils sont mesurés en termes de création d'emplois formels.

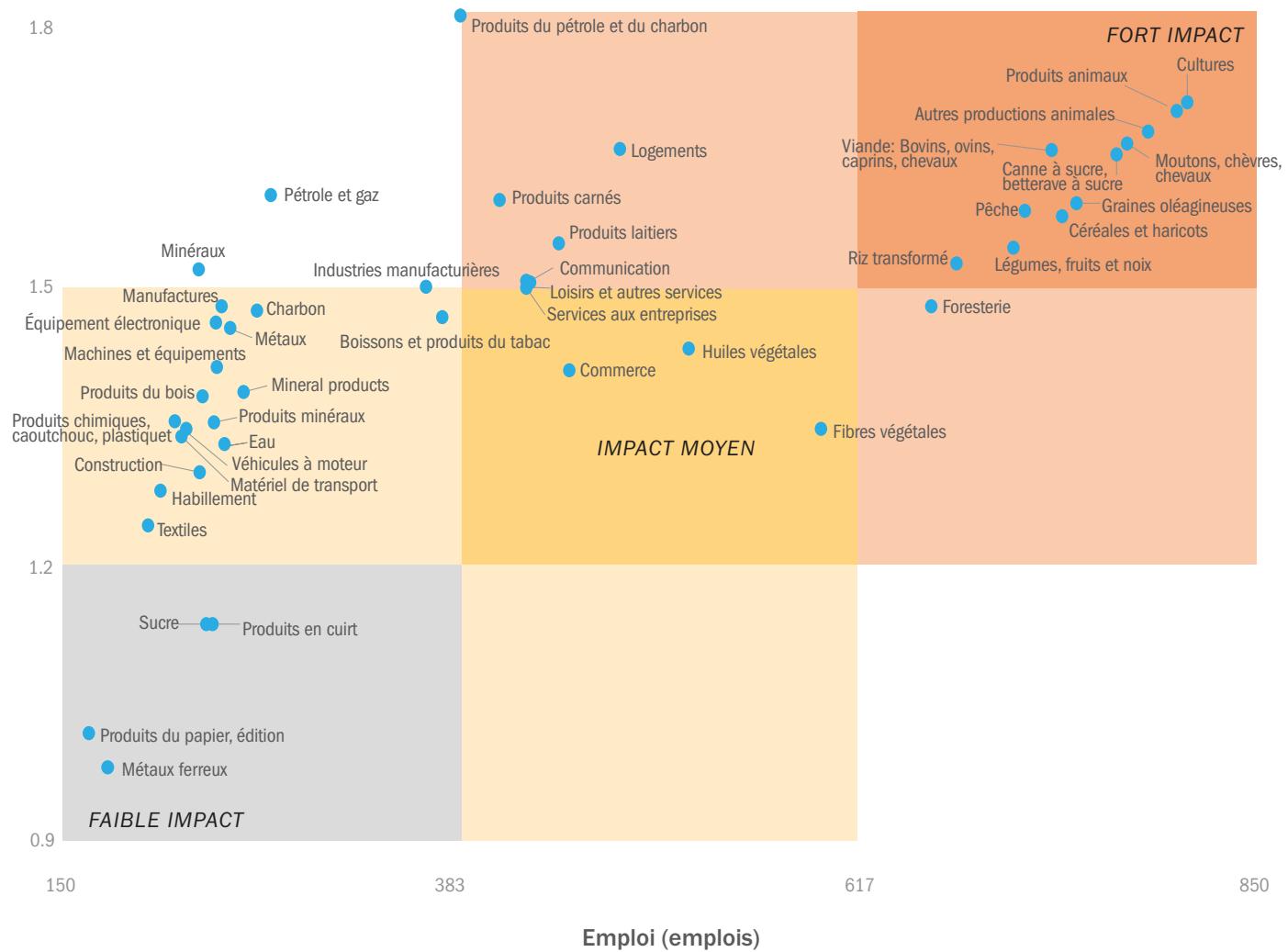


FIGURE A3 : Incidence par tranche de 1 million USD de recettes supplémentaires

Source : Services de la SFI à l'aide du GTAP.

Sur la base d'une combinaison d'entretiens avec des experts, de recherche documentaire et d'analyse des données disponibles, l'équipe a mis au point une version simplifiée de l'approche sectorielle dans le but d'identifier les secteurs économiques qui pourraient être le moteur du développement du Burkina Faso d'ici cinq ans. En ce qui concerne la méthodologie de l'analyse sectorielle du DSPP décrite en Annexe 4, la version simplifiée utilise un ensemble plus limité d'indicateurs pour tenir compte de la petite taille économique du Burkina Faso et des limites des données. La composante d'opportunité est constituée des dimensions du PIB, de l'emploi, de la balance des paiements et des retombées, tandis que la composante de faisabilité comprend les dimensions des marchés, des intrants, de l'infrastructure et des politiques. Cette approche offre une analyse sectorielle plus souple et plus adaptée qui aide à sélectionner et hiérarchiser les opportunités dans un pays où le secteur privé formel est petit et où les contraintes transversales au développement du secteur privé demeurent sévères.

L'examen sectoriel basé sur l'analyse quantitative, les comparaisons internationales/régionales, le travail documentaire et les discussions avec des experts sectoriels dans le pays et au sein du GBM, montre que l'agriculture, l'agroalimentaire, les TIC et l'exploitation minière sont les domaines où l'investissement accru du secteur privé devrait donner les meilleurs résultats en cinq ans. Les opportunités de croissance économique les plus évidentes au Burkina Faso sont l'exploitation minière et la transformation des produits agricoles de base, de l'élevage et des produits carnés. Il existe des possibilités de création de marchés dans la restructuration des industries existantes (de l'exploitation minière artisanale à l'exploitation minière formelle), l'expansion en amont et en aval (agroalimentaire) et les secteurs connexes à plus forte valeur ajoutée (par exemple, la transformation des aliments et des boissons). En résumé, dans le domaine de l'agriculture, le Burkina Faso est déjà le plus grand producteur de coton d'Afrique, tandis que dans le domaine des TIC et de l'exploitation minière, il a enregistré l'un des taux d'expansion les plus rapides au monde au cours de la dernière décennie.¹²⁵ À l'avenir, le Burkina Faso pourrait se développer davantage dans la transformation alimentaire, tandis que l'exploitation minière et les TIC pourraient servir de catalyseurs pour le développement de l'agriculture. Les trois secteurs sont examinés plus loin. Dans l'ensemble, une intégration régionale accrue sera primordiale pour saisir ces opportunités.

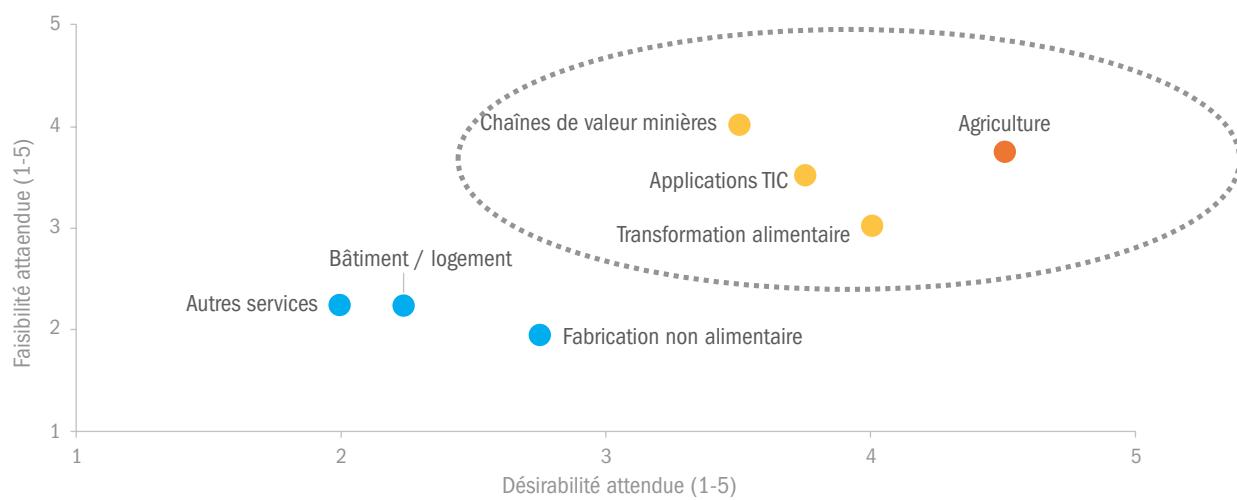


FIGURE A4 : Résumé de l'analyse sectorielle

Source : Équipe du DSPP.

En termes de taille et d'importance de la valeur ajoutée et de la création d'emplois, l'agriculture et l'agroalimentaire sont les secteurs les plus importants pour le Burkina Faso. L'agriculture représente 34 % du PIB du pays (*World Bank Country Profile*, 2014) et environ 78 % des emplois (EMC, 2014). Le sous-secteur des cultures représente 12 % du PIB et celui de l'élevage 8 % du PIB. Les céréales pluviales (maïs, mil et sorgho) représentent les deux tiers de la superficie cultivée et constituent les principales cultures vivrières de base. Bien que la production ait augmenté de 20 % au cours de la dernière décennie, le pays n'est autosuffisant en céréales que trois ans sur quatre. Plusieurs facteurs entravent le développement de l'agroalimentaire au Burkina Faso. Le secteur agricole est dominé par des systèmes de production de subsistance à très faible productivité. Il est difficile d'améliorer la productivité des exploitants agricoles et d'en faire des fournisseurs de surplus commercialisables pour les entreprises agroalimentaires. Les structures de coûts sont peu attrayantes par rapport à celles des pays côtiers voisins pour la plupart des produits de base, pendant la majeure partie de l'année. Les risques liés aux placements se traduisent par des taux d'intérêt et un coût du capital élevés. Néanmoins, il y a des opportunités. De petites entreprises agroalimentaires dynamiques se développent dans plusieurs sous-secteurs (sésame, mangue, jus de fruits, maïs, noix de cajou, karité et autres produits naturels). Ces entrepreneurs s'appuient sur la demande croissante de

TABLEAU A1 : Résumé de l'analyse sectorielle

Secteur	OPPORTUNITÉ (1-5) – ÉVALUATION DE L'ÉQUIPE		FAISABILITÉ (1-5) – ÉVALUATION DE L'ÉQUIPE	
	Évaluation	Observations	Évaluation	Observations
AGRICULTURE	4,5	Secteur économique le plus important avec des effets importants sur le PIB et l'emploi	3,8	Faisabilité modérée en raison de lacunes en matière de transports et de compétences
TRANSFORMATION DES ALIMENTS	4,0	Secteur en expansion avec des effets potentiellement élevés sur l'ensemble de l'économie	3,0	Les défis liés à l'énergie, aux transports et aux compétences limitent la faisabilité
APPLICATIONS TIC	3,8	Secteur en pleine expansion avec un rôle de catalyseur important pour d'autres secteurs	3,5	Augmentation de la demande tandis que les lacunes en matière d'énergie et de compétences persistent
EXPLOITATION MINIÈRE	3,5	Balance des paiements potentiellement élevée et effets d'entraînement	4,0	Soutenu par un bon code minier et une bonne infrastructure captive
CONSTRUCTION/LOGEMENT	2,8	Secteur à petite échelle avec une forte composante d'importation	2,0	Souffre de graves contraintes transversales et des secteurs infrastructurels
CONSTRUCTION/LOGEMENT	2,3	Importance des importations et effets limités sur l'ensemble de l'économie	2,3	Insuffisance de la demande avec des intrants et des infrastructures médiocres
AUTRES SERVICES	2,0	Secteur sous-développé et en majorité informel	2,3	Demande limitée et compétences insuffisantes

Source : Équipe du DSPP.

l'urbanisation et l'augmentation des revenus dans la région, la demande de produits naturels et biologiques, les télécommunications et les technologies qui permettent aux entreprises de mener des activités. Le sous-secteur de l'élevage présente des possibilités tout en faisant face à des défis considérables. Le Burkina Faso abrite un important sous-secteur de l'élevage. L'intensification de la production animale et de l'embouche permettra de réduire les coûts et d'accroître la productivité, ce qui rendra le sous-secteur plus compétitif ; toutefois le développement de systèmes plus intensifs nécessite un sous-secteur plus robuste, une meilleure génétique et une application stricte de méthodes sophistiquées d'élevage des animaux. En outre, un réseau d'abattoirs de niveau mondial dans les régions d'élevage du pays permettrait une valeur ajoutée et une transformation considérables de la viande pour les marchés locaux et régionaux.

L'agroalimentaire burkinabè représente l'essentiel des capacités et des actifs en la matière. Les grandes entreprises agroalimentaires sophistiquées, telles que les brasseries, les minoteries et les filatures de coton et les moulins à huile, sont présentes au Burkina Faso depuis des décennies. Ces entreprises pourraient croître, se diversifier ou créer des liens plus étroits avec les petites entreprises et les producteurs dans des sous-secteurs tels que les aliments transformés, les boissons, les céréales, les oléagineux, les fruits et la viande. Enfin, l'agro-industrie se développe rapidement dans les pays d'Afrique de l'Ouest dont les économies sont plus importantes. De nouveaux investissements de ces entreprises au Burkina Faso et l'émergence de relations de partenariat et de coentreprises pourraient fournir des capitaux et accroître la compétitivité des entreprises agroalimentaires nationales.

Les applications des TIC entrent dans une phase émergente au Burkina Faso, mais présentent des opportunités intéressantes comme catalyseur pour le reste de l'économie. Le pays dispose d'un secteur informatique dynamique, quoique fragmenté. La plupart des entreprises informatiques sont petites et presque toutes offrent une vaste gamme de services allant des applications aux services d'ingénierie en passant par la formation à l'informatique et la vente. Le Burkina Faso a une occasion similaire de développer son industrie des services informatiques. Le potentiel le plus important de l'opportunité informatique réside peut-être dans les services que le secteur peut transformer. McKinsey estime que le plus gros impact d'Internet (entre 148 et 318 milliards USD) se fera sentir dans six secteurs clés de l'économie : (i) services financiers, (ii) commerce de détail/commerce, (iii) pouvoirs publics, (iv) agriculture, (v) santé, et (vi) éducation. Cette section explore le potentiel des TIC pour transformer ces secteurs au Burkina Faso.

L'exploitation des minéraux, en particulier de l'or, a été le principal moteur de croissance au cours de la dernière décennie. Même lorsque les cours internationaux de l'or ont chuté, ce secteur a bien résisté. En 2009, les recettes d'exportation du Burkina Faso provenant de l'extraction de l'or ont dépassé celles du coton et s'élèvent actuellement à environ 3 milliards USD. À ce titre, l'exploitation de l'or est un catalyseur important pour le reste de l'économie.

La fabrication de produits non alimentaires se fait à petite échelle au Burkina Faso. Alors que les industries manufacturières non axées sur les ressources devraient augmenter régulièrement au cours des prochaines années, il est peu probable qu'elles atteignent le niveau de la transformation et du traitement axés sur l'agriculture. En outre, lors de consultations avec le secteur privé au Burkina Faso, il était évident que le secteur manufacturier non basé sur les ressources ne serait pas un moteur majeur de la croissance économique à moins que : (i) le climat d'investissement s'améliore considérablement (contrairement à la trajectoire actuelle), ce qui permettra aux opérations régionales d'être basées au Burkina Faso ; (ii) les infrastructures, principalement l'énergie électrique, s'améliorent considérablement ; et (iii) la connectivité régionale s'améliore, permettant le transport des marchandises dures vers les autres pays de la région et les ports côtiers.

Le secteur de la construction/du logement est soutenu par une urbanisation croissante, en particulier à Ouagadougou et Bobo-Dioulasso. Mais le manque de dynamisme de l'économie se traduit par une croissance inégale de l'industrie de la construction au cours de la dernière décennie. En outre, le pouvoir d'achat limité et la faiblesse des chaînes de valeur entravent les possibilités de croissance dans un secteur qui demeure fortement tributaire des produits importés.

Le secteur des services au Burkina Faso, y compris les services de transport, les services financiers, les services de santé, les services d'expédition de fret et les services douaniers, est dominé par les activités minières. Ainsi, bien que l'emploi dans les services au Burkina Faso représente près de 40 % de l'emploi total, le secteur des services est fortement dépendant des activités minières et vulnérable aux chocs extérieurs. Depuis 2013, avec la baisse des cours mondiaux de l'or, l'industrie minière au Burkina Faso est en grande partie en mode de maintenance, en attente de jours meilleurs. À moins que la fabrication hors ressources naturelles n'augmente et que le climat d'investissement dans les services ne s'améliore, la croissance des services en général restera limitée. Par ailleurs, le tourisme, qui n'a pas été une force économique majeure ces dernières années, est en général d'une faisabilité relativement faible, principalement en raison de la détérioration de la situation sécuritaire et du niveau relativement faible des infrastructures touristiques.

ANNEXE 6 – NOTE TECHNIQUE : MULTIPLICATEURS SECTORIELS DU PIB ET DE L'EMPLOI AU BURKINA FASO

L'investissement privé au Burkina Faso aura des impacts différents sur l'économie selon le secteur d'investissement tel que calculé par l'approche multiplicatrice de la Matrice de comptabilité sociale. La Figure A5 montre les effets multiplicateurs sectoriels au Burkina Faso sur le PIB et l'emploi en réponse à une augmentation de 1 million USD des recettes sectorielles. Ces effets sont calculés à l'aide d'une matrice de comptabilité sociale (MCS),¹²⁶ qui suppose que l'augmentation des revenus ou de la production découlant de chocs positifs liés aux investissements ou à l'amélioration du modèle d'affaires dans différents secteurs d'activité génère des effets directs et indirects dans l'économie, qui se traduisent par un effet cumulatif. Les effets directs concernent les secteurs directement touchés par ces chocs, qui entraîneront une augmentation de la production ou des recettes en réponse à l'investissement. Les effets indirects découlent des liens de production en amont dans l'économie et les effets induits sont causés par les liens de consommation qui augmentent les dépenses en biens et services en réponse à une augmentation des revenus du travail et du capital (par le biais de l'emploi et du capital). Il est important de noter que l'approche

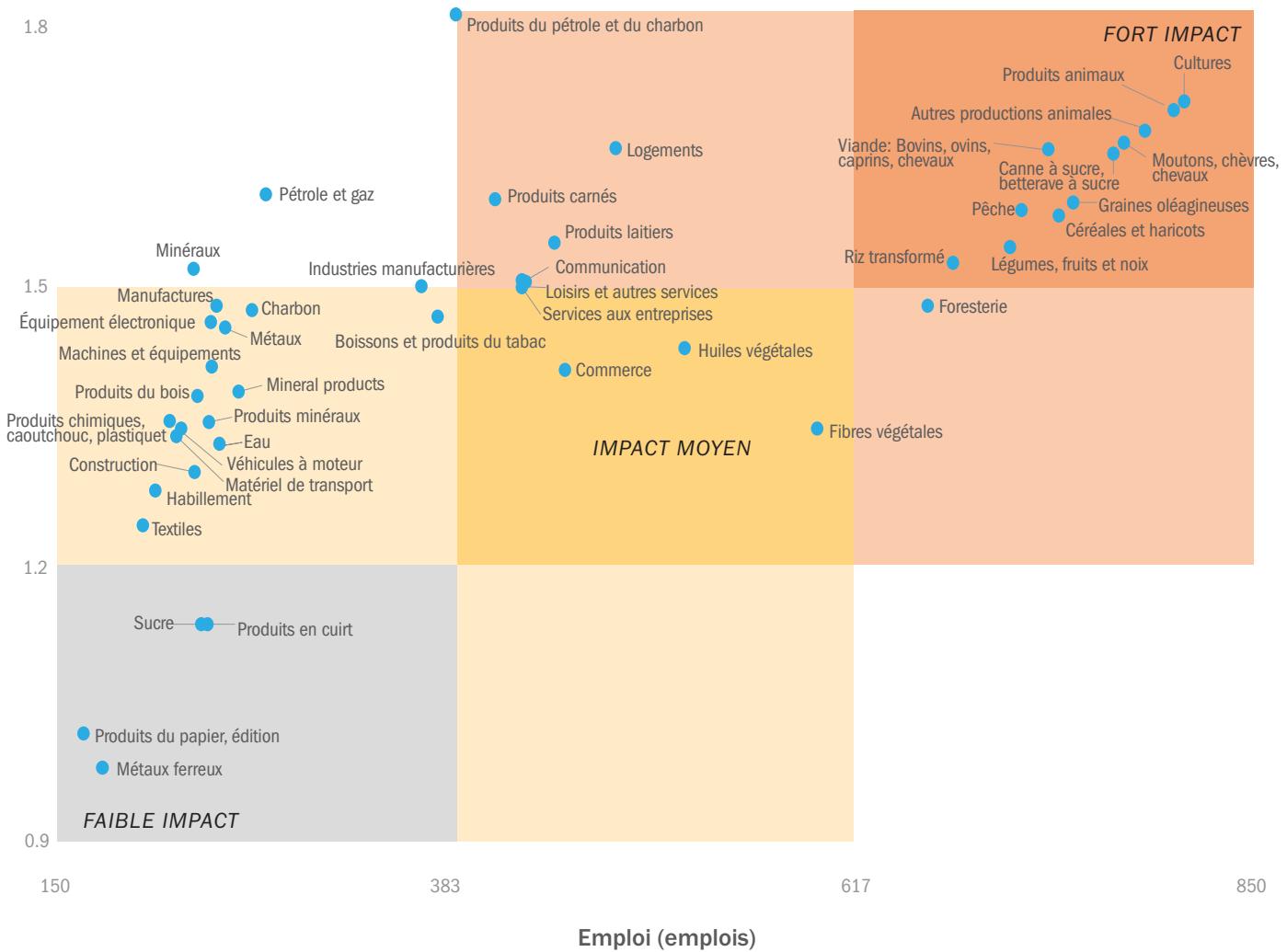


FIGURE A5 : Incidence par tranche de 1 million USD de revenus supplémentaires

de multiplicateur de la MCS est fondée sur des hypothèses solides, y compris des ressources illimitées et des réactions de l'offre dans l'économie nationale, des prix fixes, aucun effet de substitution et une structure statique ou inchangée de l'économie en ce qui concerne les technologies. Par conséquent, les résultats présentés sont arrondis et doivent être interprétés comme une approximation qui fournit des ordres ou amples des impacts économiques prévus.

Le secteur de l'agriculture est l'un des secteurs où le coefficient de multiplication du PIB est le plus élevé, en raison d'importants effets directs et induits, malgré la faiblesse des liens en amont avec les autres secteurs. La Figure A5 montre que les sous-secteurs de l'agriculture tels que les cultures, les bovins, les ovins, les caprins et les équins ont des multiplicateurs de PIB élevés (supérieurs à 1,5). La décomposition des multiplicateurs en effets directs, indirects et induits aide à expliquer ces tendances. Premièrement, les effets directs dans ces sous-secteurs de l'agriculture sont plus importants que dans d'autres secteurs en raison d'un rapport élevé entre la valeur ajoutée et la production (plus de 85 %) en raison du faible coût des biens intermédiaires par rapport aux recettes. En outre, les sous-secteurs de l'agriculture ont d'importants effets induits, principalement dus à une augmentation du revenu du travail en raison de leur structure de production à forte intensité de main-d'œuvre : la part moyenne de la main-d'œuvre dans la valeur ajoutée représente plus de 70 %. L'augmentation du revenu du travail des travailleurs agricoles, dont la plupart sont des agriculteurs de subsistance, est principalement consacrée à la consommation alimentaire ou aux produits agricoles étant donné les taux élevés de pauvreté dans les zones rurales. Selon la Banque mondiale, près de la moitié de la population rurale du Burkina Faso vivait en dessous du seuil national de pauvreté en 2014, contre 14 % dans les zones urbaines. En effet, la part de la consommation des ménages en produits agricoles ou en produits alimentaires transformés représente plus de 60 % des dépenses totales des ménages. Il convient de souligner qu'il est essentiel d'investir dans l'agriculture et de s'attaquer aux problèmes d'insécurité alimentaire auxquels sont confrontés les groupes vulnérables de la population. Toutefois, cela est insuffisant pour assurer une croissance durable, qui exige des investissements dans des secteurs plus productifs et la création d'emplois de bonne qualité et bien rémunérés.

Parmi les autres secteurs présentant des multiplicateurs de PIB élevés, mentionnons la fabrication de produits alimentaires, fortement liée à l'agriculture et certains services non échangeables tels que les communications et les loisirs. Des effets directs et induits importants dans le secteur des services, tels que les communications et les loisirs, expliquent les multiplicateurs élevés du PIB, comme dans le cas de l'agriculture. Ces sous-secteurs ont des ratios de production du PIB élevés, supérieurs à 60 % en moyenne, en raison des faibles coûts des produits intermédiaires par rapport aux revenus, à l'instar de l'agriculture, qui gonflent l'impact direct des investissements. Les effets induits prévalent dans tous les sous-secteurs des services, ce qui indique une part élevée des dépenses des ménages consacrées aux produits alimentaires produits au pays. En fait, la part des biens importés dans l'absorption intérieure ne représente en moyenne que 8 % pour les produits agricoles et alimentaires, contre plus de 30 % pour la fabrication de produits non alimentaires. Enfin, les investissements dans les sous-secteurs de l'industrie légère, tels que la viande, la canne à sucre et la betterave à sucre, ont des répercussions importantes en raison de leurs liens étroits en amont avec le secteur agricole, en plus des effets induits importants.

Les secteurs de la fabrication de produits non alimentaires à forte productivité et à forte intensité de capital ont généralement de solides liens de production en amont avec d'autres industries. Toutefois, ce n'est pas le cas au Burkina Faso étant donné la forte concentration de biens intermédiaires importés. Le Burkina Faso présente des multiplicateurs de PIB moyens dans les industries manufacturières non alimentaires, qui représentent moins de 20 % du PIB. Ces industries ont une part élevée de biens intermédiaires dans le processus de production, ce qui réduit les effets directs. Dans le même temps, les effets indirects sont faibles étant donné la part élevée des biens intermédiaires importés dans la production totale qui affaiblit les liens de production. En particulier, la part des biens intermédiaires importés dans la production manufacturière constitue, en moyenne, 15 % contre seulement 6 % dans le secteur agricole. Il est important de noter que les industries ayant des liens en amont solides et une faible part des importations dans la chaîne d'approvisionnement ont des multiplicateurs sectoriels élevés. Toutefois,

l'ouverture de l'économie est essentielle, car elle favorise la concurrence et améliore la compétitivité des entreprises nationales, notamment grâce à l'accès aux technologies et au savoir-faire frontaliers. Par exemple, les machines importées peuvent accroître la compétitivité d'autres secteurs qui utilisent les machines comme biens intermédiaires ou capitaux et accroître les exportations dans l'économie.

L'agriculture et certains secteurs de la fabrication de produits alimentaires présentant des multiplicateurs de PIB élevés ou ayant créé beaucoup d'emplois dans le passé affichent des multiplicateurs d'emploi élevés par rapport à d'autres secteurs. Les multiplicateurs d'emploi pour l'agriculture et certains secteurs de l'industrie agroalimentaire ont des magnitudes élevées, conformes à leurs multiplicateurs de PIB élevés. Ces multiplicateurs d'emploi sont calculés à l'aide des multiplicateurs sectoriels du PIB et des élasticités historiques de l'emploi pour trois grands secteurs : l'agriculture, l'industrie manufacturière et les services au Burkina Faso. En particulier, l'investissement dans n'importe quel secteur générerait du PIB dans chacun des trois secteurs susmentionnés et ces gains de PIB sont multipliés par leurs élasticités respectives de l'emploi calculées en utilisant les variations moyennes du ratio emploi/PIB sur la période 2000-2015. En fait, la création d'emplois en réponse aux variations du PIB a été beaucoup plus importante dans l'agriculture et les services que dans le secteur manufacturier. Des multiplicateurs de PIB élevés combinés à un grand nombre d'emplois créés conduisent à des multiplicateurs d'emploi élevés dans

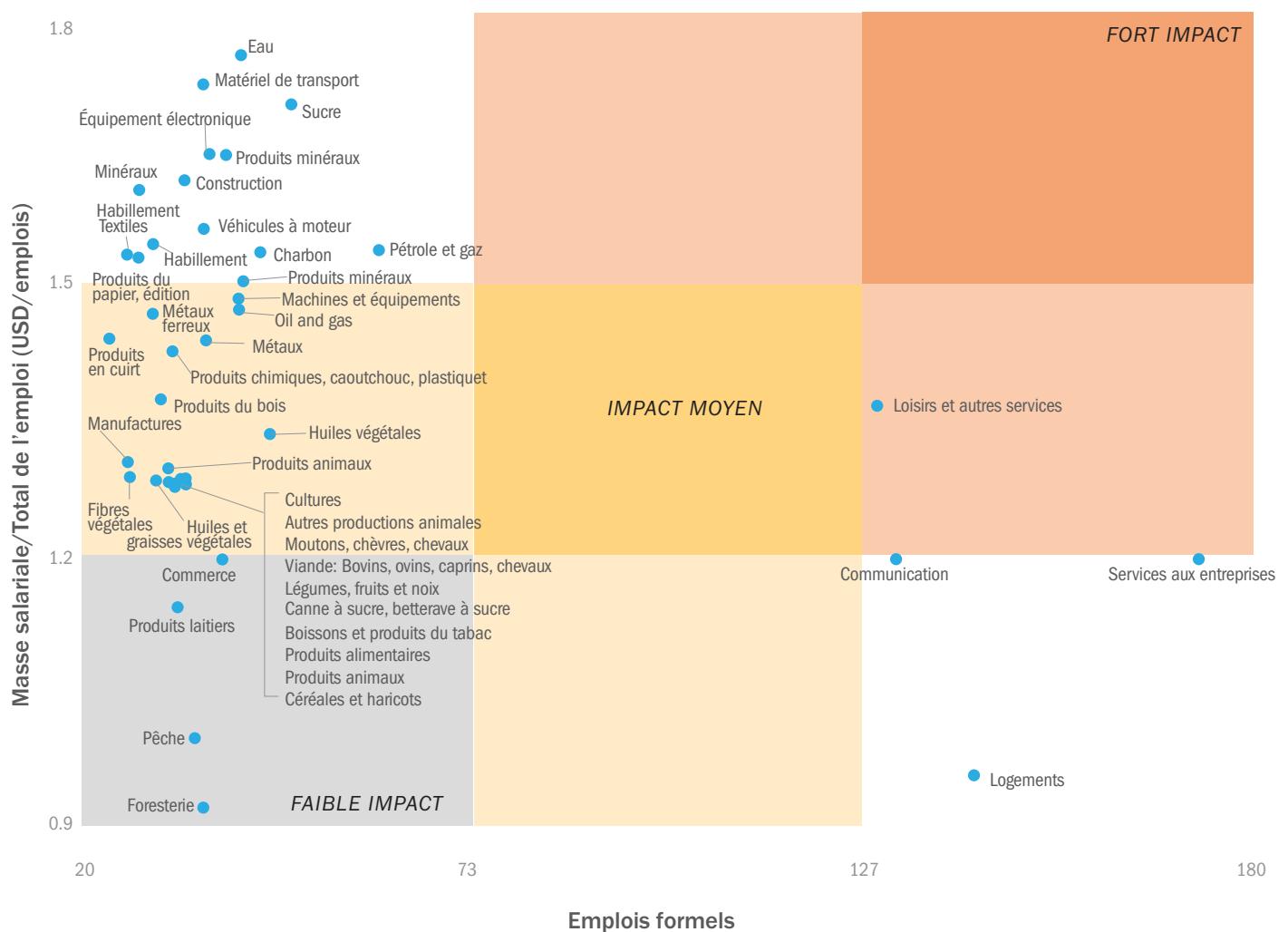


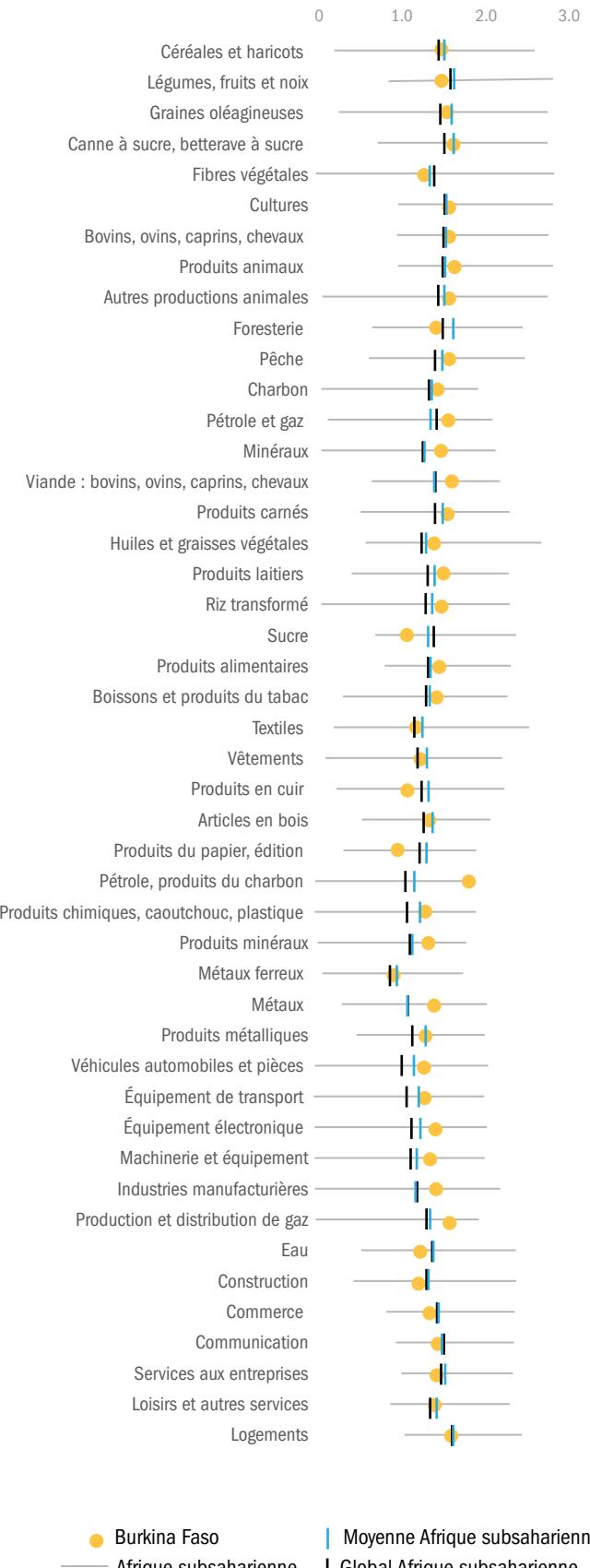
FIGURE A6 : Incidence par tranche de 1 million USD de revenus supplémentaire

le secteur agricole. De plus, certains sous-secteurs de la fabrication de produits alimentaires qui ont des liens étroits avec l'agriculture affichent des multiplicateurs d'emploi élevés. Enfin, les faibles multiplicateurs du PIB et l'élasticité de l'emploi dans la plupart des secteurs manufacturiers expliquent la faible création d'emplois.

Le Burkina Faso compte un nombre important de travailleurs informels qui perçoivent de faibles salaires et ne bénéficient pas de prestations d'emploi. La décomposition des multiplicateurs de l'emploi en emplois formels et informels permet de distinguer les emplois de bonne qualité essentiels au bien-être de la population. La Figure A6 illustre les multiplicateurs de l'emploi pour les emplois formels ou de bonne qualité et les rémunérations par travailleur dans tous les secteurs où l'emploi formel regroupe ici les employés rémunérés et possédant un contrat, et non les travailleurs indépendants et tous les travailleurs rémunérés et hautement qualifiés. La ventilation des emplois en catégories formelles et informelles est importante pour mesurer l'impact de l'investissement sur le développement et comprendre les implications sociales de l'investissement : les emplois formels contribuent à réduire la pauvreté et à améliorer le bien-être des groupes vulnérables de la population en leur permettant de recevoir au moins le salaire minimum et d'autres prestations. Les multiplicateurs de l'emploi perdent de la valeur lorsqu'ils sont mesurés en termes de création d'emplois formels étant donné la taille substantielle du secteur informel au Burkina Faso (voir les magnitudes de l'axe horizontal dans les Figures A6 et A6). Selon la Banque mondiale (2012),¹²⁷ l'emploi informel représentait 70 à 84 % de la main-d'œuvre non agricole totale du pays. En outre, seuls quelques secteurs tels que les services aux entreprises et les communications figurent encore parmi les secteurs qui ont le plus fort coefficient multiplicateur d'emploi, étant donné la part importante des emplois formels. Enfin, il y a une variation substantielle dans les paiements de la main-d'œuvre par travailleur entre les secteurs.

FIGURE A7 : Multiplicateurs du PIB selon les pays et les secteurs

Les barres grises indiquent le champ des pays clients de la SFI en ASS, les points jaunes indiquent le Burkina Faso, la ligne noire représente le multiplicateur médian pour un secteur donné dans les 100 premiers pays clients de la SFI et les lignes bleues représentent la médiane des pays clients de la SFI en ASS.

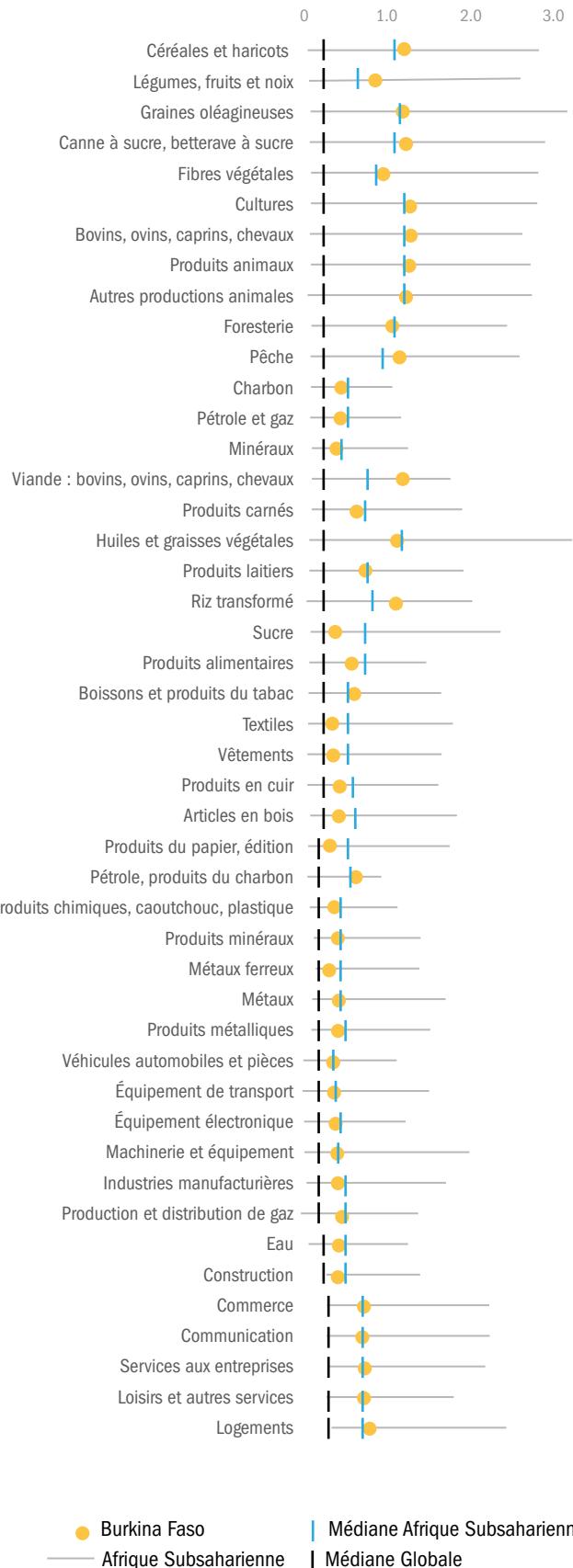


Les investissements dans les secteurs de l'agriculture, l'industrie manufacturière et des services du Burkina Faso ont des effets économiques similaires en termes de PIB par rapport à la médiane des pays clients de la SFI en Afrique subsaharienne et dans le monde. Des faits stylisés intéressants apparaissent lorsque l'on compare les multiplicateurs du PIB du Burkina Faso avec ceux d'autres pays, y compris ceux d'Afrique subsaharienne. La Figure A7 montre que le Burkina Faso a des multiplicateurs de PIB similaires à la médiane de l'univers des pays clients de la SFI et de la région ASS dans la plupart des secteurs. La décomposition des multiplicateurs en effets directs, indirects et induits explique ces tendances. Le Burkina Faso a des effets directs plus élevés et des effets indirects plus faibles, tandis que les effets induits correspondent aux tendances similaires par rapport aux médianes régionales et mondiales.

Des multiplicateurs du PIB comparables au Burkina Faso et la création d'emplois mixtes dans le passé dans tous les secteurs par rapport aux autres pays d'Afrique subsaharienne et à la région se traduisent par des multiplicateurs de l'emploi qui correspondent globalement aux médianes régionales, mais qui sont supérieurs à la médiane mondiale. Des multiplicateurs du PIB similaires dans la plupart des secteurs par rapport aux médianes régionales et mondiales des pays clients de la SFI et des élasticités mixtes PIB-emploi se traduisent par une création d'emplois supérieure à la médiane mondiale, mais comparable aux médianes régionales (Figure A8). En effet, la création d'emplois dans l'agriculture et les services a été nettement plus élevée que dans le reste du monde, ainsi que dans la région, mais l'écart dans cette dernière était beaucoup moins important. En outre, l'élasticité du PIB par rapport à l'emploi était inférieure aux médianes mondiales et régionales dans le secteur manufacturier.

FIGURE A8 : Multiplicateurs de l'emploi dans les pays et les secteurs

Les barres grises indiquent le champ des pays clients de la SFI en ASS, les points jaunes indiquent le Burkina Faso, la ligne noire représentent le multiplicateur médian pour un secteur donné dans les 100 premiers pays clients de la SFI et les lignes bleues représentent la médiane des pays clients de la SFI en ASS.



ANNEXE 7 – SCORES DÉTAILLÉS DE L'ANALYSE SECTORIELLE (TABLEAUX A2 ET A3)

OPPORTUNITÉ (1-5)

SECTEUR	GDP	Emplois	BdP	Retombées	Moy. OPP	Notes
AGRICULTURE	5	5	4	4	4,5	Secteur économique le plus important avec des effets importants sur le PIB et l'emploi
TRANSFORMATION DES ALIMENTS	4	4	4	4	4,0	Secteur en expansion avec des effets potentiellement élevés sur l'ensemble de l'économie
APPLICATIONS TIC	4	4	3	4	3,8	Secteur en pleine expansion avec un rôle de catalyseur important pour d'autres secteurs
CHAÎNES DE VALEUR DE L'EXPLOITATION MINIÈRE	4	1	5	4	3,5	Balance des paiements potentiellement élevée et effets d'entraînement
FABRICATION DE PRODUITS NON ALIMENTAIRES	2	3	3	3	2,8	Secteur à petite échelle avec une forte composante d'importation
CONSTRUCTION/LOGEMENT	2	2	2	3	2,3	Importance des importations et effets limités sur l'ensemble de l'économie
AUTRES SERVICES	3	2	1	2	2,0	Secteur sous-développé et en majorité informel

FAISABILITÉ (1-5)

SECTEUR	Marché	Intrants	Infra.	Politique	Moy. FEA	Notes
AGRICULTURE	5	5	4	4	3,8	Faisabilité modérée en raison d'insuffisances en matière de transports et de compétences
TRANSFORMATION DES ALIMENTS	4	2	2	4	3,0	Les défis liés à l'énergie, aux transports et aux compétences limitent la faisabilité
APPLICATIONS TIC	5	3	2	4	3,5	Augmentation de la demande tandis que les lacunes en matière d'énergie et de compétences persistent
CHAÎNES DE VALEUR DE L'EXPLOITATION MINIÈRE	5	4	3	4	4,0	Soutenues par un bon code minier et une bonne infrastructure captive
FABRICATION DE PRODUITS NON ALIMENTAIRES	3	1	1	3	2,0	Souffre de graves contraintes transversales et des secteurs infrastructurels
CONSTRUCTION/LOGEMENT	2	2	2	3	2,3	Insuffisance de la demande avec des intrants et des infrastructures médiocres
AUTRES SERVICES	2	1	3	3	2,3	Demande limitée et compétences insuffisantes

ANNEXE 8 – CARTE DU BURKINA FASO



Bibliographie

ACLED. 2018. *Burkina Faso – Something Is Stirring in the East.*

ACLED. 2018. *In Light of the Recent Attacks in Ouagadougou.*

ACLED. 2018. *The Fledgling Insurgency in Burkina's East.*

Aragona, F.M., P. Chuhan-Pole et B.C. Land. 2015. *The Local Economic Impacts of Resource Abundance: What Have We Learned?* Document de travail de recherche sur les politiques n° 7263 de la Banque mondiale.

Banque mondiale (PM Macroéconomie et finances publiques), *Burkina Faso and Côte d'Ivoire: Poverty and Social Impact Assessment (PSIA) of Road Transport Reforms along the Abidjan-Ouagadougou Corridor as supported under the regional Trade Facilitation and Competitiveness DPO* (P129282), juin 2015.

Banque mondiale (PREM), *Côte d'Ivoire, Burkina Faso: A Political Economy Analysis of Transport Reforms, the Abidjan-Ouagadougou Corridor*, mai 2014.

Banque mondiale, *Burkina Faso Electricity Sector Support Project* (P128768), Document d'évaluation de projet, 2013.

Banque mondiale, *Burkina Faso Livestock Sector Development Support Project*, Document d'évaluation de projet, 27 juin 2017.

Banque mondiale, *Burkina Faso's infrastructure: a continental perspective*, mai 2011.

Banque mondiale, *E-Burkina Project*, Document d'évaluation de projet, 27 décembre 2016.

Banque mondiale, *Education Access and Quality Improvement Project (EAQIP)* (P148062), Document d'évaluation de projet, 2015.

Banque mondiale, *Transformation in Agriculture Value Chains in Burkina Faso*, Rapport de synthèse, mars 2018.

Banque mondiale, *Transport Sector Modernization and Corridor Trade Facilitation Project*, Document d'évaluation de projet, décembre 2016.

Banque mondiale. 2018. *Burkina Faso Financial Sector Development Strategy.*

Banque mondiale. 2018. *Diagnostic de l'emploi au Burkina Faso.*

Banque mondiale. 2018. *Transformation in Agriculture Value Chains in Burkina Faso: Pathways for Increased Value Addition through Agro processing.*

Banque mondiale, *Water Supply and Sanitation Program*, Document d'évaluation de projet (PAD), PM Eaux, 31 mai 2018.

Banque mondiale, *Youth employment & skills development project*, Document d'évaluation de projet, 29 avril, 2013.

Bertrand Laporte, Céline De Quatrebarbes, Yannick Bouterige. *Mining taxation in Africa: The gold mining industry in 14 countries from 1980 to 2015*, Foundation for International Development Studies and Research 2017.

Cadre de partenariat pays du Burkina Faso pour la période EX.18 – EX.23, 24 avril 2018 (prévu pour le Conseil en juillet 2018).

Chuhan-Pole, P. A. L. Dabalen, et B.C. Land. 2017. *Mining in Africa: Are Local Communities Better Off?*

Diagnostic systématique pays (DSP), Priorités pour la réduction de la pauvreté et la prospérité partagée, avril 2017.

État des lieux de la filière anacarde au Burkina Faso (Présentation), Comité interprofessionnel de l'anacarde du Burkina Faso (CIAB), juillet 2017.

Évaluation de l'impact des infrastructures réalisées à Bagré sur le niveau de l'investissement privé et effets et résultats intermédiaires du projet pôle de croissance de Bagré (PPCB), Bagrépôle, juillet 2017.

Finscope. 2017. Burkina Faso.

FMI, Article IV du FMI, décembre 2016.

FMI, *Burkina Faso- Request for a Three-Year Arrangement under the ECF*, mars 2018.

FMI, *Burkina Faso Economic Development Documents*, Rapport pays n° 18/85 du FMI, mars 2018.

Global Entrepreneurship and Development Institute (GEDI), *Global Entrepreneurship Index 2018*.

Harsch, E. 2017. *Burkina Faso: A History of Power, Protest, and Revolution*.

Hauchart, Valérie. *Le Burkina Faso, un producteur de coton face à la mondialisation et à la dépendance économique ; Regard sur un Sud*.

International Crisis Group, (2018), *The Social Roots of Jihadist Violence in Burkina Faso's North*.

Kaminski, Jonathan. *Cotton Dependence in Burkina Faso: Constraints and Opportunities for Balanced Growth*, Banque mondiale, 2009.

L'indice de performance de la logistique (IPL) 2018.

Le Monde. «Le Burkina Faso désormais sur la carte du djihadisme.» 18 octobre 2018.

Lugan, B. 2009. *Histoire de l'Afrique des origines à nos jours*.

Meredith, M. 2013. *The State of Africa: A History of the Continent since Independence*.

Note de présentation du Symposium sur l'Industrie, Chambre de commerce et d'industrie du Burkina Faso, août 2017.

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), *Indice de développement humain 2018*.

Propositions de révision des conditions d'achat, de vente et d'exportation de la noix brute de cajou au Burkina Faso, Comité interprofessionnel de l'anacarde du Burkina Faso (CIAB), août 2017.

Rapport de stratégie de promotion et de mise en œuvre : Assistance technique pour l'élaboration d'une stratégie de promotion du site de Bagré et de la structuration de transactions viables, IOS Partners, octobre 2013.

Reager, J. T., A. S. Gardner, J. S. Famiglietti, D. N. Wiese, A. Eicker, M.-H. Lo. 2016. « A decade of sea level rise slowed by climate-driven hydrology. » Dans *Science*, 12 février 2016: pp. 699-703.

Série de notes pour le nouveau gouvernement du Burkina Faso : Note sur le secteur des mines, Banque mondiale, 2016.

Série de notes pour le nouveau gouvernement du Burkina Faso : Note sur les technologies de l'information et de la communication, Banque mondiale, 2016.

Série de notes pour le nouveau gouvernement du Burkina Faso : Note sur le secteur privé, Banque mondiale, 2016.

SFI, *Country opportunity spotlight: Burkina Faso* (Présentation), mai 2018.

SFI, Évaluation du marché de l'agriculture et des chaînes de valeur au Burkina Faso, avril 2016.

SFI, *IFC Country Strategy for Sub-Saharan Africa FY18-22: Burkina Faso*, mai 2018.

SFI, *Rapport Doing Business 2018*.

The G20 Compact with Africa for Burkina Faso (Présentation), mai 2018.

Traoré, Félicité. *Rapport sur la gouvernance dans le secteur Coton au Burkina Faso*, août 2016.

Union internationale des télécommunications (UIT), *Indice de développement des TIC 2018*.

US Department of State – *Burkina Faso Investment Climate Statement*, 2015.

Références

- 1 Banque mondiale, Diagnostic de l'emploi au Burkina Faso (Burkina Faso Jobs Diagnostic), 2018.
- 2 Profil pays de la Banque mondiale sur le changement climatique
- 3 Selon des témoignages recueillis pendant les consultations auprès des opérateurs miniers et des instances représentatives
- 4 Indicateurs de développement dans le monde, Banque mondiale.
- 5 Profil de la Banque mondiale sur le changement climatique
- 6 Ongoing Multi-sector survey (Enquête multisectorielle continue) 2014, Burkina Faso : Poverty, Vulnerability and Income Source, Banque mondiale, June 2016.
- 7 *Burkina Faso : Poverty, Vulnerability and Income Source*, Banque mondiale, juin 2016.
- 8 Service de recherche économique du Département de l'agriculture des États-Unis pour l'Afrique subsaharienne dans son ensemble.
- 9 Statistiques de la FAO.
- 10 *Burkina Faso : Poverty, Vulnerability, and Income Source*, Banque mondiale, juin 2016.
- 11 Indicateurs de développement dans le monde Banque mondiale.
- 12 *Burkina Faso : Poverty, Vulnerability, and Income Source*, Banque mondiale, juin 2016.
- 13 Ibid.
- 14 Diagnostic systématique pays du Burkina Faso.
- 15 Banque mondiale, Indicateurs du développement dans le monde
- 16 Données des Indicateurs de développement dans le monde de la Banque mondiale.
- 17 Ministère de l'Économie, des Finances et du Développement, Rapport 2017 sur la Coopération pour le développement.
- 18 Conseil mondial de l'or.
- 19 Rapport préliminaire, Projet de pôle de croissance de Bagré : État des lieux de l'entrepreneuriat à Bagré, Burkina Faso, ES Partners, janvier 2018.
- 20 Données des Indicateurs de développement dans le monde de la Banque mondiale.
- 21 Banque mondiale, données sur les migrations et les envois de fonds disponibles à l'adresse : <http://www.worldbank.org/en/topic/migrationremittancesdiasporaissuses/brief/migration-remittances-data>
- 22 OCDE (2017) « L'interaction entre les politiques publiques, migration et développement au Burkina Faso. »
- 23 Ces données sur les IDE couvrent les projets d'investissement nouveaux. Elles ne comprennent pas les fusions et acquisitions ni les autres investissements en actions ou non. Seuls les nouveaux projets d'investissement et les extensions importantes de projets existants sont inclus. Les données présentées incluent des projets d'IDE annoncés ou lancés par une entreprise. Les données sur l'investissement en capital et la création d'emplois sont fondées sur l'investissement réalisé par l'entreprise au moment de l'annonce ou du lancement du projet. Étant donné que les entreprises peuvent collecter des capitaux localement, répartir leurs investissements sur une période donnée et canaliser leurs investissements dans différents pays aux fins d'optimisation fiscale, les données utilisées dans ce rapport sont différentes des données officielles sur les flux d'IDE. Les données présentées incluent des estimations de l'investissement en capital et de la création d'emplois, dérivées d'algorithmes, lorsqu'une entreprise ne publie pas les informations.
- 24 Banque mondiale, 2018 – Diagnostic de l'emploi au Burkina Faso.
- 25 Harsch, 2017.
- 26 *Burkina Faso – Economic Development Documents*, Rapport pays du FMI n°18/85, mars 2018.
- 27 Harsch, 2017.
- 28 Plan national de développement économique et social ou PNDES.
- 29 Cela est également confirmé par la récente candidature du Burkina Faso au Pacte du G20 avec l'Afrique.
- 30 Harsch, 2017.
- 31 Ibid.
- 32 *Burkina Faso Investment Climate Statement* – Département d'État des États-Unis, 2015.
- 33 Harsch, 2017.
- 34 *Burkina Faso Investment Climate Statement* – Département d'État des États-Unis, 2015.
- 35 Ibid.
- 36 Ibid.
- 37 Ibid.
- 38 Ibid.
- 39 Les données de 2014 sont tirées de *Burkina Faso – Poverty, Vulnerability, and Income*, Banque mondiale, 2016.

40 *Burkina Faso Investment Climate Statement* – Département d’État des États-Unis, 2015.

41 World - Base de données des Dynamiques de Exportations

42 Données 2012 issues de la base de données sur la dynamique des exportateurs de la Banque mondiale (Exporter Dynamics Database).

43 <https://www.minimum-wage.org/international>

44 Perspectives de l’économie mondiale 2017 du FMI.

45 FMI : Burkina Faso — Rapport du personnel pour la consultation 2018 au titre de l’article IV, premier examen de la FEC, décembre 2018.

46 Harsch (2017) indique que, selon une enquête parlementaire, le Burkina Faso aurait perdu jusqu’à 650 millions USD de recettes fiscales à cause de fraudes, de dividendes et de redevances impayés, et de manquements dans la gestion du secteur minier.

47 Article IV du FMI, 2016.

48 Ce chiffre était nettement inférieur pour la période 2016-2018, de l’ordre de 6,5 à 7,0 % des recettes publiques totales, en raison de la baisse des cours mondiaux de l’or et d’une augmentation plus rapide des recettes publiques totales.

49 La CPIA est une évaluation des pays établie par le personnel de la Banque mondiale qui détermine une partie de l’allocation IDA. Le classement est évalué au regard d’un ensemble de 16 critères rassemblés en quatre groupes : gestion économique, politiques structurelles, politiques d’inclusion et d’équité sociales, et gestion et institutions du secteur public.

50 Seuls le Rwanda, le Sénégal, le Kenya, la Tanzanie et l’Ouganda affichaient une meilleure CPIA que le Burkina Faso en 2017.

51 https://www.transparency.org/news/feature/corruption_perceptions_index_2017

52 <http://data.worldjusticeproject.org/>

53 Burkina Faso, Diagnostic systématique pays

54 Dont 26 ont été enregistrées dans le rapport Doing Business de la Banque mondiale depuis 2008.

55 Enquêtes sur les entreprises au Burkina Faso, 2009.

56 Décret no 2017-1315/PRES/PM/MCIA/MINEFID.

57 <https://infrascope.eiu.com/>

58 Loi 020-2013/AN du 23 mai 2013.

59 Sauf indication contraire, la Banque mondiale (2018) est la source d’informations pour cette section sur le secteur financier. Stratégie de développement du secteur financier burkinabé.

60 VII Recensement Industriel et Commercial, 2016, INSD

61 De manière anecdotique, le secteur privé a indiqué qu’avec des frais, cela peut atteindre jusqu’à 21%

62 En général, dans les économies africaines, la collecte d’informations pour les bureaux de crédit et les registres a eu tendance à se concentrer dans la pratique sur les lacunes importantes et négatives en matière de données/informations et à ne pas rassurer suffisamment les prêteurs pour les encourager à octroyer davantage de prêts.

63 Rapport du FMI n° 19/16 sur le Burkina Faso, janvier 2019.

64 Annuaire statistique 2017 du ministère de l’énergie.

65 Annuaire statistique 2017 du ministère de l’énergie.

66 Les sources d’énergie hydroélectrique ont été pleinement exploitées (pour une capacité électrique installée totale de 32 MW).

67 Annuaire statistique 2017 du ministère de l’énergie.

68 Données du Programme d’aide à la gestion du secteur de l’énergie de la Banque mondiale dans le Rapport du Programme d’accès aux énergies renouvelables en Afrique.

69 Le prix d’achat pour le consommateur final est d’environ 0,125 USD.

70 Burkina Faso : Priorités pour la réduction de la pauvreté et pour la prospérité partagée (SCADD), 2017.

71 Le ministère des Finances centralise tous les projets de passation des marchés publics, y compris pour les projets énergétiques.

72 Environ un tiers des marchandises en transit sur le corridor Abidjan-Ouagadougou passent par le train, pour un prix deux à trois fois moins élevé.

73 Stats ED de la BM.

74 Indice de développement humain 2018.

75 CIA World Factbook 2018 (statistiques citées de 2015).

76 Burkina Faso : Priorités pour la réduction de la pauvreté et pour la prospérité partagée (SCADD), 2017.

77 <http://stats.oecd.org/Index.aspx?QueryId=62775>

78 Enquêtes auprès des entreprises au Burkina Faso, 2009.

79 Banque mondiale, 2018 – Diagnostic de l’emploi au Burkina Faso.

80 Les résultats détaillés de l’analyse sectorielle sont présentés à l’Annexe 5.

81 Depuis 2007, le nombre d’utilisateurs d’internet a augmenté de 2 400 %, tandis que la production d’or a enregistré une hausse de 2 200 %.

82 Cette analyse met en évidence les chaînes de valeur agricoles à fort potentiel ; d'autres investigations, notamment des analyses de la parité à l'importation, contribueraient à mieux documenter la compétitivité mondiale des sous-secteurs respectifs.

83 *Transformation in Agriculture Value Chains in Burkina Faso*, rapport de synthèse, Banque mondiale, mars 2018.

84 Étude diagnostique sur l'intégration commerciale pour le programme du Cadre intégré : Burkina Faso, Banque mondiale, septembre 2007.

85 Cartographie des chaînes de valeur agricoles financée par l'UE, 2017.

86 Statistiques de la FAO.

87 *Transformation in Agriculture Value Chains in Burkina Faso*, rapport de synthèse, Banque mondiale, mars 2018.

88 *Transformation in Agriculture Value Chains in Burkina Faso*, rapport de synthèse, Banque mondiale, mars 2018.

89 Reager et coll., 2016.

90 Transformation in Agriculture Value Chains in Burkina Faso, rapport de synthèse, Banque mondiale, mars 2018.

91 Transformation in Agriculture Value Chains in Burkina Faso, rapport de synthèse, Banque mondiale, mars 2018.

92 Transformation in Agriculture Value Chains: Pathways for Increased Value Addition through Agro-processing, Banque mondiale, juin 2018.

93 Transformation in Agriculture Value Chains in Burkina Faso, rapport de synthèse, Banque mondiale, mars 2018.

94 Ibid.

95 Ibid.

96 Statistiques de l'USDA datées de 2014.

97 Ibid.

98 Séries de notes pour le Nouveau gouvernement du Burkina Faso : Note sur les technologies de l'information et de la communication, Banque mondiale 2016.

99 <http://www.itu.int/net4/ITU-D/idi/2017/#idi2017economycard-tab&BFA>

100 Alliance pour l'Internet abordable : <https://a4ai.org/>

101 GSMA Intelligence.

102 GSMA - Économie de la téléphonie mobile – Afrique de l'Ouest 2018.

103 Rapport WWW/A4AI/ONU Femmes – Universal Service and Access Funds: An Untapped Resource to Close the Gender Digital Divide, mars 2018.

104 GSMA Intelligence.

105 Nicole Hildebrandt et coll., « Price information, inter-village networks and bargaining spillovers: experimental evidence from Ghana, New York University », Université de New York, NYU Abou Dhabi et CTED, mars 2016

106 Base de données mondiales - Inclusion financière - Banque mondiale.

107 ReliefWeb

108 SES.

109 Education International and Global Partnership for Education.

110 <http://healthcare-communications.imedpub.com/use-of-mobile-phone-to-promote-governance-and-equity-within-the-health-system-experience-of-rural-health-district-in-burkina-faso.php?aid=9554>

111 ICDL.

112 Le code minier prévoit la création d'un fonds pour le développement local alimenté par une taxe de 1 % prélevée sur les revenus des sociétés minières et le transfert de 20 % des redevances proportionnelles perçues par l'État vers les budgets des collectivités locales situées autour des mines.

113 FMI : Burkina Faso - Demande d'accord triennal au titre de la facilité élargie de crédit (FEC), mars 2018.

114 Burkina Faso : Priorités pour la réduction de la pauvreté et la prospérité partagée (SCADD), 2017.

115 Un quart des mines en exploitation serait en zone rouge.

116 La mine d'or d'Essakane, située à 330 km au nord-est de Ouagadougou, a récemment inauguré un système hybride photovoltaïque de 15 MW accouplé à une centrale électrique au fioul de 55 MW précédemment installée. Créant ainsi un des plus larges systèmes hybrides au monde, l'ajout de la centrale PV permet d'économiser 6 millions de litres de FOL par an.

117 Banque mondiale, 2013.

118 Brenton et coll., 2009.

119 Le Burkina Faso a adhéré au Pacte du G20 avec l'Afrique lors des Assemblées annuelles de 2018. Les secteurs à fort potentiel sélectionnés sont l'exploitation minière, les transports, l'énergie, l'industrie, les TIC et les pôles de croissance.

120 La définition sectorielle standard de la SFI au niveau à un chiffre sert de base à la liste longue, à l'exclusion des secteurs examinés dans la section précédente (secteurs infrastructurels).

121 La base de données principale de ce modèle est la version 9 du GTAP (<https://www.gtap.agecon.purdue.edu/databases/v9/>).

122 Les données sur le rendement des projets de la SFI sont tirées du Système de suivi des résultats en matière de développement (DOTS).

123 On trouvera de plus amples informations en Annexe 6.

124 L'emploi informel représente 70 à 84 % de la main-d'œuvre non agricole totale du pays.

125 Depuis 2007, le nombre d'internautes a augmenté de 2 400 %, tandis que la production d'or a augmenté de 2 190 %.

126 La base de données principale de ce modèle est la version 9 du GTAP <https://www.gtap.agecon.purdue.edu/databases/v9/> pour l'estimation du multiplicateur de l'emploi, la base de données sur l'emploi et le PIB est tirée de la base de données WDI de la Banque mondiale : <http://databank.worldbank.org/data/reports.aspx?source=world-development-indicators>.

127 Banque mondiale. 2012. Burkina Faso Employment and Skills Development

IFC
2121 Pennsylvania Avenue, N.W.
Washington, D.C. 20433 U.S.A.

ifc.org

Contacts

MARTIN NORMAN | mnorman@worldbank.org
VINCENT ARTHUR FLOREANI | vfloreani@ifc.org
VOLKER TREICHEL | vtreichel@ifc.org



WORLD BANK GROUP

THE WORLD BANK
IBRD - IDA



International
Finance Corporation

JUILLET 2019